

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

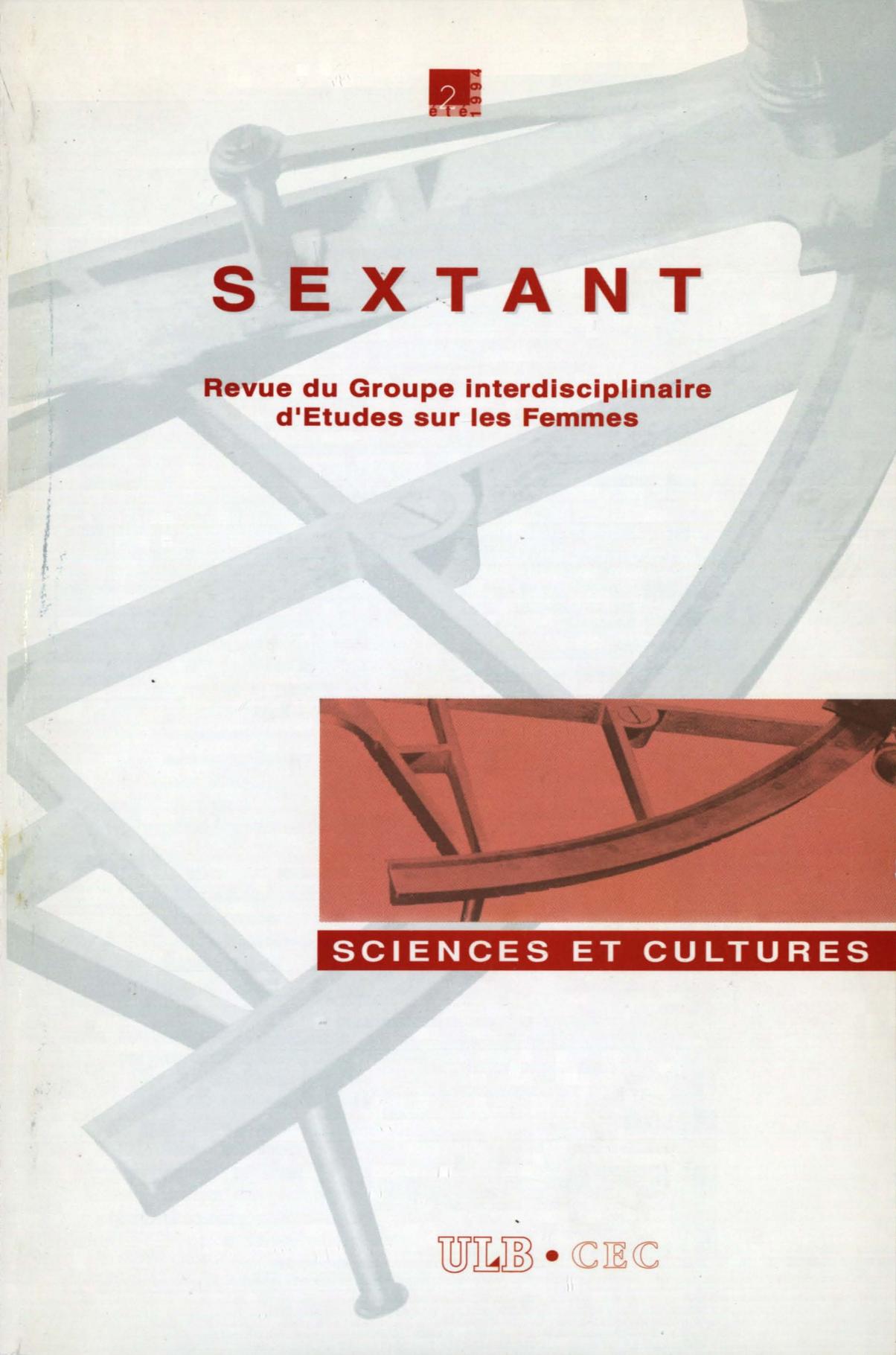
"Sciences et cultures", *Sextant*, Volume 2, Groupe interdisciplinaire d'Études sur les femmes de l'Université libre de Bruxelles, 1994.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
**Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de
l'Université Libre de Bruxelles**

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



2
ET C
1994

SEXTANT

Revue du Groupe interdisciplinaire
d'Etudes sur les Femmes

SCIENCES ET CULTURES

ULB • CEC

SEXTANT

*Revue bisannuelle publiée
par le Groupe interdisciplinaire
d'Etudes sur les Femmes
avec le Concours
du Fonds Suzanne Tassier (ULB)*

2

Été 1994

Comité scientifique

Claire Billen, Andrée Despy, Madeleine Frédéric,
Éliane Gubin, Serge Jaumain, Andrée Lévesque,
Jean-Pierre Nandrin, Bérangère Marquès-Pereira,
Anne Morelli, Jean Puissant, Éliane Richard,
Anne Summers, Eliane Vogel-Polsky.

Coordonnatrice du numéro

Éliane Gubin

Couverture

Isabelle Grosjean

Secrétariat de rédaction

GIEF-ULB

50 avenue Franklin Roosevelt C.P 175/01
1050 Bruxelles

Ce numéro a bénéficié de l'appui du Centre d'Etudes
Canadiennes de l'ULB et du Commissariat général aux Relations
Internationales de la Communauté Française de Belgique

Dépôt légal D 1994/5999/3.

SOMMAIRE

DOSSIER

- 5 Eliane Gubin**
Créer, hier et aujourd'hui
- 19 Francine Descarries**
Les études féministes...Nouveaux savoirs, nouveaux pouvoirs
- 33 Evelyne Tardy**
Grandeur et misère de la critique féministe en science politique
- 43 Roland Mayerl**
Préoccupations féministes en matière d'espace urbain et d'habitat
- 61 Colette Parent**
Les féministes en criminologie.
Entre la réforme, l'exclusion ou la transgression
- 75 Monique Dumais**
De nouvelles genèses selon des théologiennes féministes
- 89 Eliane Gubin**
Histoire des femmes, histoire de genre
- 105 Catherine Goldstein**
"Une créativité spécifique des femmes en mathématiques?"
- 129 Karen Messing**
La violence faite aux femmes par les scientifiques dans le domaine de la santé au travail
- 145 Isabelle Stengers**
Une autre science?

DÉBAT

- 159 Michel Schiff**
Réflexions masculines sur les lois du milieu
- 173 Lectures**
- 179 Auteurs**

*Le dossier de ce volume présente
les contributions du Colloque belgo-canadien
Sciences et Cultures. La créativité au féminin
organisé par le Centre d'Études canadiennes
de l'Université Libre de Bruxelles
les 8, 9 et 10 décembre 1993.*

Créer Hier et aujourd'hui

Éliane Gubin

Le dossier du deuxième numéro de *Sextant* s'ouvre sur les communications présentées à l'Université libre de Bruxelles lors du colloque "Sciences et Cultures. La créativité au féminin"¹, organisé par le Centre d'Études Canadiennes. L'idée initiale de cette rencontre était, en quelque sorte, très simple: puisque les femmes n'ont eu accès à la recherche scientifique que depuis peu, quel bilan peut-on établir après vingt ans, trente ans —à peine plus d'une génération— de leur participation au progrès des connaissances? Sous quelles formes ont-elles exprimé leur créativité?

Le propos est axé principalement sur les réflexions qui, dans chaque discipline, ont tenté de renouveler, de modifier les connaissances à partir d'un point de vue qui englobe la différence de sexe. Il aurait été intéressant d'envisager d'autres sensibilités, d'étudier non seulement les motivations et les apports de celles qui récusent la science traditionnelle mais aussi les motivations et les perspectives de celles qui s'y insèrent et s'en réclament.

Confrontation intéressante mais difficile car cet aspect a peu retenu l'attention. On ne dispose guère que de biographies singulières mais on pourrait imaginer une recherche systématique, sorte de prosopographie de femmes scientifiques "traditionnelles", dont le parcours "classique", envisagé sous l'angle de la différence des sexes, révélerait sans doute bien des surprises.

1. Colloque organisé les 8-10 décembre 1993, sous la présidence de R. Kurgan-van Hentenrijk.

Une porte étroite

Prenons l'exemple de Marie Curie, dont on peut dire qu'elle n'a jamais inscrit ses recherches dans une perspective féministe ni milité dans le mouvement des femmes. Sa créativité, comme sa reconnaissance scientifique, sont indéniables: prix Nobel (à "récidive": Nobel de physique en 1903, de chimie en 1911), enseignement à la Sorbonne, notoriété internationale... Mais sa reconnaissance n'a jamais impliqué de remise en cause de la discipline ni de l'institution scientifique. Marie Curie occupa chaque fois une position d'exception qui, par essence même, ne pouvait être ni un modèle ni un exemple pour ses contemporaines. Et pourtant, même sous cette forme neutralisée, sa trajectoire fut tributaire de son sexe, sa réussite se construisit sur un ensemble de renoncements personnels et intellectuels². "Nous ne lui attribuons de passion que pour la science, d'attachement qu'au travail. Son œuvre nous fait oublier son sexe"³. Pourtant, c'est l'épouse qui fait admettre la savante: dans le couple Pierre et Marie, l'imaginaire collectif rétablit la nécessaire hiérarchie entre les sexes, Pierre étant considéré comme le guide et le garant intellectuel, Marie comme la collaboratrice. Après le décès de Pierre, Marie *continue* son œuvre. Un journal catholique, *Le Patriote* puis *La Libre Belgique*, ne l'appellera jamais que "la veuve de l'inventeur du radium", même lors de son décès, 28 ans après celui de Pierre! Elle passe à la postérité comme dépositaire du génie de son mari défunt: "Alors Pierre et Marie Curie joignirent leurs efforts. Pierre n'avait pas cinquante ans. Quelles prodigieuses recherches n'eut-il pas mené à bien si la mort n'eut brutalement fauché en lui tous les espoirs de la science? Marie Curie, elle, survécut 28 ans à son mari, poursuivant son œuvre"⁴. Le stéréotype s'impose partout dans des termes révélateurs: "Elle ramasse le flambeau échappé des mains de Pierre Curie"⁵, "[Elle] lui a survécu pour continuer à développer son œuvre"⁶...

Dans le passé, proche ou lointain, la créativité scientifique des femmes est donc reconnue à titre exceptionnel, et pour raisons

2. A ce propos voir É. GUBIN, "Marie Curie et le radium. L'information et la légende en Belgique", *Marie Skłodowska Curie et la Belgique*, ULB, Bruxelles, 1990, pp. 111-129 (particulièrement pp. 122-124)

3. *Le Matin*, 7 novembre 1911. D'où la formidable campagne de presse contre Marie Curie lorsque sa liaison avec Langevin fut connue.

4. P. ROUSSEAU, *Histoire de la science*, Paris, 1945, pp. 703-704.

5. *Le Soir*, 8 juillet 1934.

6. Millerand, Président de la République, lors de la commémoration du 25^e anniversaire de la découverte du radium, *Le Soir*, 28 décembre 1923.

précises, mais il a fallu leur entrée massive dans le domaine de la recherche, et plus encore les questions posées par les féministes, pour assister à une réelle remise en cause.

Variations nationales

Ces questions ont déjà fait l'objet de rencontres et de bilans⁷ mais il n'est pas inutile de faire régulièrement le point. Largement débattue à l'étranger, la réflexion sur le rôle et la place des femmes dans les sciences est encore embryonnaire en Belgique. Dans les universités, elle constitue un terrain quasi vierge. D'un pays à l'autre, les situations sont très différentes⁸. Le Canada, à l'image des États-Unis, bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle des études féministes. La France possède quelques chaires dans certaines disciplines et quelques programmes de recherches spécifiques au CNRS. De ce point de vue, la Belgique a la lanterne rouge: ni cours ni enseignements,—le degré zéro en quelque sorte—, en dehors d'initiatives personnelles et spontanées. Les contextes respectifs sont donc totalement différents de part et d'autre de l'Atlantique.

Pourquoi de telles différences? La réponse tient probablement dans les liens qui unissent —ou non— le mouvement militant des femmes et les universitaires. En Belgique, le mouvement revendicatif s'est largement développé en-dehors des institutions. En opposition avec le savoir "établi", il a suscité ses propres lieux de recherche⁹. Mais cette rupture n'explique pas tout, et surtout pas pourquoi les femmes universitaires, qui avaient investi de manière significative la recherche scientifique avant 1968, sont restées largement en marge des question-

7. Voir par exemple les *Actes du Colloque Femmes, féminismes, recherches, Toulouse, 17-19 décembre 1982*, AFER, Toulouse, 1986; S. HARDING, *The Science Question in Feminism*, Ithaca, Cornell University, 1986, *L'émergence d'une culture au féminin*, sous la dir. de M. Zavollini, Éd. Saint-Martin, Montréal, 1987; *Les théories scientifiques ont-elles un sexe?* sous la dir. de A. Decerf, Éd. d'Acadie et Academia, Moncton/Louvain-La-Neuve, 1991; *Savoirs et différence des sexes*, Les Cahiers du Griffon, n°45, Paris, Éd. Tierce, 1991; *Un savoir à notre image?* sous la dir. de R. Mura, Montréal, Éd. Adage, 1991; *Le sexe des sciences. Les femmes en plus*, sous la dir. de F. Collin, Paris, Éd. Autrement, 1992.

8. Voir notamment V. DE GRAEF, "Féminisme et savoir. Les études et les recherches féministes à l'université", dans L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (éd.), *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine*, Louvain-La-Neuve/Bruxelles, 1992, pp. 145-161. Pour un aperçu de la situation en Europe: *Les Études féministes dans la Communauté européenne*, Commission des Communautés européennes. Unité pour l'égalité des chances, Projet GRACE, rapport juillet 1992.

9. Tels les *Cahiers du Griffon* ou l'Université des Femmes.

nements féministes. Pour la période 1963-1967, on dénombre en moyenne 23% de femmes parmi les aspirants du Fonds National de la Recherche Scientifique¹⁰. Moins nombreuses à l'échelon supérieur (chargées de recherches), elles représentent néanmoins 15% des effectifs pour la même période.

De plus, l'Université de Bruxelles manifesta rapidement son ouverture aux filles: première à accueillir des étudiantes en 1882, à ouvrir le corps scientifique et professoral aux femmes dès l'entre-deux-guerres, à nommer les premières femmes doyens de Faculté, à élire récemment une femme au rectorat...¹¹. Cet intérêt pour l'avancée intellectuelle des femmes se concrétisa dans un discours académique de rentrée dès 1937, *La femme et la science*¹². S'interrogeant sur le "retentissement social de l'accès [des femmes] à la culture"¹³, le recteur Albert Dustin développait une réflexion (prémonitoire car encore actuelle) sur la fragilité des acquis féminins en période de crise. "Je voudrais souligner que les efforts d'émancipation de la femme qui, à travers les âges apparaissent comme un long calvaire, marqué de chutes douloureuses et successives, sont toujours menacés d'un nouveau retour en arrière... Il suffit de crises économiques, de difficultés politiques intérieures, de dictatures rêvant de mieux asseoir leur autorité ou de religion qui sentent leur emprise sur les masses leur échapper pour qu'immédiatement nous voyions refuser aux femmes, avec la liberté, l'égalité, avec le libre accès aux études supérieures, le droit de gagner honnêtement leur vie par le libre exercice d'une profession"¹⁴. Faisant l'éloge et l'énumération des savantes depuis l'Antiquité, tellement nombreuses que ce n'est "plus à l'histoire... mais à la statistique que nous devons demander des précisions", il concluait: "A cette culture, les deux moitiés du genre humain doivent avoir la liberté et l'égalité d'accès"¹⁵.

10. FNRS. *Rapport annuel 1965-1966*, "Annexes", pp. 129-195.

11. Pour ces aspects: A. DESPY-MEYER, "L'entre-deux-guerres ou l'affirmation intellectuelle des femmes", *Sextant*, n°1, ULB, hiver 1993, pp. 75-90.

12. Séance solennelle de rentrée du 15 octobre 1937, discours du recteur Albert Dustin dans *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 1937, pp. 21-44. Sur Albert Dustin (1889-1942), médecin, professeur à l'ULB, chef du service d'anatomie pathologique, recteur de 1935 à 1938, membre de l'Académie Royale de Médecine, voir : *Biographie Nationale*, LXXXI, col. 273-277 et *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine*, 1947, pp. 56-73.

13. *Idem*, p. 23.

14. *Idem*, p. 25.

15. *Idem*, p. 42.

Cette intégration précoce au sein de l'institution explique peut-être en partie le désintérêt des femmes pour le mouvement revendicatif des années septante. Pourtant, l'égalité était loin d'être atteinte, surtout dans la reconnaissance publique de leur créativité. De 1934 à 1984, par exemple, sur 246 docteurs honoris causa choisis par les Facultés à l'ULB, on dénombre... deux femmes!¹⁶ La visibilité du savant, son image médiatique, restent encore très largement masculines.

Premières interrogations

Les premières interrogations, venant des femmes elles-mêmes, portent d'abord sur l'aspect quantitatif et analysent les facteurs susceptibles de freiner leur carrière académique¹⁷. On en vient à considérer qu'il ne s'agit pas seulement de barrières sociales mais de causes bien plus profondes, inhérentes au fondement mêmes des sciences. Puisque les femmes n'étaient pas admises aux études supérieures, qu'elles avaient été écartées de la production scientifique, les sciences modernes se sont construites entièrement en-dehors d'elles, sous forme de lieux masculins imprégnés d'une pensée androcentrique.

Cette perspective est cependant nuancée par des travaux récents qui montrent au contraire combien, surtout aux XVII^e-XVIII^e siècles, les femmes manifestèrent d'intérêt, et même d'engouement, pour le domaine scientifique. Certaines ont joué un rôle important, telle Émilie du Châtelet qui traduisit l'oeuvre maîtresse de Newton, *Philosophiae naturalis principia mathematica* et rédigea elle-même un important traité *Institutions de physique* (1749). Ou plus tard, Harriet Martineau qui traduisit en anglais les oeuvres d'Auguste Comte et publia le premier ouvrage méthodologique en sciences sociales; Clémence Royer, traductrice de Darwin et philosophe originale... Leur intérêt est surtout marqué pour les sciences "dures", physique, astronomie, mathématiques où s'établit une véritable tradition intellectuelle féminine menant à Sofya Kowalewskaya et Emmy Noether. Ces parcours remarquables viennent battre en brèche "l'adéquation mythique de la science à un domaine réservé aux seuls mâles du genre humain"¹⁸. En clair, les

16. *Les cent cinquante ans de l'Université Libre de Bruxelles 1834-1984*, Bruxelles, 1984, Annexes (Peut-être trois, le doute provenant d'un prénom mixte).

17. A. ROSSI, "Women in Science. Why so Few?", *Sciences*, n°148, 1965, p. 1199.

18. J. PFEIFFER, "Femmes savantes, femmes de sciences", *Le sexe des sciences...*, p. 41. Aussi "L'engouement des femmes pour les sciences au XVIII^e s.: divertissement mondain ou partage des savoirs?", dans D. HAASE-DUBOSC et E. VIENNOT (éd.), *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, Paris, Rivages, 1991, pp. 196-222; le dossier "Matheuses",

femmes n'auraient pas été absentes des sciences mais de l'histoire des sciences, tout comme elles sont absentes du discours historique alors qu'elles ont bien évidemment participé à la construction de l'histoire. Les femmes, non pas en marge de la science mais en marge de la mémoire, utilisées comme «petites mains», auraient participé à la construction d'un savoir moderne que les hommes confisquent à leur profit. C'est ainsi qu'Émilie du Châtelet est mieux connue «pour sa liaison avec Voltaire [...] que pour ses écrits de physique»¹⁹, que Mileva Maric a disparu dans l'ombre d'Albert Einstein²⁰, qu'Emmy Noether a donné longtemps cours gratuitement²¹, que Lise Meitner n'est connue que des initiés. La question n'est donc pas celle de leur manque de créativité mais bien celle de leur reconnaissance, dans des milieux qui privilégient la création masculine.

Les femmes hors de la raison

C'est au cours du XIX^e siècle, au moment où les sciences modernes se développent et où le savant s'affirme comme une autorité (y compris morale et sociale) que les femmes vont être exclues de la «raison». Le Siècle des Lumières —lumières tamisées pour les femmes, selon l'expression de Martine Sonnet²²— prépara le lit de l'obscurantisme féminin. Les conceptions pédagogiques, nettement sexistes d'un Jean-Jacques Rousseau, fondèrent, avec une autorité rarement démentie, un destin pour Sophie tout entier programmé en fonction d'Émile.

numéro spécial de *Chronique féministe*, n°42, janvier-février 1992; M.-F. ROY, «Mathématiciennes», *Le sexe des sciences...*, pp. 96-106.

19. J. PFEIFFER, «L'engouement des femmes pour les sciences au XVIII^e s.», *Chronique Féministe*, n°42, janvier-février 1992, p. 33.

20. Mileva Maric, physicienne, première épouse d'EinsteinLe couple travaillait en étroite collaboration et Einstein disait de sa femme: «Elle résout tous les problèmes de mathématiques pour moi». Si les premiers articles portent leurs deux noms, celui de Mileva disparut progressivement (N. P., «Mileva Einstein Maric» dans *Chronique Féministe*, n°42, janvier-février 1992, p. 52 ; F. BALIBAR, «La femme d'Einstein», *Le sexe des sciences...*, pp. 42-47).

21. La carrière académique d'Emmy Noether rencontra de fortes résistances, en dépit de l'appui du mathématicien David Hilbert («Je ne vois pas pourquoi le sexe du candidat peut être un argument contre son admission comme *privat-dozent*. Après tout, nous sommes une université, pas un établissement de bains». Cité dans M. F. ROY, «Mathématiciennes», *Le sexe des sciences...*, p. 103).

22. M. SONNET, «Une fille à éduquer», *Histoire des femmes en Occident*, t. IV, Paris, Plon, 1991, p. 117. Voir aussi M. SONNET, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 1987.

“Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce: voilà les devoirs des femmes dans tous les temps et ce qu'on doit leur apprendre dans leur enfance”²³. Dans la distribution des qualités et des rôles respectifs, l'homme se voit attribuer en partage la raison, la puissance théorique et créatrice, la femme la sensibilité, l'intuition et l'instinct de re-production, c'est-à-dire la négation de toute création autonome²⁴.

La fin du XVIII^e siècle, qui inaugure sans doute une aube d'espérances égalitaires pour les peuples, limite singulièrement la ligne d'horizon des femmes. Une éducation spécifique est mise en place pour elles, soigneusement expurgée de tout ce qui ne concourt pas directement aux tâches domestiques et privées. La science leur devient non seulement inaccessible, mais encore néfaste, car susceptible de les détourner de leur destinée naturelle. Lorsque Talleyrand inclut les filles dans un projet éducatif général, il soumet explicitement le programme aux seules fins d'utilité sociale: “Toutes les instructions données aux élèves dans les maisons d'éducation publique tendront particulièrement à préparer les filles aux vertus de la vie domestique et aux talents utiles dans le gouvernement d'une famille”²⁵.

L'éducation des filles induit désormais un véritable conditionnement social²⁶ qui fait des femmes les premières collaboratrices de leur mutilation intellectuelle. Tout est basé sur une conception fonctionnaliste, naturaliste, qui accepte d'évidence le rôle naturel des femmes, dicté par leur physiologie. Ainsi J. Blockhuys, libéral progressiste belge, pédagogue novateur, partisan d'une éducation des filles, écrit néanmoins en 1867: “L'histoire de l'humanité, dit-on, a prouvé que l'intelligence de la femme, c'est-à-dire l'ensemble de ses facultés innées et développées, n'est pas susceptible, comme celles de l'homme, d'un développement aussi solide, d'une extension aussi sublime, aussi énergique ni aussi vaste [...]. La capacité de son cerveau est moins

23. J.-J. ROUSSEAU, *Émile ou De l'Éducation*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 475, cité dans M. SONNET, “Une fille à éduquer”..., p. 119.

24. Sur ce débat: G. FRAISSE, *La Raison des femmes*, Paris, Plon, 1992.

25. P. ROUSSELOT, *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, 1883, II, X, pp. 297-298; *Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime*, sous la dir. de D. Haase-Dubosc et E. Viennot, Paris, Rivages, 1991.

26. A ce propos, voir l'ouvrage très éclairant de E. BELOTTI, *Du côté des petites filles. Essai*, Paris, Ed. Des femmes, 2^e éd., 1974.

considérable et son crâne contient moins de cervelle [...]. On attribue cette différence de structure à ce que, dans l'être mâle, les éléments de chaleur et de sécheresse prédominent, tandis que l'être féminin est prédominant par le froid et l'humidité [...]. L'extrême faiblesse des idées qu'elle forme si difficilement, prouve surtout l'infériorité de la force animique de la femme [...]. C'est seulement aux moyens d'un encouragement constant [...] qu'on parviendra aux résultats désirés"²⁷.

Les arguments du "bien public" et de la mission "naturelle" de la femme (si "naturelle" qu'il faut l'y contraindre par un enseignement adéquat!) furent confortés par une pensée politique et philosophique, résolument sexiste voire misogyne. Elle atteint des sommets chez Joseph Proudhon "pour qui l'infériorité de la femme est triple: physique, morale et intellectuelle, et définitive puisqu'elle tient à sa non-masculinité"²⁸. Il s'agit d'une condamnation à perpétuité, réaffirmée par le courant positiviste: "L'assujettissement des femmes sera nécessairement indéfini parce qu'il repose sur une infériorité naturelle que rien ne saurait détruire et qui est même plus prononcé encore chez l'homme que chez les animaux supérieurs" (Auguste Comte)²⁹. Le darwinisme souligne combien la différenciation sexuelle constitue un signe d'évolution chez les espèces, le darwinisme social traduit cette différenciation en termes de hiérarchie et de valeurs. Quand les médecins découvrent le corps des femmes, c'est pour souligner sa "fragilité", ses imperfections, l'infériorité de son cerveau³⁰.

Les différences biologiques traduites en inégalités justifient et légitiment une condition subalterne. La boucle est bouclée: une éducation médiocre produit des femmes peu instruites et leur ignorance justifie l'éducation médiocre. Puisque les femmes ne prennent qu'une part insignifiante au progrès scientifique, "on se prend à penser que ce ne saurait être là l'effet d'un seul défaut d'éducation; que s'il était dans les destinées de la femme de prendre dans la recherche de la vérité scientifique une part égale à celle de l'homme, il y a beau temps

27. J. BLOCKHUYS, *Réflexions sur le caractère, la mission, les droits et l'éducation de la femme*, Termonde, 1867, pp. 8-9 et p. 13.

28. Cité dans B. GROULT, *Le féminisme au masculin*, Paris, Denoël, 1977, p. 85.

29. *Idem*, p. 114.

30. Y. KNIBIEHLER et C. MARAND-FOUQUET, *La femme et les médecins*, Paris, Hachette, 1983.

qu'elle eût occupé à ses côtés la place que lui eût assigné à cet effet le décret de la Providence”³¹.

Le conditionnement est d'autant plus efficace que tout l'environnement social concourt à persuader les femmes de leur infériorité. La lecture de la presse féminine de l'époque est édifiante. Sous le couvert d'un contenu anodin, par le biais de la mode ou des arts d'agrément, elle distille un message qui véhicule le cliché de l'éternel féminin où la futilité est charmante et l'ignorance suave. “La femme est un animal qui babille, qui s'habille et qui se déshabille”, lit-on dans le *Journal des Demoiselles* (1849, p. 54). Elle est ignorante mais cette ignorance est une vertu qui garantit sa fraîcheur d'âme et préserve sa pudeur. Le savoir, chez les filles, doit toujours être dissimulé car il est synonyme de non-féminité. Il les transforme en “ergoteuses, discuteuses, en femmes ingouvernables” qui font fuir les hommes³². L'idée est particulièrement tenace: ouvrant le *Grand Larousse illustré* de l'entre-deux-guerres, j'ai été surprise de constater que si le savant y est défini comme “l'homme bien informé de quelque chose”, “savante” n'en est pas, comme on pourrait le croire, le féminin mais un adjectif à connotation péjorative: “Jeune fille trop savante: qui sait des choses qu'elle devrait ignorer”; “Femme qui fait étalage de sa science au point d'en être ridicule”. In fine, la seule vraie vertu féminine est l'amour, le renoncement, l'abnégation, “jusqu'à l'abîme de son sacrifice personnel”, peut-on lire dans *La Mode-Gazette* de 1840 (p. 155).

L'adhésion des femmes à leur propre infériorité, sensible encore aujourd'hui, témoigne de la force avec laquelle la société les a intellectuellement contraintes. La créativité demeure, pour beaucoup, un acte difficile qui exige une remise en cause personnelle, une affirmation de soi perçue éventuellement en termes de transgression.

Le XIX^e siècle ou le triomphe du sexisme

Le sexisme du XIX^e siècle n'est donc pas anecdotique. Il constitue le socle des normes et des concepts qui figent une fois pour toutes la femme dans un état de faiblesse impliquant l'obéissance et l'homme dans un état de puissance autorisant la protection. Le sexisme est constitutif de l'ordre bourgeois qui s'établit dans les démocraties occidentales, il participe d'une société pyramidale qui établit des rapports

31. Compte rendu par M. D'OCAGNE du livre de A. RIBIERE, *Les femmes dans la science*, Paris, 1897, paru dans *Revue des questions scientifiques*, XII, 1897, pp. 291-295.

32. Y. KNIBIEHLER et coll., *De la pucelle à la minette*, Paris, Éd. Messidor, 1983, p. 188.

de pouvoir entre les classes et entre les sexes. La revendication de l'égalité intellectuelle entre l'homme et la femme ne remet donc pas en cause un simple système éducatif mais oblige à reconsidérer l'organisation sociale. On comprend pourquoi la revendication féminine du savoir était subversive, et, du même coup, pourquoi les résistances furent si vigoureuses.

En apparence, le mouvement féministe ne fit rien d'autre que s'insérer dans une aspiration générale à plus de démocratie, qui s'exprime avec force au tournant du siècle et produit divers mouvements revendicatifs, tel le mouvement flamand ou le mouvement ouvrier. L'accès à l'enseignement fut, pour tous, une exigence importante. L'établissement d'élites et de cadres gagnés à la cause, la conquête des connaissances et d'un "savoir à son image"³³ ont toujours constitué les étapes nécessaires des mouvements de libération, d'émancipation ou de décolonisation. Mais pour les femmes, l'aliénation était de nature différente. Il ne s'agissait pas seulement d'un combat politique, elles devaient aussi forcer une "fatalité biologique", admise par les hommes de toutes les classes sociales. C'est pourquoi leur lutte fut bien plus difficile et les effets moins immédiats.

Quand l'esprit vint aux filles...

Quand le démenti des théories sexistes vint du terrain lui-même, c'est-à-dire quand les filles fréquentèrent les universités et obtinrent des diplômes, la société mit en place divers mécanismes de résistance, de tactiques subtiles, feutrées ou directes:

- des mécanismes de dissuasion, comme l'interdiction d'accéder aux professions correspondantes aux diplômes obtenus
- intimidations parfois spectaculaires³⁴ ou argument du ridicule
- parades plus subtiles, misant sur l'autocensure, la culpabilisation, jouant sur le registre affectif et sentimental. La "transgression" de règles naturelles ne s'effectuerait pas impunément. En pénétrant dans le domaine de la science, les femmes perdront leurs qualités propres, se mueront en viragos, en "savantasses", en "hommasses", êtres mixtes

33. Pour reprendre le titre de l'ouvrage dirigé par Roberta Mura.

34. Comme les manifestations d'étudiants à Paris contre Blanche Edwards-Pillet lorsqu'elle présenta le concours de l'internat, au cours desquelles son effigée fut brûlée (F. LEGUAY et C. BARBIZET, *Blanche Edwards-Pillet*, Le Mans, Éd. Cenomane, 1988, pp. 43-45), ou les manifestations violentes contre Marie Curie en 1911 qui l'obligèrent à se réfugier en Angleterre.

sans rôle social défini. Comme elles n'accéderont qu'à l'apparence du savoir et jamais à la puissance créatrice, elles payeront ce faux savoir de la solitude, du célibat, de la stérilité et seront victimes d'un jeu de dupes. A la fin du XIX^e s., l'Académie de Médecine de Paris débat très sérieusement de la stérilité qui menace les étudiantes, tout comme un médecin belge s'inquiète: "Peut-on demander à un organisme dans lequel les détraquements nerveux sont toujours à craindre, la fatigue cérébrale résultant des études?"³⁵. Une revue médicale française conclut: "La femme doctoresse est une de ces herbes folles qui ont envahi la flore de la société moderne; très innocemment, elle s'est imaginée qu'ouvrir des livres et disséquer des cadavres allaient lui créer un cerveau nouveau"³⁶.

Dans l'entre-deux-guerres, le discours n'est plus aussi direct, mais les mécanismes de dissuasion subsistent, les impératifs moraux se multiplient, traduisant cette fois des inquiétudes natalistes qui voient dans la formation intellectuelle des filles une cause de désertion des foyers et de restriction des naissances.

Le mythe de l'objectivité

A mesure que les filles s'imposent, le concept du cerveau scientifique tout masculin devient difficilement tenable. On assiste alors à un changement spectaculaire de perspective où la science, de terrain masculin, devient terrain "neutre", préexistant à toute structure sociale. Comme dans *Les Nouvelles Confessions* de William Boyd, où Hamisch, jeune ami du héros, cherche désespérément à savoir si les mathématiques "sont quelque chose que nous avons inventé ou quelques chose que nous avons découvert", et si "les nombres premiers existaient avant que quiconque y ait pensé"³⁷, la parade à l'avancée intellectuelle des filles consiste désormais à rejeter la science dans un domaine qui ne serait ni construit ni inventé mais simplement à découvrir. Les sciences se situeraient en-dehors du chercheur, dont le sexe n'a plus guère d'importance: la question est non seulement évacuée, elle devient non pertinente.

35. *Le Patriote*, 25 septembre 1988.

36. *La Médecine moderne*, n°11, 1900 cité dans Y. KNIBIEHLER et C. MARAND-FOUQUET, *La femme et les médecins...*, p. 196.

37. Trad. Ch. Besse, Ed. Seuil, Paris, 1988, pp. 77 et 79.

C'est précisément cette neutralisation, masquant des mécanismes de pouvoir analogues mais réaménagés "sous de nouveaux habits"³⁸, qui suscita le développement des études féministes. Exercée dans toutes les sciences, la critique féministe ne parle pas d'une même voix. Elle produit une somme d'études diverses, parfois contradictoires, mais liées par un point de convergence, "la démystification d'une tradition philosophique, politique, scientifique qui, derrière la catégorie abstraite de l'humain universel a systématiquement gommé, exclu ou refoulé les expériences de la moitié, voire de la majorité du genre humain"³⁹.

Aujourd'hui le constat quantitatif de la sous-représentation des femmes ne se limite plus à une simple évaluation statistique. Il débouche sur l'examen des mécanismes d'exclusion ou de cooptation, il analyse les résistances souvent invisibles mais opérantes, l'autocensure que les femmes continuent à exercer largement, ou la pression sociale, le "chantage" au bien-être des enfants, quand ce n'est pas tout simplement l'impossibilité matérielle de concilier la double journée de travail. C'est donc l'ensemble du contexte social dans lequel les femmes peuvent —ou ne peuvent pas— développer leur inventivité qui est investigué.

L'institution scientifique n'échappe pas à la critique. A l'intérieur des universités, les réformes proposées visent la transmission des connaissances et la fonction sociale des sciences. S'interrogeant sur les valeurs que les femmes peuvent transmettre dans leur enseignement et dans leurs pratiques de recherche, Rosi Braidotti suggère que le questionnement féministe soit "comme un laboratoire où l'on essaie de repenser la place et la fonction véritable de l'enseignement supérieur"⁴⁰.

Conclusion

Le principal acquis des études féministes est certainement de restaurer l'incertitude, ce doute originel de la recherche scientifique⁴¹. Assimilant ces études à "une bonne utopie, c'est-à-dire une utopie susceptible de compliquer les modes de fonctionnement qui ont réussi à

38. F. de SINGLY, "Les habits neufs de la domination masculine", *Esprit*, n°196, novembre 1993, pp. 57-64.

39. E. VARIKAS, "Féminisme, modernité, postmodernisme: pour un dialogue des deux côtés de l'océan", *Féminismes au présent*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 59.

40. R. BRAIDOTTI, "Théorie des études féministes: quelques expériences contemporaines en Europe", *Savoir et différence des sexes*, Cahier du GRIF, n°45, automne 1990, Paris, Ed. Tierce, p. 32.

41. A propos duquel Michel Schiff nous interpelle dans ce même volume.

s'imposer comme normaux et inévitables", Isabelle Stengers souligne combien elles sont "susceptibles d'affaiblir ce qui constitue aujourd'hui une des sources de pouvoir des sciences instituées"⁴². Elles ont montré combien la science, loin d'être pure et désincarnée, entretient au contraire de rapports avec les différentes formes de pouvoir étatique, militaire, financier... Même la reconnaissance scientifique dépend plus des relais médiatiques que des compétences.

Aujourd'hui deux courants s'affirment et s'affrontent parmi les féministes. Le plus radical est d'avis que cette science est douteuse et si totalement marquée dans ses pratiques et ses fondements par la prédominance masculine qu'elle ne peut produire autre chose qu'une pensée masculiniste, quel que soit le sexe du chercheur. Il prône en conséquence la constitution d'une «autre science», en rapport avec les expériences des femmes.

Cette conception, très présente en Amérique, ne fait pas l'unanimité en Europe, plus encline à suivre la tradition amorcée par Simone de Beauvoir. "Je ne crois pas, disait-elle, que lorsque les femmes auront l'égalité, se développeront des valeurs spécifiquement féminines [...]. Je pense que la femme libérée serait aussi créatrice que l'homme, mais qu'elle n'apporterait pas de valeurs neuves. Croire le contraire, c'est croire à une nature féminine, ce que j'ai toujours nié"⁴³. Il y est moins question de construire une autre science que de réformer ou de corriger celle qui existe. Cette position s'accompagne d'une exigence de créativité illimitée, "y compris par rapport au féminisme, qui doit [...] aider à élargir notre champ de vision et imaginer les transformations que la présence des femmes peut apporter dans le champ culturel général"⁴⁴. "Savourer le plaisir de la recherche sans arrière-pensée, sans passer pour traître à son sexe"⁴⁵.... Les femmes doivent pouvoir "explorer sans limite tout l'espace du savoir et de la pensée, fidèles au féminisme dans leur infidélité même..."⁴⁶. La crainte de voir les études féministes reproduire aujourd'hui des contraintes et des moules de pensée, à l'instar de ce qu'elles ont naguère dénoncé, est sous-jacente.

42. I. STENGERS, "Mille et un sexes, ou un seul?", *Les théories scientifiques ont-elles un sexe...*, pp. 49 et 36.

43. Interview de Simone de Beauvoir, *Le Nouvel Observateur*, 14 février 1972.

44. M. MARINI, "D'une création minoritaire à une création universelle", *Savoir et différence des sexes*, Cahier du GRIF, n°45, Paris, Ed. Tierce, automne 1990, p. 53.

45. F. BALIBAR, "Y a-t-il une science féminine?", *Le sexe des sciences...*, p. 173.

Le débat sur une «science autre» ou sur une «autre science» est donc largement ouvert. Si les avis divergent avec beaucoup de vigueur, la même conviction en demeure le socle, celle que «les femmes ne peuvent pas se contenter de reprendre à leur compte, sans la critiquer, la vision scientifique de la science»⁴⁷.

46. F. COLLIN, «Ces études qui ne sont pas tout». Fécondité et limites des études féministes, *Savoir et différence des sexes...*, p. 92.

47. F. BALIBAR, «Y a-t-il une science...», p. 178.

Les études féministes ... nouveaux savoirs, nouveaux pouvoirs

Francine Descarries

Pour répondre à l'invitation d'Éliane Gubin, la question au coeur de mon exposé sera celle de l'apport épistémologique, théorique et méthodologique des études féministes au développement de nouveaux savoirs en sciences sociales. Plus précisément, j'essaierai de démontrer comment, dans le sillage du renouveau du mouvement des femmes, les études féministes ont forcé au cours des dernières décennies un questionnement des connaissances, des problématiques théoriques et des catégories mêmes à travers lesquelles ont toujours été définis les rapports hommes-femmes et interprétée la réalité sociale.

Les études féministes se sont maintenant imposées au Québec comme champ d'études pluridisciplinaire. Des disciplines, telles la sociologie, l'anthropologie, l'histoire et les lettres, s'ouvrent progressivement à leurs approches et se montrent plus perméables à leurs problématiques et critiques. Certes, il s'agit toujours d'une relation ambiguë. L'espace occupé demeure périphérique, alors que dans certaines disciplines les interrogations et les connaissances générées par les études féministes sont encore largement ignorées ou bien décrétées incompatibles avec la production de connaissances objectives et générales. Mais, toute proportion gardée, il nous faut tout de même reconnaître - ne serait-ce que pour nous donner le goût de continuer - qu'il y a évolution et que celle-ci va dans le sens d'une meilleure reconnaissance et de plus nombreuses interactions. Aussi, sans prétendre pour autant que certaines formes d'exclusion, ou encore plus banalement d'indifférence à l'égard des préoccupations intellectuelles et politiques, qui constituent la spécificité des études féministes, soient totalement disparues, l'axe de lecture adopté dans le présent exposé

l'axe de lecture adopté dans le présent exposé sera celui de leurs contributions majeures à la reconstruction des connaissances.

Point d'observation

Pour mieux situer le lieu d'où je formule ma réflexion, je rappellerai que la recherche et les études féministes se sont développées au Québec dans le créneau de leur position à l'intersection des cultures française et américaine. Dans une conjoncture également marquée par le dynamisme de groupes de femmes bien organisés, cette situation particulière leur a donné une coloration, une spécificité et j'ajouterais une vitalité intéressantes. Les études féministes québécoises présentent, il me semble, une synthèse assez féconde de la rencontre entre l'approche plus pragmatique, militante et empirique des Américaines et les perspectives théoriques et plus abstraites adoptées par plusieurs féministes françaises. D'un point de vue purement pratique, cette situation favorise, il va sans dire, un accès plus immédiat à l'une ou l'autre pratique et fournit, en l'occurrence, un point d'observation privilégié.

Définition des études féministes

Il est temps de préciser ce que j'entends par études féministes. Sous ce vocable, je désigne un champ pluridisciplinaire de production d'un savoir qui fait appel à diverses théories et méthodologies pour appréhender et analyser la dimension sexuée des rapports sociaux, à la lumière des conditions symboliques, matérielles et sociales de leur reproduction. Il est important de réaliser que les études féministes ne procèdent pas par simple ajout ou juxtaposition du féminin et des catégories de sexe à l'univers d'observation ou aux différents discours disciplinaires.

Elles ne sont pas non plus un champ d'études et de recherches centré uniquement sur les femmes ni, comme on tente souvent de le faire croire pour les discréditer ou les ignorer, un courant normatif et homogène opposé à la démarche scientifique. De fait, les études féministes présentent une démarche qui interpelle les "principaux points aveugles" des disciplines —selon une expression que j'emprunte à Erika Apfelbaum— et qui vise le bouleversement des théories actuelles¹ pour générer une transformation en profondeur des rapports

1. M. BENSTON, "Pour une économie politique de la libération des femmes", *Partisans*, t. 54-55, juillet-octobre 1970, pp. 23-31.

sociaux et de notre façon même de penser le réel ².

Aussi, en inscrivant les femmes au coeur de leur élaboration conceptuelle, les études féministes se posent comme problématique du changement social. Fidèles à la feuille de route tracée par Ti-Grace Atkinson³, au fur et à mesure que les avancées théoriques se clarifient, que les diverses contributions disciplinaires s'accablent et que les enjeux analytiques et sociaux se précisent —mais se multiplient aussi— leur institutionnalisation comme champ multidisciplinaire de recherche et d'enseignement déborde de plus en plus le cadre des analyses des seules conditions de vie des femmes et des différences de comportement entre les femmes et les hommes pour proposer une relecture critique, ou il serait plus juste de dire des relectures critiques, de la dynamique sexuée des rapports sociaux. Si la percée des études féministes a été possible et que ces dernières prennent de plus en plus d'espace dans le champ du savoir, c'est en grande partie grâce aux actions menées par le mouvement contemporain des femmes contre les privilèges masculins et la subordination des femmes dans l'organisation sociale patriarcale. Car, à travers ses analyses critiques et ses luttes socio-politiques, le féminisme contemporain a favorisé l'émergence des désirs, des prédispositions et des habiletés non seulement pour se penser "femme", mais encore pour entraîner un engagement dans la cause des femmes, sous forme d'investissement dans la recherche et la création.

Dans cette optique, l'une des particularités des études féministes, au Québec pour le moins, est de constituer non seulement l'aboutissement d'une interaction dynamique et féconde entre militantes et chercheuses, comme il est d'usage de le reconnaître, mais bel et bien d'avoir été produites par des militantes elles-mêmes. Celles-ci, à titre de femmes et de chercheuses, ont d'abord voulu dénoncer le positivisme et la pseudo-neutralité des sciences, puis se réapproprier les modèles théoriques, sociaux et scientifiques déjà existants pour élargir leur champ d'investigation, englober l'ensemble des rapports sociaux, et multiplier leurs regards et leurs lieux d'intervention afin de permettre aux femmes de mieux comprendre leur propre situation et le fonction-

2. C. GUILLAUMIN, "Pratique du pouvoir et idée de Nature: 1. L'appropriation des femmes", *Questions féministes*, n°2, février 1978, pp. 5-30.

3. T. G. ATKINSON, *L'odyssée d'une amazone*, Paris Des Femmes, 1975.

nement de la société dans son ensemble. Pour la première fois dans l'histoire occidentale, des femmes parviendront à ébranler certaines certitudes du savoir patriarcal, à investir les lieux de production du savoir qui avaient jusque-là toujours réussi à les évincer, à susciter une attitude critique à l'égard des connaissances du savoir/pouvoir patriarcal⁴ et à imposer la prise en compte des rapports sociaux de sexe, tant au niveau des "faits" qu'au niveau théorique⁵.

Bien que cette dimension ne sera pas reprise dans la suite de l'exposé, précisons également que la pensée féministe n'a pas non plus cheminé en vase clos. Bien au contraire. Inscrite dans la mouvance sociale, son évolution paradigmatique ne se comprend qu'à la lumière de son interrelation avec les grandes écoles de pensée contemporaines: freudien, marxiste, existentialiste, structuraliste, post-moderne, ... et les mouvements de filiation et d'opposition qui sont au coeur de cette interrelation. Aussi, les théories et les méthodes produites par les études féministes ne peuvent être associées ni à une seule discipline ni à une seule école de pensée, pas plus qu'elles ne sont le produit d'un seul lieu, d'un seul moment ou de conditions uniques de production. Elles portent la marque de la diversité des différents milieux disciplinaires, théoriques et socio-culturels de leur production et celle de l'interdépendance, de la continuité, voire des contradictions qui lient, et opposent parfois, les différents courants de pensée développés au sein même du mouvement des femmes.

Des conditions d'émergence...

Bref, les études féministes sont nées, au Québec comme ailleurs, de la volonté de produire un savoir renouvelé pour offrir, du point de vue des femmes⁶, une alternative critique à la perspective androcentriste des sciences de l'homme. C'est donc essentiellement en réaction à l'impérialisme et au mépris des théories qui les ont toujours dites et pensées en dehors de leur réalité que les féministes contemporaines ont formulé leurs premières critiques des institutions et des pratiques sociales et qu'elles ont amorcé une démarche conceptuelle concernant les rapports sociaux de sexe. C'est pour intégrer le vécu, l'expérience

4. D. SPENDER, *Women of Ideas And What Men Have Done to them from Aphra Behn to Adrienne Rich*, Boston. Routledge and Kegan Paul, 1982.

5. N.-C. MATHIEU, "Note pour une définition sociologique des catégories de sexe", *Épistémologie sociologique*, n°11, 1971, pp. 19-39.

6. D. SMITH, "Le parti pris des femmes", dans Y. COHEN, dir., *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, 1981, pp. 139-144.

concrète des femmes dans les différentes problématiques du social qu'elles ont oeuvré, à partir de la fin des années soixante, à la reconnaissance, puis à la consolidation d'un savoir et d'un champ d'études spécifiques. Maintenant parvenues à un certain stade de maturité, elles cherchent, de plus en plus, à interroger les rapports sociaux de sexe comme produit d'une construction sociale, comme un système parmi d'autres autour duquel s'organise, se structure et se reproduit l'interrelation des rapports sociaux entre eux.

... à la consolidation

Relevons maintenant quelques-unes des principales dimensions de ce projet féministe de reconstruction théorique afin justement de mettre en évidence ses principales contributions à la production de nouveaux savoirs. Bien entendu, ce bref survol ne pourra traduire toute la complexité de la pensée féministe contemporaine ni rendre compte de la diversité des problématiques et des thématiques qui y ont été développées depuis près de trente ans maintenant. Mon propos devrait néanmoins fournir quelques points de repères pour mieux cerner la place et le rôle des études féministes dans les sciences sociales et humaines et pour situer les trois phases essentielles à travers lesquelles s'est réalisé leur cheminement, soit celles de la prise de conscience, de l'accumulation de connaissances et de la formulation théorique et, enfin, celle de la diversification des perspectives théoriques et de la multiplication des enjeux analytiques. Selon ce découpage, il est possible d'envisager que les études féministes contemporaines sont passées à travers trois principales phases de développement.

Première phase: la prise de conscience

Dans la foulée de l'influence américaine, des historiennes, des anthropologues, des sociologues et des intervenantes sociales ont d'abord développé une approche militante et pragmatique des études féministes. Au cours de cette étape, les femmes ont surtout été appréhendées comme objet de l'analyse sociologique, selon des méthodes conventionnelles d'observation et d'analyse⁷. Orientées vers l'action et informées par la théorie des rôles de sexe, les recherches menées mettent à jour plusieurs des conditions discriminatoires vécues par les femmes dans les sphères de l'éducation et du travail et identifient, à la

7. N. LAURIN-FRENETTE, "Présentation: les femmes dans la sociologie", *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, n°2, 1981. pp. 3-18.

suite de Betty Friedan⁸ qui interprète l'inégalité entre les sexes comme un problème socio-culturel, la socialisation et l'éducation des filles comme principaux outils de changement.

Dès lors, premier et fondamental apport, les études féministes font apparaître l'incontournable nécessité d'intégrer les femmes, comme les hommes, dans toute analyse pour mettre fin à une représentation tronquée de la société et des rapports sociaux. Les présupposés de l'analyse féministe rendent dorénavant impossible de faire de la science comme avant, i.e. d'une façon qui exclut les femmes comme sujets de l'histoire et du savoir et évacue les catégories de sexe (de genre) comme catégories critiques d'analyse. Ainsi le langage écrit et parlé dans le monde universitaire, comme dans le monde politique et social, change peu à peu pour mieux refléter le fait que tant les femmes que les hommes sont partie prenante du discours, comme de la vie elle-même.

Deuxième phase: l'accumulation des connaissances

Très rapidement, les études féministes sauront aller au-delà de la quête d'informations et des intentions de dénonciation qui ont présidé à leur émergence. Elles participeront ainsi à la conception et à la redéfinition des concepts de reproduction sociale, de socialisation, de rôle sexuel, de discrimination, d'égalité et de genre, pour ne nommer que ceux-là. Un tel apport conceptuel provoquera la remise en cause de l'androcentrisme et du double standard qui ont toujours marqué les modèles soi-disant objectifs des sciences de l'homme.

C'est dans un tel contexte que les penseuses féministes, à l'instar d'autres intellectuels, entreprendront, et documenteront "en abondance", la critique épistémologique des notions de neutralité et d'objectivité comme illusion méthodologique. "Tout point de vue qui prétend pouvoir se situer dans une position totalement extérieure est nécessairement limité, faux et mystificateur", écrira la sociologue Angela Miles⁹. Cette critique, qui constitue un des apports majeurs des études féministes, mène à reconnaître l'importance de la subjectivité du chercheur ou de la chercheuse à toutes les étapes du processus de production des connaissances.

8. B. FRIEDAN, *La femme mystifiée*, Paris, Gonthier, 1964.

9. A. MILES, "Sexuality, Diversity and Relativism in the Women's Liberation Movement", *Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, XIX, 1985, 3, p. 9.

Au fil des ans, les chercheuses seront également préoccupées de développer une histoire sociétale qui s'écrit en termes de domination des groupes sociaux les uns par les autres¹⁰. S'accompagnant d'un rejet de la notion de complémentarité des sexes propre aux théories structuro-fonctionnalistes, l'étude des mécanismes de pouvoir, des contraintes patriarcales et de la reproduction sociale sera alors entreprise avec l'intention explicite d'élaborer une théorie féministe de la société. Dans le monde francophone, les revues *Questions féministes* et *Nouvelles questions féministes* seront porteuses de cet enjeu théorique.

Ainsi, de façon concomitante en Europe et en Amérique, des militantes de la gauche proposent, au cours des années soixante-dix, une critique beaucoup plus radicale de l'enfermement des femmes dans les rapports privés¹¹. Suite logique de la réflexion de certaines femmes militantes ou intellectuelles sur les causes profondes de leur propre marginalisation, la pensée radicale cherche surtout à comprendre les mécanismes spécifiques à l'origine de l'infériorisation socio-économique des femmes et du contrôle social exercé sur elles. Les féministes intègrent dorénavant le concept d'oppression à leurs analyses et postulent que toutes les femmes sont individuellement et collectivement opprimées sur la base de leur identité sexuelle¹². Pour la première fois, elles osent dire que c'est pour garantir la reproduction de l'ordre patriarcal que les femmes ont été historiquement réduites au silence et que leur expérience a été niée, invisibilisée et rendue irréaliste. Pour la première fois, des femmes entrent ouvertement en conflit avec les systèmes de pensée dominants et se demandent si la science, les théories et notre vision du monde ont un sexe. Le recours aux notions de patriarcat, de rapports de sexe, de classes de sexe, de sexage, de production domestique et d'appropriation leur permet de dénoncer les arguments naturalistes et culturalistes et de proposer l'émergence de modèles explicatifs sous l'angle de la relation d'appropriation et d'exploitation¹³. Les perspectives radicales convergent donc, au cours de la décennie 1970, dans

10. Ch. DELPHY, "Pour un féminisme matérialiste", *L'arc*, t. 65, 1975, pp. 61-67; A. DWORKIN, *Woman Hating*, Ney York, Dutton, 1974; G. RUBIN, "The traffic in Women", dans R. REITER, dir., *Toward an Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press, 1975, pp. 157-210.

11. Notamment Ch. DELPHY, "L'ennemi principal", *Partisans*, n° spécial, 1970, pp. 112-139; K. MILLET, *La politique du mâle*, Paris, Stock, 1971, M. BENSTON, *op. cit.* C'est aussi le cas de la sociologue N.-C. MATHIEU.

12. C. GULLAUMIN, *op. cit.*

13. Ch. DELPHY, "Pour un féminisme matérialiste" ... *op. cit.*

leur dénonciation des idéologies d'un féminin fondé sur le destin biologique des femmes et forcent la reconnaissance de la triple oppression sexuelle, socio-économique et politique des femmes sur la base de leur identité sexuelle.

Les féministes d'allégeance radicale refusent de problématiser la "différence" parce qu'elles la considèrent comme le lieu d'origine de l'oppression. Elles optent stratégiquement pour une conception autonome et prioritaire des luttes des femmes. Concrètement, les recherches issues de ce courant de pensée s'attaquent aux causes matérielles et économiques de l'oppression et présentent une critique virulente des effets de ce que Kate Millet¹⁴ a dénommé "l'hétérosexualité perversée" et de ce que Guillaumin¹⁵ a reformulé en termes de "rapports de sexe". Les phénomènes inscrits dans l'appropriation individuelle et collective des femmes, en particulier les manifestations tangibles de violence et de contrôle social à leur égard: viol, violence conjugale, inceste, mutilations sexuelles, prostitution, pornographie, ... constituent, pour la première fois, des thèmes prioritaires de recherche.

En outre, en interaction avec les analyses marxistes et socialistes, les féministes interprètent les rapports sociaux de sexe comme mode de structuration de tous les domaines de la vie sociale, incluant le domaine des connaissances et celui des rapports privés entre les hommes et les femmes. Sur le plan analytique, la dynamique de la production et de la reproduction des rapports sociaux de sexe est présentée comme principe explicatif de la division sexuelle du travail, brisant ainsi l'hégémonie des interprétations formulées en termes de déterminisme biologique comme celles formulées en termes de complémentarité des rôles. Les études mettent alors l'accent sur la dimension conflictuelle des rapports de sexe et font éclater le cadre de référence binaire de l'analyse matérialiste en manifestant l'articulation, l'interrelation des différents rapports sociaux entre eux.

Enfin, sur le plan de l'analyse socio-politique, en conceptualisant le patriarcat comme système socio-culturel et en posant comme objet d'analyse et d'intervention les conditions concrètes de la vie des femmes et plus spécifiquement les questions relatives aux rapports au corps, à la maternité et à l'amour, le radicalisme féministe provoque une rupture épistémologique importante en postulant, à l'instar de

14. K. MILLET, *op. cit.*

15. C. GUILLAUMIN, *op. cit.*

Charlotte Bunch¹⁶, qu'il n'y a pas de domaine privé dans une existence personnelle qui ne soit politique, et qu'il n'y a pas non plus de problème politique qui, en dernier ressort, ne soit personnel. Ainsi, les femmes seront invitées à poursuivre le pouvoir jusqu'au coeur de la quotidienneté et des rapports intimes puisque ceux-ci sont socialement construits, écrira Françoise Collin dès 1974¹⁷. Souvent évaluée comme la contribution la plus riche de l'analyse féministe, l'aphorisme "le personnel est politique" est aussi perçu comme une "innovation heureuse dans l'histoire du militantisme" féministe puisqu'il introduit un "nouveau style politique, qui établit l'interrelation entre la sphère du privé et la sphère publique", selon Castro [1974].

Troisième phase: la diversification des perspectives théoriques et la multiplication des enjeux analytiques

Au cours de la décennie quatre-vingt, la recherche d'unité dans les modèles d'interprétation féministes, qui avait été perçue jusqu'alors comme un enjeu socio-politique important sinon comme une nécessité, est de moins en moins recherchée, tandis qu'elle devient aussi de moins en moins possible. Les conceptions de l'égalité entre les sexes et les stratégies proposées pour y parvenir se multiplient¹⁸. Dans une conjoncture socio-politique où les grandes thèses collectivistes sont mises au rancart au profit d'un retour sur l'individu et de la parcellisation des revendications, mais aussi dans un contexte analytique où la théorisation radicale avait fermé la porte à presque toute possibilité de problématiser le vécu "ordinaire" des femmes —et plus particulièrement leur expérience maternelle et celle des rapports amoureux—, les études féministes s'ouvrent à de nouveaux champs d'intérêt et à de nouvelles disciplines.

16. Ch. BUNCH. *Passionate Politics. Feminist Theory in Action. Essays 1968-1986*, New York, St Martin Press, 1987.

17. F. COLLIN, "Pour une politique féministe, fragments d'horizon", *Cahiers du Grif*, n°6, pp. 68-74.

18. H. DAGENAIS, "Méthodologie féministe et anthropologie: une alliance possible", *Anthropologie et Sociétés*, 1987, vol. 11, n°1, pp. 19-44.

Les problèmes d'identité et de culture¹⁹, de même que les discussions sur le concept de genre²⁰ comme catégorie sociale en interaction avec les autres processus sociaux de marquage et de relation, occupent maintenant une large part de l'espace discursif²¹. Sous l'influence des milieux de la philosophie, de la psychanalyse et des lettres, plusieurs auteures, tant en marge qu'au sein des études féministes, s'interrogent sur les problèmes d'éthique et de différence. Reconceptualiser la maternité de manière positive, "déconstruire et renouveler les représentations culturelles et symboliques à partir des femmes et du féminin" et, plus largement, développer une théorie du sujet féminin qui ne serait pas approprié par le masculin²², deviennent des défis théoriques et analytiques à relever. Altérité, culture féminine, différence, féminitude, ... sont les concepts au coeur même de cette nouvelle lecture qui, on ne peut que le déplorer, mène trop souvent à une conception a-historique, voire culturaliste ou même essentialiste, du sujet-féminin; celui-ci étant défini à partir de la seule dimension du maternel pensé comme éthique et comme mode de rapport aux autres²³.

Parallèlement, après avoir pendant longtemps condamné la famille comme lieu de reproduction de l'ordre patriarcal, plusieurs autres chercheuses féministes se tournent à nouveau vers l'analyse des différentes facettes de la vie familiale. De plus en plus, l'emphase est mise sur des thématiques concernant les trajectoires de vie, l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale, la féminisation de la pauvreté, la place des femmes dans les sphères politique et économique,

19. L. IRIGARAY, *Ethique de la différence sexuelle*, Paris, Éd. de Minuit, 1984; J. FLAX, *Thinking fragments: Psychoanalysis, Feminism and Postmodernism in the Contemporary West*, Berkeley, University of California Press, 1989.

20. J. SCOTT, "Genre: une catégorie utile d'analyse historique", dans *Le genre dans l'histoire*, Les Cahiers du Grif, 1987, pp. 125-153.

21. A.-M. DAUNE-RICHARD et A.-M. DEVREUX, "Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique", *Recherches féministes*, vol. 5, n°2, 1992, pp. 7-30.

22. M. HAICAULT, "Le symbolique dans la complexité des rapports sociaux de sexe: le travail de la doxa", dans *Actes du groupe de travail Sociologie des rapports sociaux de sexe*, Aix-en-Provence, LEST, 1993, pp. 16-44. La citation est de Louise VANDELAC (1990, p. 8).

23. M. A. SIMON, "Motherhood Feminism and Identity", *Women's Studies International Forum*, vol. 7, 1984, n°5, pp. 349-369. Pour une discussion sur cette question, voir: F. DESCARRIES et Ch. CORBEIL, "Penser la maternité: les courants d'idées au sein du mouvement contemporain des femmes", *Recherches sociographiques*, Vol. 32, no 3, 1991, pp. 346-366.

les mécanismes du contrôle social exercé à l'égard des femmes, etc. En outre, les chercheuses féministes réalisent toute l'importance de pousser plus loin l'interrogation des processus de catégorisation (sexe, race, classe) comme principe d'organisation du social et de questionner leurs effets à la lumière des nouvelles représentations et pratiques mises en place, tant par les hommes que par les femmes.

Sur le plan méthodologique, en rupture non seulement avec les modèles hiérarchiques de fonctionnement, mais encore avec certains des plus sacro-saints présumés de la recherche dite scientifique, les chercheuses féministes explorent différentes démarches susceptibles de réduire les tensions entre théorie et pratique, mais surtout de faciliter l'arrimage de leurs préoccupations de recherche aux demandes et aux besoins des groupes de femmes. Voulant démontrer la compatibilité entre la recherche et l'engagement politique, soucieuses d'inscrire leur démarche dans un projet de transformation sociale, plusieurs chercheuses au Québec se montrent particulièrement réceptives à la pratique de la recherche-action. Ce type de recherche participative leur apparaît une voie prometteuse en raison de son ouverture et de son enracinement dans le réel et dans la pratique. Elles y voient un outil méthodologique intéressant, même si complexe et difficile d'usage, pour se rapprocher de besoins exprimés par les groupes de femmes et les intégrer à leurs préoccupations de recherche. De toute évidence, la recherche-action est une méthode dont les fondements se rapprochent des intentions de la recherche féministe, notamment en ce qu'elle favorise l'inscription des femmes comme sujets et non comme objets de la recherche et qu'elle facilite la réappropriation de la réflexion et des résultats par les femmes elles-mêmes. C'est dans le même esprit que de nombreuses chercheuses féministes contribueront au développement des approches qualitatives, considérant que celles-ci se prêtent mieux à l'intégration de la parole et de l'expérience des femmes, prérequis jugé essentiel pour redonner son vrai sens à la théorie.

Enfin mentionnons que les méthodes féministes ont largement contribué à démontrer l'intérêt et l'efficacité du recours à des approches interdisciplinaires pour favoriser l'émergence de nouvelles conditions de production des savoirs. Comme elles cherchent à intégrer dans leur champ d'analyse l'ensemble des pratiques des femmes et des rapports sociaux qui les encadrent, tout en favorisant l'élaboration d'une

connaissance intégrée et non morcelée du social²⁴, il était logique qu'elles rejettent l'enfermement et la rigidité des prémisses et des concepts disciplinaires pour rejoindre la multidimensionnalité des facettes et des enjeux des rapports de sexe²⁵.

Conclusion

De ce qui précède, il est d'ores et déjà possible d'affirmer que, même si les apports théoriques, méthodologiques et empiriques des études féministes sont encore trop souvent ignorés, voire disqualifiés, ces dernières représentent maintenant, "un lieu légitime en milieu académique et leur visibilité grandissante découle notamment de changements marqués au sceau de la croissance du domaine"²⁶. La diversité de leurs méthodes et de leurs problématiques pour décrire et expliciter la réalité des femmes témoigne d'un dynamisme qui ne se dément pas. Ainsi, indépendamment de leur éclairage disciplinaire particulier, les études féministes contemporaines ont favorisé l'émergence d'un travail de déconstruction et de critique épistémologique qui pose le "sexe" comme catégorie critique d'analyse, manifeste les effets structurants des rapports sociaux de sexe dans toutes les dimensions du social et rejette les notions d'objectivité et d'universalisme, de même que l'arbitraire et les visées politiques des distinctions entre le privé et le politique. Sous ce rapport, les présupposés d'analyse des études féministes ont obligé les autres disciplines à élargir leur questionnement et à s'ouvrir à l'interdisciplinarité pour couvrir et rendre visibles les multiples expériences, perceptions et réalités de femmes.

24. M. ISNARD, "Questions de méthodes et de rapports aux savoirs", *Bief*, 7-8, novembre 1981, pp. 113-121.

25. À cet égard, prenant une certaine distance par rapport au processus qui a présidé à l'institutionnalisation des *Women's studies* dans les universités anglophones et américaines, au Québec nous avons plutôt misé sur un double mode de développement qui visait à la fois l'intégration de cours, et de concentration, en études féministes dans les différents programmes disciplinaires et la mise en place de lieux de concertation et de regroupement. Nous avons cherché à travers cette formule à favoriser, d'une part, la formation de spécialistes en études féministes dotées d'une formation théorique et méthodologique de base bien ancrée dans un enseignement disciplinaire et, d'autre part, le développement interdisciplinaire des études féministes par la création de groupes, de centres et d'instituts, tel l'IREF, l'*Institut de recherche et d'études féministes*, auquel j'appartiens à l'UQAM.

26. M. DE KONINCK, "Préambule", dans *Répertoire des cours -Femmes, Féminismes, Rapports de sexe...*, Québec, Université Laval, 1990-1992, 2e édition.

Par contre, face au conservatisme politique et le retour aux solutions individuelles comme modèle d'action qui marquent la période actuelle, un risque réel de concentration des questionnements théoriques et militants sur les problèmes du spécifique, du particulier et du singulier nous apparaît peser sur le développement futur des études féministes. Aussi, même si leur avenir est lié au maintien d'objectifs d'excellence académique, intellectuelle et scientifique, il apparaît primordial de rappeler que la légitimité première, le dynamisme et le pluralisme de ce champ d'études ont d'abord été puisés à même ses sources militantes et politiques. Aussi, tant et aussi longtemps que les mécanismes de marginalisation ou d'exclusion des femmes, qui ont constitué leur premier objet d'analyse, n'auront pas été éliminés, il faut réaliser que l'enjeu fondamental demeure une adhésion militante aux objectifs de transformation des conditions qui permettent toujours la reproduction de rapports hiérarchisés entre les sexes. Enfin, il est indéniable que le développement même de la recherche féministe et la multiplication de ses voies et de ses lieux de questionnement sont des stratégies essentielles pour interpeller chacune des disciplines et faire reconnaître la légitimité et l'intérêt intrinsèque de la participation des femmes au monde des idées, de la science et de la recherche.

Grandeur et misère de la critique féministe en science politique

Evelyne Tardy

Une des conséquences directes du mouvement féministe dans les pays industrialisés a été le questionnement du savoir qu'il a provoqué chez les chercheuses féministes. Toutes les disciplines scientifiques ont été plus ou moins atteintes. La science politique n'a pas fait exception même si encore aujourd'hui la grande majorité des politologues masculins font comme si rien ne s'était effectivement passé.

La remise en question des rapports hommes/femmes a interpellé l'ensemble des productions scientifiques. Les chercheuses féministes, qu'elles soient historiennes, philosophes, sociologues, économistes, politologues... etc., ont fait apparaître les femmes dans le savoir disciplinaire, non plus comme objet d'étude mais comme sujet à part entière de ce savoir.

Cette insertion des femmes dans l'histoire de la connaissance a été une caractéristique marquante des années 1970. Si elle se continue aujourd'hui, elle n'est plus le seul angle d'approche des chercheuses féministes. En effet, à partir des années 1980, on ne s'est plus contenté de sortir de l'ombre les femmes, les théories scientifiques ont été elles aussi attaquées par le virus de la critique féministe.

Plusieurs travaux ont alors porté sur le sexisme de la science et les biais des disciplines scientifiques. Au Canada les premières publications dans ce domaine remontent à 1979 et ont été le fait de deux philosophes ontariennes, Lorene Clark et Lynda Lange, qui ont dénoncé le

sexisme comme théorie sociale et politique en passant en revue Platon, Locke, Rousseau, Nietzsche et Marx. La philosophe québécoise Louise Marcil-Lacoste dans *La raison en procès. Essai sur la philosophie et le sexisme*, paru en 1987, a analysé le sexisme comme philosophie. Roberta Mura a dirigé un recueil sur la critique des disciplines: *Un savoir à notre image?* en 1991 dans lequel seize disciplines sont mises au pilori, dont la science politique, et en 1991 Anne Decerf de l'Université de Moncton nous conviait à un colloque dont le thème était: *Les théories scientifiques ont-elles un sexe?*

Ces questionnements apportés par les chercheuses féministes se sont traduits par un développement considérable des études féministes au Canada et au Québec. Et il ne faudrait pas croire que ces études concernent seulement les "Women's studies" des universités anglophones. Dans l'ensemble du Canada, notre collègue la sociologue Louise Vandelac a recensé plus de 15 universités où se donnaient des enseignements en français sur les femmes et les rapports de sexes¹. Des enquêtes pan-canadiennes ont permis de recenser plus de 1.000 professeures anglophones et francophones en études féministes au Canada dans les universités canadiennes. Au Québec, le répertoire de la chaire d'étude sur la condition des femmes de l'Université Laval recense plus de 300 chercheuses s'identifiant aux études féministes². Les mémoires et les thèses sur les femmes et les rapports de sexes commencent à être suffisamment nombreux pour faire l'objet de recensions spécifiques.

La pensée féministe transcende les disciplines scientifiques, même si les chercheuses, elles, restent formées et déformées par un savoir disciplinaire, ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes. C'est néanmoins dans le cadre étroit d'un savoir disciplinaire, la science politique, que je situerai ma présentation.

1. *Répertoire des cours Femmes Féminismes et Rapports de sexes offerts en français par 15 universités canadiennes*, Chaire d'études sur la condition des femmes, Université Laval, 3e édition, Québec, 1993.

2. *Repères 1993, répertoire regroupant les chercheuses québécoises s'identifiant aux études féministes*, chaire d'étude sur la condition des femmes, Université Laval, Québec, 1993.

Impact du féminisme sur l'enseignement en science politique

La science politique comme discipline scientifique est née tardivement, au 20^e siècle, elle reste profondément marquée par les «monstres sacrés de la philosophie politique»³ que furent Platon, Aristote, Locke, Hobbes, Rousseau, Engels et Marx, par exemple. Leurs postulats de base concernant l'exclusion des femmes de la vie publique, ou le lien nécessaire entre leur émancipation et celle de l'ensemble de la classe ouvrière, furent repris presque intégralement par les théoriciens du 20^e siècle.

Alors que la science politique est centrée sur l'étude du pouvoir et des rapports de pouvoir dans la société, les rapports de pouvoir entre les sexes qui sont des rapports de domination/subordination et qui structurent et traversent l'ensemble de cette société, ont été écartés de la pensée politique. Le champ politique relevant de l'espace public a été défini en opposition à l'espace privé dans lequel furent relégués les rapports de pouvoir entre les sexes et les femmes elles-mêmes qui, pendant des siècles, n'obtinrent même pas le statut de citoyennes. On parla de suffrage universel comme conquête démocratique alors que ce dernier excluait la moitié de la population pour laquelle, du reste, école et université avaient longtemps été interdites.

L'objet de la science politique défini presque exclusivement par des hommes est de toute évidence partiel et partial, pour reprendre l'expression de notre collègue sociologue Danielle Juteau⁴. Quant à l'enseignement dans les universités, il reste encore très majoritairement

3. Phillippe Braud, *La science politique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 1982, p.3.

4. D. JUTEAU-LEE, "Visions partielles, visions partiales: remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées", *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, n°2, pp. 33-47. L. M.G. CLARCK et L. LANGE (éd.), *The Sexism of Social and Political Theory*, Toronto, University of Toronto Press, 1979. Voir également les analyses critiques d'É. LANGE et W. GOVE (éd.), *A Feminist Perspective in the Academy*, Chicago, University Press, 1981, ou encore Dale SPENDER (éd.), *Men's Studies Modified the Impact of Feminism on the Academic Disciplines*, Oxford, Pergamon Press, 1981, en particulier l'article de Joni LOVENDUSKI, "Toward the Emasculation of Political Science. The Impact of Feminism", pp. 83 à 98, D. LAMOUREUX et M. DE SÈVE, «Faut-il laisser notre sexe au vestiaire», *Politique*, vol. 15, 1989, V. SAPIRO, "Political Connections: Gender and the Meanings of Politics", *Les avenues de la science politique, théories paradigmes et scientificité*, ACFAS, Cahiers scientifiques no. 73, 1990, p. 57 à 71.

masculin malgré un effort récent de recrutement de femmes professeurs. Mais il est intéressant de noter que là où il y a des politologues féministes, le plus souvent cela se traduit également par des enseignements sur: femmes, féminisme et politique, et ce aux premier, deuxième ou troisième cycles universitaires.

Les thématiques abordées ne sont plus limitées à l'histoire du droit de vote et au constat de la sous-représentation des femmes en politique. Ces dernières années surtout, grâce aux recherches de plus en plus nombreuses dans ce champ disciplinaire, les thèmes abordés se sont diversifiés. C'est ainsi que certains cours abordent les aspects suivants: Les femmes et le pouvoir politique, le comportement politique des femmes, les femmes comme groupes de pression, les idées politiques et les femmes, les femmes et l'État, les différences entre hommes et femmes dans le militantisme politique, la sphère privée «versus» la sphère publique, la critique épistémologique de la science politique, les nouvelles thématiques politiques introduites par le féminisme etc.

Certains de ces cours sont obligatoires dans le cheminement académique de tous les étudiants et de toutes les étudiantes. Mais la plupart d'entre eux restent optionnels et dans ce cas-là ce sont plus souvent des femmes que des hommes qui prennent ces cours.

Impact du féminisme sur la recherche en science politique

Il n'y a pas que l'enseignement en science politique qui a été interpellé par les féministes, ces dernières avaient déjà investi le champ de la recherche puisque les premières recherches sur les femmes et la politique, au Québec et dans le reste du Canada, remontent à la fin des années 1960-début 1970⁵.

Les premières recherches, elles aussi, ont d'abord traité de la sous-représentation des femmes dans les partis politiques, de leur participa-

5. F. DEPATIE, *La participation politique des femmes au Québec*, Études préparées pour la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, n°10, Montréal, F.F.Q., 1969; C. CLEVERDON, *The start of Liberation. The Women Suffrage Movement in Canada*, Toronto, University Press, 1974; J. Mc Calla VICKERS, *A preliminary Statistical Map of Female candidacies in Federal and Provincial Elections, 1951, 1974*, Ottawa, Canada, 1975.

tion au processus électoral et des caractéristiques des candidates et des élues⁶.

Puis petit à petit, la problématique s'est élargie et diversifiée. On a abordé les différences de genre en politique, les liens entre le féminisme et les élues, le militantisme au féminin, la gestion différente du politique, les femmes et le pouvoir, le mouvement féministe et ses impacts politiques...⁷.

Le lien que certaines féministes comme la politologue Diane Lamoureux font entre le mouvement féministe et la réflexion féministe sur l'État, en particulier par le biais du rapport des femmes à l'État-Providence, apporte de nouveaux questionnements sur l'objet même de la science politique. Pour elle, "La réflexion féministe s'inscrit dans certains débats concernant l'élargissement de l'espace public"⁸. Mais elle n'est pas la seule à prôner l'élargissement de l'espace public à partir de l'expérience du mouvement des femmes, c'est également le cas des politologues comme Micheline de Sève, Angela Miles ou Caroline Andrew par exemple qui intègrent à la réflexion féministe des thèmes comme l'avortement, la violence faite aux femmes, la sécurité dans la ville... etc.

6. M.-J. BRODIE, "Recrutement of Canadian Women Provincial Legislators 1950-1975", *Atlantis*, n°2, 2, part I, 1977, pp. 6-17; S.B. BASHEVKIN, "Women 's Participation in the Ontario Political Parties, 1971, 1981" *Journal of Canadian Studies/Revue d'Études canadiennes*, n°17, 2, 1982, pp. 44-54; É. TARDY et al., *La politique, un monde d'hommes? Une étude sur les mairesses au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1982; K. M. KOPINACK, "Women in Canadian Municipal Politics: Two Step Forward, One Step Back", *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, n°22, 3, 1985, pp. 994-410.

7. Notamment C. ANDREW, "Contribution du féminisme au développement des connaissances en science politique", *Les avenues de la sciences politique...*, pp. 19-24; S. PAQUEROT, *Femmes et pouvoir*, Québec, Conseil du Statut de la Femme, 1983; J. Mc Calla VICKERS, *Getting Thingd Done. Women's Views of their involvement in Political Life. Elections 1951, 1974*, Ottawa, Unesco/CRIAW/ICREF, 1988; A.-M. GINGRAS, Ch. MAILLÉ et É. TARDY, *Sexes et militantisme*, Montréal, Ed. du CIDIHCA, 1989; M. TREMBLAY, "Les élues du 31e Parlement du Québec et les mouvements féministes de quelques affinités idéologiques", *Politique*, n°16, 1989, pp. 87-109, Ch. MAILLÉ, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal. Éd.. Albert Saint-Martin, 1990.

8. D. LAMOUREUX, "L'Amère patrie: les femmes et l'État", *Recherches féministes*, vol. 3, n°1, 1990, p. 5.

La science politique et la pensée féministe

Malgré le fait que le féminisme soit une réalité sociale historique récurrente depuis 150 ans, comme le signale Geneviève Fraisse⁹, et que des théoriciennes comme Colette Guillaumin considèrent l'introduction de l'analyse des rapports sociaux de sexes comme un événement scientifique comparable à "l'émancipation des sciences de la nature hors du théologique"¹⁰, malgré le développement de l'enseignement et la recherche féministe dans le champ de la science politique, nous sommes forcées de constater que cette dernière n'a guère été "touchée par le bouillonnement intellectuel du féminisme"¹¹. La politologue Caroline Andrew "ne croit pas que la science politique a vraiment utilisé la réflexion féministe pour développer ses connaissances"¹². Pour elle, la minorisation des femmes politologues s'expliquerait, en partie seulement, par le fait que nous ne représentons pas une «masse critique» susceptible d'influencer réellement la discipline. Mais plus encore, elle voit une incompatibilité fondamentale entre féminisme et discipline scientifique. En effet, du fait que la majorité de nos collègues masculins politologues ne remettent guère en question les frontières de leur discipline ni l'objet de la science politique, le féminisme est vu comme quelque chose de non pertinent et, à la limite, comme quelque chose qui ne peut être utilisé¹³.

Les chercheuses féministes ont constaté que, quelles que soient les disciplines, les femmes avaient été systématiquement occultées ou considérées comme déviantes ou marginales. Le savoir et les actions des femmes se sont vus ridiculisés (les femmes savantes) discrédités (les pétroleuses) ou tout simplement ignorés (Olympe de Gouges).

Ce constat a provoqué chez elles le désir de ne pas s'enfermer dans l'optique disciplinaire, mais plutôt de cerner les rapports de genre à partir d'une vision plus globale, moins cloisonnée, moins parcellaire de la réalité des femmes.

9. G. FRAISSE, *La Raison des femmes*, Paris, Plon, 1992, p. 193.

10. C. GUILLAUMIN, "Femmes et théories de la société: remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées", *Sociologie et Sociétés*, t. XIII, n°2, oct. 1981, p. 29.

11. C. ANDREW, "Contributions...", p. 19.

12. *Ibidem*.

13. *Idem*, p. 21.

Cette vision s'est traduite non seulement à travers leurs enseignements et leurs recherches, comme nous l'avons signalé précédemment, mais également par une remise en question des méthodologies utilisées dans bon nombre de recherches. Plusieurs politologues féministes québécoises ou canadiennes s'inscrivent dans une démarche critique de la connaissance, remettant en question la fausse neutralité et objectivité dont se drapent si dignement plusieurs de leurs collègues encore très imprégnés de positivisme. Le souci d'intégrer le vécu des personnes, des femmes en particulier, pour comprendre et interpréter la réalité et de lier connaissance et acteur (caractéristiques de nombreuses recherches féministes) va à l'encontre du paradigme néo-positiviste encore dominant en science politique.

Dans la pure tradition de la science politique, Loubet del Bayle met en garde contre le savoir militant qui ne peut être considéré comme un savoir scientifique¹⁴. Or c'est très souvent le statut qui est réservé au savoir féministe: un savoir militant et par le fait même non scientifique. Micheline de Sève et Diane Lamoureux dans *La science politique a-t-elle un sexe?* rappellent que cette distinction weberienne entre le «savant» et «le politique» a largement été utilisée pour tenter de dévaluer les courants critiques à l'intérieur de la discipline, principalement ceux qui se réclamaient de leurs liens avec les mouvements sociaux¹⁵.

Guillaumin rappelle, dans un texte qui a fait école dans la pensée féministe, que l'essentiel de l'entrée des minoritaires dans le domaine théorique c'est le bouleversement des perspectives et la subversion qu'ils introduisent, et que ces textes théoriques sont toujours, sans exception, à leur apparition disqualifiés sur le plan théorique et présentés comme des textes militants¹⁶.

Malgré cela, Andrew considère que la science politique a intérêt à être influencée par le féminisme car «le féminisme étant un projet social, en plus d'un projet épistémologique... c'est peut-être quelque

14. J.-L. LOUBET DEL BAYE. «De la science politique», *Politique*, n°20, automne 1991, p. 119.

15. M. DE SÈVE et D. LAMOUREUX, «La science politique a-t-elle un sexe?», *Un savoir à notre image...*, p. 145.

16 C. GUILLAUMIN, *op. cit.*, pp. 21-22.

chose dont la science politique a besoin”, dira-t-elle ¹⁷. La science politique peut-être, mais nos collègues politologues, eux! La grande majorité des collègues qui sont imperméables à ce “bouillonnement intellectuel” qu’est le féminisme sont le plus souvent des hommes; se sentent-ils interpellés par nos remises en questions? Très peu.

Les politologues et leurs collègues féministes

Ces dernières années, les politologues féministes ont eu tendance à aménager “des espaces où respirer” pour reprendre l’expression de Diane Lamoureux¹⁸, des espaces en dehors de la discipline dans les sections féministes qui se sont créées dans bon nombre d’universités au Canada. Si effectivement ces lieux pluridisciplinaires sont à la fois des lieux de ressourcement et de convivialité, ils risquent à long terme de miner les efforts de transformation de cette discipline et des savoirs qui s’y rattachent. “A l’intérieur nous pouvons encore déranger, à l’extérieur nous ne dérangeons personne”.

Il est symptomatique de constater que de très nombreux collègues masculins n’assistent jamais à nos colloques, à nos débats, ne lisent pas nos publications, ou s’ils le font, ne se donnent même pas la peine de les citer ou de les intégrer à leur enseignement. Est-ce du mépris, de l’indifférence ou tout simplement de la méconnaissance? Devant ce rejet plusieurs féministes déposent les armes et se réfugient dans des enseignements, des recherches, des revues, des activités féministes, contribuant ainsi à leur propre exclusion du champ disciplinaire et s’empêchant de transformer un jour ce dernier.

Conclusion

Quinze après les premières recherches et enseignements féministes dans le champ de la science politique le constat d’un savoir spécifique qui se développe d’une façon parallèle à l’intérieur de la discipline pose de sérieux problèmes. Nous sommes convaincues qu’il faut non seulement “être en mesure de construire notre espace dans ses murs”, comme le souhaite Diane Lamoureux, mais exiger que ce savoir se transforme et intègre notre réflexion féministe.

17. C. ANDREW, *op. cit.*, p. 23.

18. D. LAMOUREUX, “L’amère patrie...”, p. 35.

Pour ce faire j'ai l'impression qu'il ne faut guère compter sur nos collègues politologues; il faut je pense miser sur notre propre enseignement et nos propres recherches. Il faut se battre davantage pour que nos cours deviennent *obligatoires* dans le cursus disciplinaire afin que tous les étudiants et les étudiantes prennent connaissance de ces nouveaux questionnements dans leur discipline et les remises en question qu'ils soulèvent. Tant que notre enseignement restera optionnel, plus ou moins marginal, il ne sera pris au sérieux ni par nos "pairs" ni par nos étudiants et étudiantes. Les rapports de genre fondamentaux pour comprendre l'ensemble de l'organisation sociale ne seront pris en compte dans l'enseignement en science politique qu'à ce prix.

Préoccupations féministes en matière d'espace urbain et d'habitat

Roland Mayerl

Considérations générales

La participation des femmes, à égalité avec les hommes, au processus de prise de décision dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux est un objectif à atteindre à court terme, si l'on veut satisfaire à l'exigence démocratique de l'égalité de traitement des femmes et des hommes. S'agissant de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme et de l'architecture, il paraît évident que les femmes sont concernées au moins autant que les hommes et que leurs préoccupations, leurs points de vue et leurs expériences, spécifiques ou non, devraient être pris en considération au même titre que ceux des hommes.

Par contre il est très difficile de cerner les enjeux et de mobiliser les habitants à un projet car les problèmes sont complexes et engagent une multitude d'acteurs, de plus le temps de la ville n'est pas celui du politique et encore moins celui du quotidien. Lieux et milieux de vie en tout cas ne sont pas neutres et peuvent au contraire être considérés comme les révélateurs des rapports sociaux entre les sexes qu'ils peuvent contribuer à renforcer mais aussi à transformer.

A travers les recherches effectuées en la matière, on constate que ces thèmes sont pratiquement toujours traités dans la seule perspective des valeurs et préoccupations masculines posées *a priori* comme uni-

verselles. Les importantes mutations en cours dans nos sociétés —les nouveaux types et mode d'organisation du travail, la diversification des modèles familiaux, la mobilité accrue des personnes— concernent toutefois tant les femmes que les hommes mais ne sont que rarement évoquées dans une perspective du genre lors de l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire ou dans un atelier d'une école d'architecture.

Un champ de recherche nouveau

L'interprétation de l'espace selon les rapports de sexe, l'examen des actions passées et présentes des femmes sur l'environnement, l'étude des expériences prenant en compte cette dimension, la conception de projets d'aménagement inspirés par une vision égalitaire entre les hommes et les femmes, voilà autant de voies qu'explorent un nombre croissant de chercheurs et de chercheuses, de praticiens et de praticiennes, de citoyens et de citoyennes, en Europe et en Amérique du Nord notamment.

Ces problématiques liées à l'espace urbain, à la ville, à l'habitat, au logement ont été constitués en objets de recherche suite au déplacement des frontières conceptuelles opéré par les recherches féministes dans le cadre de travaux pluri-, inter- et transdisciplinaires à partir des années 80. Une littérature abondante et des manifestations diverses témoignent de l'intérêt porté à ce domaine depuis une quinzaine d'années. Par exemple, à l'École d'architecture de l'UCLA à Los Angeles, une conférence en 1986 portait sur l'aménagement de la ville afin d'endiguer la violence à l'égard des femmes. Le numéro d'octobre 1991 de la revue *Architecture* ("Women in Architecture") présente des analyses relatives à la situation des femmes dans l'enseignement et les agences d'architecture. L'ACSA (*Association of Collegiate Schools of Architecture*) consacre pour sa part un numéro spécial de son journal en septembre 1993 à la problématique du genre dans les écoles d'architecture.

A l'école d'architecture de Yale, Dolores Hayden, auteure de *New Domestic Revolution*, crée le *Journal of Architecture and Feminism*. Le laboratoire d'études politiques et administratives de l'Université Laval à Québec publie, dès 1984, un ouvrage qui a pour sujet "Rapports hommes-femmes et structuration de l'urbain contemporain". En 1992, la

Ville de Montréal demande, sur base du rapport "Femmes et Ville", que les préoccupations de sécurité pour les femmes soient prises en compte par les services concernés. Dans la foulée, le CAFSU (Comité d'action Femmes et sécurité urbaine) est créé, qui base ses recherches-actions sur une analyse féministe de l'espace urbain.

En Europe, le Conseil de l'Europe a organisé à Athènes un séminaire sur "La participation des femmes aux décisions en matière d'aménagement du territoire et du cadre de vie. Dans la plupart des pays de la Communauté européenne, des associations voient le jour pour promouvoir l'aménagement du territoire et du cadre de vie en tenant compte des besoins des femmes¹: colloques, rapports, analyses se multiplient depuis peu.

Les perspectives féministes ont donc permis "une ouverture de la sociologie urbaine sur le champ des catégories de sexe-genre, [qui] est également ouverture de la sociologie de la condition féminine sur la question de l'espace..."(Dominique Masson, Québec). Comme le souligne très clairement Jean-Bernard Racine, professeur à l'Ecole des HEC de Lausanne: "On commence à s'en rendre compte: les femmes ne se répartissent pas au hasard dans une ville. Selon qu'elles vivent seules ou en couple, qu'elles ont ou non des enfants, et, bien sûr, selon leur lieu d'origine, selon la classe sociale à laquelle elles appartiennent. Tout se passe comme si certains espaces, mais aussi certains types de mobilité spatiale, toujours vécus de manière plus difficile que ne vivent les hommes, étaient dévolus, imposés aux femmes de par leurs fonctions de reproductrices biologiques et sociales de la force de travail (...)".

1. En France, l'association "Groupe Cadre de Vie" (1975), en Allemagne, le réseau FOPA (Feministischen Organisation von Planerinnen und Architektinnen) qui édite la revue *Frei-Raum* depuis 1983. Dans les pays nordiques, KJB.association fondée en 1977 dont les recherches sont axées sur l'organisation des femmes en matière d'habitat et d'environnement. Un Congrès européen sera organisé sur le thème "Femmes, Habitat, Urbanisme et Transports en commun dans l'Europe future" aux Pays-Bas en 1994, en juin de la même année, une conférence internationale "Redéfinir la Ville, redéfinir les Solidarités" est prévue en Grèce.

Une recherche-action au niveau européen

C'est à partir de réflexions semblables et de réalisations exemplaires d'habitat alternatif que l'idée m'est venue de proposer une enquête au niveau européen. Un premier projet, déposé à la Commission des Communautés Européennes, avait pour titre *Femmes et Habitat*, il a dû être adapté aux exigences du Troisième programme d'action et s'est mué ainsi en une recherche-action intitulée "Le mode de prise de décision des femmes et des hommes en matière d'espace urbain et d'habitat dans les écoles d'architecture et sur le plan institutionnel".

Ambition du projet et premiers résultats

Je présenterai ici quelques aspects du rapport final en me limitant principalement à la situation en Belgique et en France, pour éviter une étude comparative trop fastidieuse entre les six pays concernés².

Disons d'emblée qu'en raison d'un budget restreint, il a fallu réduire nos ambitions et nous limiter à analyser la situation dans les écoles d'architecture et, accessoirement, sur le plan institutionnel dans les six pays concernés. Deux volets essentiels composent cette analyse, celui de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et celui de la prise en compte de la dimension du genre. En s'appuyant sur les travaux effectués en Europe et en Amérique du Nord, cette recherche-action vise aussi à montrer l'intérêt pour les chercheurs et les décideurs d'une approche de la problématique de l'espace urbain et de l'habitat dans une perspective de genre, en tant que facteur dynamisant lors de la programmation, de la conception, de l'aménagement et de la gestion de la cité. L'ambition à plus long terme est qu'une prise de conscience

2. Le rapport final complet peut être demandé à la Commission des Communautés européennes. Ce travail a été réalisé sous le couvert d'une association prônant la participation des habitants à l'amélioration du cadre de vie —*Habitat et Participation*— mais qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas pris en compte la dimension du genre dans ses études. J'ai pour ma part assuré la coordination du projet et effectué l'analyse de la situation belge et française. Les autres partenaires sont Dian Vaiou et Annie Vrychea (Université technique d'Athènes et Praxis, Grèce), Karen Zahle (Laboratoire de l'Habitat lié à l'École d'architecture de Copenhague, Danemark), Ute Beik et Usula Heuiler (Association FOPA, Dortmund, Allemagne) Gozi Wamuo et Ann de Graft Johnson (*Matrix*, coopérative multi-ethnique d'architectes, Angleterre).

collective de la dimension du genre dans la ville devrait contribuer à améliorer notre cadre de vie à tous, à diminuer le facteur d'exclusion par l'habitat, les transports et les services.

Dans cette optique, et avec cette ambition, cinq domaines de recherche nous ont semblé «porteurs» :

1. Le logement en tant que superposition de territoires vécus au masculin et au féminin
2. Les équipements collectifs et communautaires de proximité qui conditionnent l'égalité de chance pour les femmes à l'accès au monde du travail et à la vie sociale et culturelle
3. Les transports qui contribuent ou non à la liberté de circulation des citoyens et des citoyennes
4. La sécurité des personnes, et des femmes en particulier, à l'occasion de la conception et de l'aménagements des espaces publics
5. La participation des usagers, les organisations de concertation, les modes d'appropriation des espaces par les femmes et par les hommes.

Ces aspects sont inclus dans les questionnaires, élaborés selon une trame générale identique, et adressés aux Ecoles et Instituts d'Architecture afin de connaître la répartition des femmes et des hommes parmi le corps enseignant et parmi les étudiants, aux enseignant(e)s à qui il a été demandé de réagir plus particulièrement à la prise en compte de la dimension du genre dans les matières enseignées, enfin à des personnalités diverses, architectes, sociologues, géographes.

Quelques éléments de réponse

Une école sur trois seulement a répondu (sauf en Grèce et au Danemark qui n'ont que deux Écoles ou Départements d'architecture). Cette faible participation démontre à la fois le peu d'intérêt et/ou la méconnaissance pour la problématique, mais remet également en cause la diffusion des informations au sein de ces institutions: il nous est vite apparu que les questionnaires n'arrivaient pas nécessairement entre toutes les mains et que peu de personnes étaient enclines à y répondre parce que ce type de questions manifestement dérange.

Le taux de réponse général a été plutôt faible en Belgique, en France, en Angleterre et en Allemagne, de l'ordre de 30%. Cette faiblesse relative, qui peut, à la rigueur, se comprendre pour les établissements d'enseignement, était plus étonnante de la part des individus. Comment interpréter le fait que deux tiers de ces personnes, qui figurent par ailleurs dans les annuaires élaborés par les organisations de femmes ou dans le réseau Grace³, n'aient pas réagi? Trop de sollicitations? Un questionnaire trop complexe ou déroutant? Un manque d'intérêt pour les problématiques soulevées? Un enjeu peu significatif puisqu'il n'y avait pas a priori de publication à la clé? Les questions restent posées.

1. Les Écoles d'architecture

On constate à la lecture des réponses que le champ de connaissances lié au genre dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, de la ville, est manifestement peu familier,— et même considéré par certains et certaines comme étrange, sinon farfelu. Seules deux écoles en Allemagne, deux en Angleterre et une en Grèce enseignent de façon explicite la dimension du genre en architecture.

Pour ce qui est des étudiants, on compte 43% de femmes en moyenne. Dans tous les cas, le pourcentage des étudiantes est en croissance nette et constante. En Italie dans des écoles qui comptent plus de 13.000 étudiants en architecture, 62% d'entre eux sont des femmes. A la question de savoir comment expliquer cet engouement grandissant des femmes pour les études en architecture ou en urbanisme, diverses réponses ont été fournies, qui allaient de l'intérêt pour une profession libérale combinée, à l'art et l'esthétique, à la volonté explicite d'apporter une dimension féminine dans ce domaine. Des enseignants ajoutent: "Les filles paraissent plus combatives et constantes dans l'effort"; "Elles veulent prouver leurs compétences"...

3. La banque de données GRACE a été créée par le GRIF (Bruxelles) à la demande de l'Unité pour l'Égalité des Chances de la Commission des Communautés européennes. Un premier guide a été publié en 1991: *Guide des études féministes dans la Communauté européenne*, décembre 1991.

A propos des jurys d'examens de fin d'année, une enseignante de Mons fait remarquer: "Les personnalités extérieures sont invitées par le titulaire de la dernière année. L'enseignant qui assure cette fonction aujourd'hui est un homme et il est le premier dans l'histoire de l'école à inviter des femmes". Mais il est à noter que le pourcentage de femmes invitées dans les jurys est plus faible que celui des enseignantes: les "experts" restent des hommes. C'est l'image des femmes enseignantes et chercheuses qu'il s'agit également de modifier auprès des étudiants et des étudiantes, en valorisant leur travail, en proposant une liste de personnalités-ressources de sexe féminin, par exemple (Institut de Mons).

Parmi les enseignants, 19% de femmes sont nommées à plein temps en Belgique, 10% en France, et environ 23% d'enseignantes vacataires. En réalité, les chiffres accusent de grandes différences selon les établissements: si 42% de femmes enseignent à l'Ecole Victor Horta (Bruxelles), il n'y en a aucune à l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve, aucune enseignante titulaire non plus à Lyon ou à Saint Etienne. Quoi qu'il en soit, les hommes gardent les postes-clés dans les matières nobles, en architecture (12% de femmes en Belgique) et plus encore en urbanisme où l'on dénombre seulement 8% de femmes, et encore, les femmes y enseignent dans les deux premières années, considérées comme les plus difficiles et les moins glorieuses!

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Les réponses évoquées pour justifier ou expliquer ces différences firent appel à une situation de fait, légitimée par le passé⁴, mais aussi au pourcentage respectif de garçons et de filles dans les études d'architecture. D'autres enfin reconnaissaient explicitement une distribution des rôles dans ce type d'enseignement ainsi que la hiérarchie des fonctions: "(...) à titre égal, un homme enseigne la construction, une femme le dessin - une femme gère mieux le logement - elles sont plus efficaces dans les années inférieures; les assistants hommes ont plus de crédit auprès des étudiants". Les difficultés de mener une carrière en raison

4. "cette situation est la résultante de phénomènes se cumulant: âge des enseignants (plus de 40 ans) qui reflète des situations d'il y a 20 ans... "(Paris Belleville)... c'est le poids du passé et des habitudes" (ENSAIS).

des tâches familiales étaient également citées. A la question de savoir comment modifier cet état de fait, il a été répondu que: "Seule une évolution des mentalités peut faire vraiment bouger les choses. Que les femmes prennent conscience de leur valeur, qu'elles fassent confiance en leurs soeurs (aux élections par exemple)" (Cécile Féron architecte/urbaniste indépendante).

La dimension de genre en architecture et en urbanisme

A propos du "genre" d'une manière générale, — parmi ceux qui connaissaient ce terme—, les réponses allaient du simple regret de la non-mixité à la reconnaissance de l'importance de la question. " Cette question est une des clés de la complexité de l'espace de l'habitation, hommes et femmes s'appropriant des lieux différents, contribuant à les qualifier de façons spécifiques, se retrouvant dans des lieux de réunion familiale généralement organisés par la femme. La question du genre permet essentiellement de mettre en valeur, spécialement dans le domaine de l'habitat, les différences d'organisations spatiales dues aux différences des statuts et des rôles confiés aux hommes et aux femmes dans des cultures différentes"⁵.

La planification des différentes zones urbaines, l'aménagement des espaces publics rencontraient des opinions variées, témoignant soit d'une indifférence à l'égard du problème, soit d'une sensibilisation à sa complexité, soit d'une négation du problème: "Le genre n'intervient pas. Ce qui pose problème, c'est la résistance des usagers aux projets d'aménagements (...) qui se cristallise dans un groupe de personnes, personnellement frustrées par leur vie affective ou professionnelle"⁶. Pour le logement en particulier, le rôle "pragmatique" des femmes était reconnu, tandis que réapparaissait d'emblée la distribution des rôles au sein de la sphère privée : "A la femme, les espaces du propre, du rangement. A l'homme les espaces de renvoi, du sale"⁷. "La névrose de la ménagère, l'obsession de la propreté" était avancée comme une caractéristique féminine⁸. Mais d'autres estimaient que, même dans la

5. J. D., Strasbourg.

6. J. S., Strasbourg.

7. J. D., Strasbourg

8. P. D., Lyon.

question du logement, la problématique du genre n'avait pas de pertinence⁹.

Diverses réponses suggéraient néanmoins de susciter des recherches dans ces différents domaines, en signalant de récentes initiatives dans le cadre de mémoires de fin d'étude¹⁰.

Vivent les écoles d'architecture

On pourrait conclure sur les paroles de Michel Huet, président de la Conférence des Présidents des Ecoles d'Architecture. Selon lui, il faudrait qu'un véritable débat sur l'architecture et la ville, sur l'architecture et la société, sur l'architecture et la production, réalimente l'enseignement du projet d'architecture. Il faudrait retrouver l'équilibre indispensable entre le projet d'architecture et l'ensemble des disciplines qui ont pris comme objet spécifique de recherche et d'enseignement, l'architecture et l'urbain.

Malgré les effets de mode, le phénomène de fossilisation réduisant l'Architecture à la forme, à la façade, la perversité du système-spectacle (admirez l'artiste) étendu aux jeunes, nos écoles d'architecture ont cette capacité inestimable de former non seulement les architectes de demain qui auront un profil bien différent de ceux d'hier, mais d'apporter une culture essentielle à toutes celles et à tous ceux qui, étant passés par le circuit des écoles d'architecture, pourront être demain programmeurs, maîtres d'ouvrage public ou privé, urbanistes...etc¹¹.

2. Les architectes et la profession

Il n'existe aucune enquête sur le devenir des femmes architectes qui travaillent souvent dans les bureaux et les administrations, sans être inscrites à l'Ordre (l'inscription n'étant obligatoire que lorsqu'on est amené à signer des demandes de permis de bâtir ou de construire). On laisse entendre qu'elles sont nombreuses à exercer d'autres professions.

9. P. F, EAML

10. A l'Ecole de La Cambre à Bruxelles le mémoire de H. L. Khiyati en 1987 sur le thème "Être femme, architecte, au Maroc, aujourd'hui" (1987), à l'Ecole St Luc de Liège le mémoire de Florence Marchal "L'Architecture sexuée, équivalence et symétrie" (1994).

11. Michel Huet, docteur en Droit, avocat à la Cour, président de la Conférence des Présidents des Ecoles d'Architecture.

Une enquête serait bien utile, ne serait-ce que pour juger de l'adéquation des études avec la pratique sur le terrain.

Nos expériences personnelles en revanche témoignent d'une discrimination réelle à l'encontre des femmes. Elles sont souvent utilisées pour des interventions d'exécution, se retrouvent rarement chefs de projets, bénéficient de taux horaires inférieurs à ceux des hommes et sont les premières licenciées lorsque la conjoncture économique pousse le "patron" à se séparer de ses collaborateurs. Dans les instances professionnelles comme à l'Ordre des architectes, les femmes sont sous-représentées et même totalement absentes de huit Conseils sur onze en Belgique!

En France, les femmes ne représentent que 13% de l'ensemble des architectes exerçant cette profession, toutes tranches d'âge confondues. Elles sont plus nombreuses en tant que fonctionnaires et salariées et nettement moins en tant qu'architectes associées ou exerçant la profession à titre libéral.

Les femmes architectes

Pourtant, selon Annelise Gérard, professeur à l'école d'architecture de Strasbourg, les femmes architectes détiennent un savoir, donc un pouvoir. Deux problèmes de fond se posent alors à elles. Quel usage vont-elles faire de ce pouvoir? Vont-elles, en tant que femmes qui ont été si longtemps dans l'oppression, se saisir de ce pouvoir pour opprimer autrui à leur tour? Existe-t-il des alternatives d'exercice de la profession, sans référence au modèle dominant (l'architecte créateur mythique, l'architecte qui sait pour les autres)?

Par ailleurs la question était de savoir si un point de vue féminin sur l'organisation de l'espace était fondé. Elle a reçu, à travers les travaux entrepris, un début de réponse positive. L'originalité des mémoires analysés a été de faire prendre conscience que la femme vit autrement ses relations au logement, à la ville, à "l'espace"... Non parce que le logement, les espaces domestiques leur sont mieux connus, —même si elles y passent plus de temps que quiconque—, mais surtout parce qu'elles posent sur ces lieux un autre regard, un peu à la façon des femmes cinéastes qui voient les femmes autrement que les

hommes, et savent rendre perceptible cette différence à travers leurs films.

Marja Sero, architecte franco-finlandaise, estime quant à elle qu'à partir du moment où l'on accepte le principe par lequel "la société se révèle aussi dans la matérialisation et l'organisation de l'espace construit", il apparaît évident que la problématique du genre devient essentielle.

La société française, qui dans son principe d'organisation reste patriarcale, a mis en place des modes de production de l'espace qui reproduisent essentiellement les valeurs masculines: en architecture où par exemple les symboles qui expriment la puissance sont mis en avant au détriment des symboles égalitaires, en urbanisme où le zoning "pur et dur" enferme les femmes dans des zones d'habitat et les hommes dans des zones dites d'activités, dans l'habitat où les typologies des logements sont calquées encore toujours sur les modèles hérités du début du siècle et enfin dans les villes où les femmes (comme les enfants, les vieux, les handicapés, des hommes aussi) sont exclues, sauf pour ce qui est de leur fonction de consommatrices.

3. Le milieu institutionnel

Nous citerons ici, à titre d'exemple, le Ministère de la Région Wallonne. Une femme, Mme Danielle Sarlet, y occupe le poste de Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et du Logement. Ce poste important ne lui pose pas de problèmes particuliers, affirme-t-elle dans un premier temps, et il n'y a pas de discrimination à l'encontre des femmes. Le personnel bénéficie même au sein du bâtiment administratif des services d'une garderie pour enfants, ce qui permet aux mères de famille de travailler plus tard le soir et de limiter ainsi les handicaps pour la progression de leur carrière. Des actions de formation à l'adresse des femmes existent également.

Mais au cours de la discussion, ses affirmations se font plus nuancées et l'on découvre que:

- L'égalité entre les femmes et les hommes parmi le personnel du Ministère n'est pas encore réalisée, surtout au niveau le plus élevé (23% de femmes).

-A priori, le recrutement par concours des architectes attire presque autant de candidates que de candidats, néanmoins les femmes sont moins nombreuses à réussir. Est-ce par le fait que les examinateurs sont exclusivement masculins? La question reste posée.

-Plus de 90% des administrateurs des sociétés agréées de logement dépendant directement de ce ministère sont des hommes.

-Les rênes du pouvoir politique restent exclusivement aux mains des hommes. Les sept membres du Gouvernement Wallon élu par le Conseil régional sont tous des hommes, comme le sont tous les chefs de cabinet, les chefs de cabinet adjoints (à une exception près) et les secrétaires de cabinet!

-Les femmes sont sous-représentées dans tous les domaines qui touchent à l'aménagement du territoire, à l'amélioration du cadre de vie, à l'architecture et à l'urbanisme, qui demeurent toujours des bastions masculins.

-Dans les organes de gestion à l'échelon communal, les femmes bourgmestres représentent 3,9% de l'ensemble, les femmes échevins 10%, les conseillères communales 14%. Dans les 98 Commissions de l'Aménagement du Territoire que compte la Wallonie, elles ne sont que 10%, trois Commissions seulement sont présidées par une femme.

Perspectives d'avenir

Des projets et des études actuellement en cours permettent d'entrevoir un avenir en demi-teintes: si certains témoignent d'une indéniable ouverture, d'autres persistent dans l'indifférence.

L'étude IRIS et les déplacements à Bruxelles

A propos de la politique des transports à Bruxelles, pour ne pas heurter le «lobby automobile» et satisfaire une population supposée attachée à la voiture de façon irréversible, le monde politique n'est pas incité à s'engager dans des mesures véritablement efficaces, susceptibles de favoriser les transports en commun et les déplacements à vélo ou à pied... L'étude IRIS, actuellement en cours d'application et supposée régler les problèmes de déplacements pour la prochaine décennie, ne s'intéresse qu'aux 30% d'abonnés à la navette automobile et aux 18% qui optent pour les transports en commun. Bien qu'elle révèle que

42% des déplacements se font à pied, moins de 5% de l'étude est consacré aux cheminements piétons!

L'étude ne fait pas explicitement état des intérêts des femmes et ne s'intéresse que très peu aux personnes à mobilité réduite et aux déplacements des enfants. A ce propos, les résultats d'une enquête faisant apparaître une diminution notable de jeunes enfants se rendant seuls à l'école sont symptomatiques. Sentiment d'insécurité, cheminements inadaptés, contrôles insuffisants, transports en commun inadaptés, sont avancés pour expliquer cette tendance. Il en résulte un trafic automobile accru aux heures de pointe pour conduire ces bambins et surtout une contrainte supplémentaire pour les mères qui assurent essentiellement ce «service» et doivent de ce fait adapter leur travail aux horaires scolaires —ce qui limite leur liberté d'action.

Choix politique? Options proposées par les seuls techniciens? Il est un fait que les intérêts des femmes ne sont pas évoqués dans les débats. Elles représentent pourtant 50% des usagers. Par ailleurs les décisions en la matière se prennent au niveau politique le plus élevé, avec des politiciens qui font preuve d'une certaine frilosité assez caractéristique dans ce pays.

Les modèles de contrôle du trafic d'Oslo et de Strasbourg sont pourtant mis en exergue, par exemple à l'occasion d'un récent colloque qui s'est tenu à Bruxelles. Et si c'est une femme, Catherine Trautmann, qui est maire de Strasbourg et si en Norvège la représentativité des femmes dans les instances politiques est parmi la plus élevée d'Europe, il n'est pas certain du tout que les uns et les autres y ont vu plus qu'une coïncidence.

Le Réseau communal pour une politique d'égalité des chances

A l'inverse, il faut souligner une importante initiative prise en Belgique par la Ministre chargée de la politique d'égalité des chances entre hommes et femmes, Mme Miet Smet, ancienne Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, et actuelle Ministre de l'Emploi et du Travail.

Bien que la législation belge et les directives européennes interdisent toute discrimination entre hommes et femmes, des inégalités de fait subsistent. Elles sont liées aux rôles différents attribués aux deux sexes depuis des générations. L'objectif principal d'une politique d'éga-

lité des chances est simple en apparence: donner aux hommes et aux femmes des chances égales dans tous les domaines. Mais elle implique en réalité une lutte contre les stéréotypes en matière de répartition des tâches dans la vie politique, économique, culturelle, familiale, ...etc. La commune peut contribuer à cet équilibre par une politique systématique car l'échelon communal est le plus proche du citoyen.

La formule adoptée —celle d'un réseau de communes adhérant explicitement et concrètement au programme d'égalité des chances— a permis de soutenir des initiatives tout en préservant l'autonomie communale. L'insertion socio-professionnelle des femmes défavorisées, les femmes et la citoyenneté active ont constitué les premières recherches¹². Au total six groupes doivent être en activité en 1995. Dans un avenir proche, il est prévu de lutter contre les stéréotypes en matière de rôles masculins et féminins, pour l'apprentissage du partage des tâches dès l'école fondamentale, contre l'isolement des femmes âgées, pour favoriser dans la police l'accueil des femmes victimes de violence, pour développer des actions en rapport avec l'aménagement du territoire et le logement. L'idée d'un prix annuel devrait inciter les communes à s'engager dans de telles actions. Un guide de 90 actions réalisées ou en cours a été publié. Il concerne d'intéressantes initiatives, telles la création d'un refuge pour femmes en détresse, l'amélioration de l'éclairage des quartiers et des principales voies d'accès, l'amélioration de la sécurité des déplacements, une enquête sur la sécurité au centre-ville, l'organisation de procédures de concertation sur le logement, la réalisation d'un coin de jeu attenant à un coin de parole, la rénovation de logements insalubres pour personnes défavorisées, la réalisation d'une maison de quartier, d'une halte-garderie, de crèches de nuit, enfin d'une maison commune d'accueil de l'enfance...¹³.

Ces questions pénètrent aussi dans les milieux académiques, comme en témoigne un Colloque international qui a eu lieu en mars

12. Voir notamment le *Rapport des activités du Réseau, année 1993* ainsi que la brochure *Réseau pour une politique communale* (publiés par le Secrétariat à l'Émancipation sociale, puis par le Ministère de l'Emploi et du Travail).

13. *Une politique communale d'émancipation dans la pratique*, Bruxelles, 1992. Ce guide a été rédigé par Ada Garcia, chargée de recherches et d'enseignement à l'UCL, et le Groupe de Sociologie Wallonne à l'UCL ainsi que par le Vervolmakingscentrum voor Overheidsbeleid en Bestuur, K.U.Leuven.

1993 à Marseille sur le thème "Les femmes et la Ville, un enjeu pour l'Europe" organisé conjointement par l'association *Les femmes et la Ville*, de Marseille et le Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes de l'Université libre de Bruxelles¹⁴.

Et en France?

En France, une initiative me paraît importante à souligner, celle de l'association "Groupe Cadre de Vie", constituée en 1975 (au moment où l'ONU décida une décennie de la femme) et qui rassemble des femmes techniciennes de l'aménagement et du cadre de vie au sens large. Des missions régionales se sont constituées à cette époque, de nombreuses déclarations ont été faites, le "Plan Construction" a même réalisé en 1979-81 un plan de recherches dénommé "Femmes et Habitat". Monique Minaca architecte, experte bénévole, travailla avec la commission et fut chargée de mettre en forme le dossier de consultation de recherche du "Plan Construction" qui s'adressait exclusivement aux équipes de chercheurs et/ou universitaires.

Ce fut un moment faste, celui de la participation des habitants et habitantes. Puis les années 80 ont fermé le débat et aujourd'hui, s'il revient à l'ordre du jour, c'est par le biais de graves problèmes sociaux qui font naître d'autres formes de préoccupation. Le décalage entre les prises de décision par des professionnels de la politique en a éloigné les citoyens. En France, les procédures de concertation avec la population, votées à la fin des années 70, sont escamotées et la population est actuellement devenue plutôt agressive à l'égard des décideurs de tous niveaux car elle a perdu la confiance nécessaire. C'est la crise de confiance "du politique" mais aussi des habitants envers les techniciens. Monique Minaca fait remarquer qu'aujourd'hui l'axe premier d'une dynamique est de combler le déficit des professionnels de la politique ou de la prise de décision, auxquels il est reproché de n'avoir su ni anticiper les problèmes majeurs de disfonctionnement ni imaginer des réponses adaptées.

14. *Les Femmes et la Ville, Un enjeu pour l'Europe*. sous la dir. de Y. KNTBIEHLER et E. GUBIN, Bruxelles, Ed. Labor, 1993. Plus particulièrement l'article de T. SIMO, "La professionnalisation et l'étude de l'architecture en Espagne. Un défi pour la femme", pp. 109-130.

Ainsi, pour sensibiliser au «fait féminin» les enseignants et les élèves des écoles d'architecture, pour les intéresser à une approche différente dans l'aménagement et l'urbanisme, Monique Minaca propose d'aborder le thème plus spécifiquement sous l'aspect de l'urbanisme et de la citoyenneté. En effet, si le logement est un secteur qui laisse en suspens beaucoup de critiques potentielles, il n'est plus l'axe majeur des revendications croissantes de la population, sauf pour les SDI ou Sans Domicile Fixe (c.à.d. pour une population qui a été exclue du droit au logement). Ce fait est très grave dans nos sociétés, mais il n'est lié ni à la question des femmes ni à la conception du logement, mais à bien à son mode d'accès. C'est pourquoi il semble aujourd'hui que l'axe cité- citoyenneté est potentiellement plus porteur.

Or ces thèmes sont totalement absents de l'enseignement dans les écoles d'architecture en France (comme en Belgique), où l'aspect formel du projet prédomine au détriment d'une approche plus ouverte incluant des aspects sociologiques relatifs aux changements des modes de vie. En bref, l'habitant est absent de la conception architecturale, l'habitante encore davantage car elle demeure toujours invisible dans la prise de décision (sauf dans le domaine de la maison individuelle du secteur privé). De même, les évolutions et les nouvelles configurations de la structure familiale (émergence de familles mono-parentales avec «un chef de famille» presque toujours féminin, ...etc.) ne sont jamais prises en charge.

Sur le plan urbain, cela renvoie à une problématique d'ensemble sur le disfonctionnement des choix dans les décisions urbaines, en particulier pour les équipements de proximité. Les femmes y sont très sensibles mais les professionnel(le)s, —architectes, décisionnaires, service d'urbanisme—, continuent à reproduire des archaïsmes inadéquats.

La crise actuelle «du politique» redonne un certain souffle aux mouvements associatifs qui renaissent de leurs cendres avec un nouvel axe d'attaque. La démocratie et son fonctionnement, l'exercice de la nouvelle citoyenneté sont au cœur des débats. A nouveau, les décisions d'urbanisme intéressent les habitants qui tentent de reprendre des fragments de pouvoir et font le procès des fausses concertations des pouvoirs locaux ou des pouvoirs publics. Il conviendrait donc de plonger à nouveau dans tous les acquis fructueux de la période de la

concertation (décennie 70) et d'actualiser cet inventaire des diverses solutions possibles, en le croisant avec les interrogations majeures et les disfonctionnements d'aujourd'hui.

En Belgique tout particulièrement, les associations bruxelloises ou les comités d'habitants ont toujours plaidé pour l'inscription dans les lois de procédures de consultations préalables aux décisions. Ces procédures, et par ailleurs un réseau associatif riche et diversifié, avec ses comités de quartier, ses associations de défense de l'environnement, ses magazines d'information comme *Inter-Environnement Bruxelles*, contribuent en principe à une urbanisation de la ville en toute transparence dans le cadre d'une démocratie participative. Ce vaste réseau d'associations de terrain et de fédérations pourrait en tout cas constituer un terrain de prédilection pour sensibiliser les habitants, puis les décideurs, à la problématique qui nous intéresse: l'égalité des chances et la dimension du genre en matière d'architecture et d'urbanisme.

En conclusion

Il est tentant de reprendre les propos d'Antoine Grumbach, architecte et professeur à l'Ecole de Paris-Belleville, dans son fameux article, "L'architecture du vide" paru dans *Le Monde* en octobre 92: "Ou l'architecture saura se ressaisir et participera à l'édification du vide qui sépare ses réalisations ou elle disparaîtra comme discipline autonome pour rejoindre les métiers du bâtiment, du contrôle technique de l'environnement, et de la communication. Pour recréer les conditions d'une architecture responsable, il faut redonner, à la pensée sur la ville, toute son autorité. Les vides, le mouvement, le temps sont autant de matériaux avec lesquels il faudra réapprendre à composer les bâtiments de demain. La nécessité de l'architecture n'est pas fondée, son origine comme discipline autonome est récente et perçue aujourd'hui comme un supplément d'âme, elle ne peut être légitimée que si elle montre sa capacité à fabriquer les espaces publics de la démocratie".

La démocratie apparaît alors comme la constitution d'un monde commun où chacun, comme citoyen, est appelé à apparaître, par la parole et par l'action, à se manifester comme un "quelqu'un" dans un dialogue égal avec les autres. Pour partager les projets avec les habitants, dans cet esprit démocratique, il faut que les femmes soient présentes et qu'elles aient la possibilité de s'exprimer en tous lieux de

la cité et à tous les niveaux de prise de décision. Le regard qu'elles portent sur le projet urbain, la cité, le cadre de vie, constitue un catalyseur propice aux changements radicaux dans ces domaines, pour le bénéfice des femmes, des hommes et des enfants.

S'il est vrai qu'au cours des dernières décennies, pas à pas, les femmes ont acquis les mêmes droits que les hommes sur le plan professionnel, le droit d'élire et d'être élues, de participer à la gestion publique, il n'en reste pas moins que leur participation au processus décisionnel est loin de correspondre à leur nombre et à leur importance dans la société. Pour favoriser leur participation dans l'ensemble des commissions, des conseils et des organes consultatifs, il faut agir à la fois sur l'institutionnel et sur les mentalités. La présente recherche devrait en fin de compte contribuer à alimenter les thèmes qui seront développés ultérieurement dans les prochains défis relatifs aux problèmes de l'aménagement du territoire et de l'habitat.

Les féminismes en criminologie

Entre la réforme, l'exclusion ou la transgression

Colette Parent

En criminologie, comme dans nombre d'autres disciplines d'ailleurs, l'introduction des féminismes dans les années 70 s'accompagne d'une augmentation de la production sur la question des femmes si bien que vingt ans plus tard, on peut compter avec un bon nombre d'œuvres qui permettent de faire avancer les connaissances tant au niveau des problématiques de la criminalité, de la criminalisation ou de la victimisation des femmes que sur les questionnements autour des méthodes ou des approches épistémologiques. La production féministe apparaît d'emblée trop importante maintenant pour pouvoir en faire état de façon exhaustive dans le cadre limité d'une conférence. Aussi mon objectif aujourd'hui est-il plus modeste et je vais circonscrire l'analyse sur un enjeu spécifique, mais à mon avis majeur en criminologie, soit les contributions féministes au débat autour de la définition de la discipline et sur les liens possibles entre les féminismes et la criminologie.

Pour introduire ces propos, permettez-moi de vous présenter un bref aperçu du questionnement paradigmatique qui marque la discipline criminologique depuis le début des années 60.

Le débat paradigmatique en criminologie¹

La discipline criminologique s'est développée d'entrée de jeu comme une science du comportement criminel. Ce premier paradigme, qu'on a appelé paradigme du "passage à l'acte" ou encore paradigme du fait social brut présuppose au point de départ que certains comportements sont intrinsèquement différents des comportements dits "normaux" et appellent la qualification de "crime". La recherche porte alors sur les différences entre "criminels" et "non-criminels" et l'on scrute l'influence déterminante des facteurs biologiques et/ou psychologiques et/ou sociaux sur les comportements. Cette criminologie est celle des causes et des remèdes du crime. Elle étudie certaines façons d'agir mais ignore la manière de définir et de réagir.

Cette conception de l'objet d'étude entraîne des effets non négligeables sur la pratique. Cette criminologie a pour mandat de prévenir le crime, d'assurer l'efficacité de l'appareil pénal ou encore d'aider à la réadaptation des délinquants à travers différentes mesures. Elle s'impose donc au niveau de la pratique criminologique comme un outil du pouvoir en place, un instrument de légitimation de l'appareil pénal.

Le second paradigme, qu'on appelle paradigme du contrôle social ou encore de la définition sociale, émerge au début des années 60. Contrairement au paradigme du passage à l'acte, il a tendance à évacuer toute la dimension du comportement dans la définition de l'objet d'étude. Il ne s'agit plus, en effet, de savoir pourquoi un individu a commis un crime mais plutôt de s'interroger sur la constitution d'un comportement en comportement criminel. Dans le cadre de ce paradigme, on conçoit que le monde social est construit et les définitions, celles de crimes incluses, renvoient à un processus social et historique. La recherche porte donc sur la description et l'explication des processus de criminalisation, c'est-à-dire sur la production des lois et sur leur application. Certains auteurs étendent l'analyse à d'autres formes de contrôle dans leurs interfaces avec le pénal.

La pratique criminologique se voit également transfigurée: la position adoptée vis-à-vis du pénal est une position fortement critique et

1. Pour un exposé plus détaillé de ce débat : C. PARENT, *Les féminismes et les paradigmes en criminologie*, Thèse de doctorat (inédite), École de criminologie, Université de Montréal, 1991; A. PIRES, "La criminologie et ses objets paradoxaux: réflexions épistémologiques sur un nouveau paradigme", *Déviance et Société*, 17, 2, 1993, pp. 129-161.

l'analyse s'emploie à débusquer les stratégies, les mécanismes et les effets multiples des différentes formes de contrôle exercées sur les individus. La criminologie ne s'inscrit plus comme un instrument de légitimation du contrôle pénal mais se définit plutôt comme un savoir subversif, pouvant contribuer à modifier les rapports de pouvoir en place. Par contre, même si elle se pose en alliée des groupes dominés, elle ne s'implique pas au niveau de l'intervention auprès des individus puisque tout le champ du comportement est évacué de la définition même de l'objet d'étude. Le criminologue qui se rallie à ce paradigme adopte donc une des positions suivantes face aux problèmes de politiques criminelles: le silence face à toute forme de réforme, la non-intervention comme solution la plus adéquate face à des situations problématiques, ou encore le choix de propositions de réformes légales ou institutionnelles dites "négatives", i.e. visant la décarcération, la décriminalisation ou les "alternatives" en matière de résolution de conflits.

Face à ces deux conceptions opposées de la criminologie se profile une position dualiste qui vise à intégrer à la fois la dimension du comportement et celle du contrôle dans la définition de l'objet d'étude. Position adoptée initialement par des auteurs marxistes² dès le début des années 70, elle a été reprise plus tard dans un cadre différent par des psychologues cliniques³ et a fait très récemment, en 1992, l'objet de réflexions vers la constitution d'un troisième paradigme, le paradigme des interrelations sociales. Proposé par Pires et Digneffe⁴, ce paradigme envisage le crime non plus comme un fait ou une définition, mais comme le produit de relations sociales. Le crime est ici présenté comme le résultat de pratiques interactives et d'objectivation d'ordre

2. I. TAYLOR, P. WALTON, J. YOUNG, *The New Criminology*, London, Routledge & Kegan Paul, 1973.

3. C. DEBUYST, "Le concept de dangerosité et un de ses éléments constitutif: la personnalité (criminelle)", *Déviance et Société*, 1, 4, 1977, pp. 363-387; C. DEBUYST, "Le concept de personnalité dangereuse considéré comme expression d'un point de vue" dans C. DEBUYST (dir.), *Dangerosité et justice pénale*, Genève, Masson-Médecine et Hygiène, 1981, pp. 19-34 et C. DEBUYST "Perspectives cliniques en criminologie. Le choix d'une orientation", *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 4, 1989, pp. 405-418; J. FRANÇOIS, "Pour une clinique alternative en milieu carcéral", *Déviance et Société*, 3, 2, 1979, pp. 169-178; L. WALGRAVE, "Considérations sur l'orientation de la psychologie dans la criminologie actuelle", *Déviance et Société*, 4, 4, 1980, pp. 305-330.

4. A. PIRES et F. DIGNEFFE, "Vers un paradigme des inter-relations sociales? Pour une reconstruction du champ criminologique", *Criminologie*, XXV, 2, 1992, pp. 13-48 (spécialement p. 43).

divers: "manière d'agir et de définir entre les individus, et manière d'agir et de définir sur le plan institutionnel et de l'organisation des droits". En mettant ainsi l'accent sur les rapports, cela permet de relativiser l'importance des deux dimensions sans les exclure.

Cette nouvelle articulation peut aussi avoir des retombées sur la pratique criminologique. D'une part, ni les individus, ni l'État ne sont exclus des considérations. D'autre part, l'analyse n'est au service aveugle ni des uns ni de l'autre. Elle s'appuie sur un parti pris critique qui prend en compte les rapports sociaux entre les groupes mais la position à adopter face au pénal varie en fonction des situations concrètes auxquelles nous sommes confrontées. Notons ici que Digneffe et Pires⁵ reconnaissent d'emblée l'influence des productions féministes au niveau de leur tentative d'articulation de ce troisième paradigme. La contribution féministe au questionnement de la discipline sur son objet d'étude a donc déjà reçu une certaine reconnaissance. Traçons ici les grands traits de cette contribution.

Les contributions féministes

Précisons d'abord qu'en criminologie comme ailleurs, les premiers moments ont été des moments de critiques⁶ et d'essais pour répondre au caractère partiel de la discipline. Initialement, les productions féministes ont donc permis une mise en cause du savoir dans la discipline et la mise en oeuvre de recherches pour appliquer aux femmes les connaissances déjà développées en criminologie.

Mais au fur et à mesure que leurs recherches progressaient, les féministes constataient que la criminologie était non seulement partielle mais aussi partielle⁷, qu'elle avait pris source dans le regard masculin sur le monde. Du coup, elles se voyaient confrontées à la nécessité d'un travail de construction des connaissances pour répondre aux besoins des femmes. Elles ont alors initié des recherches sur la problématique des femmes dans la justice pénale non plus à partir du monde et du savoir des hommes, mais à partir de celui des femmes, à la recherche d'un savoir qui puisse rendre compte de leurs expériences.

5. *Idem*, pp. 36-39.

6. D. KLEIN, "The Etiology of female Crime: a Review of the Literature", *Issues in Criminology*, 8, 2, 1973, pp. 3-30; C. SMART, *Women, Crime and Criminology. A Feminist Critique*, London, Routledge & Kegan Paul, 1976.

7. L'expression est de Juteau-Lee: D. JUTEAU-LEE, "Visions partielles, visions partiales: visions (des) minoritaires en sociologie", *Sociologie et Sociétés*, XIII, 2, 1981, pp. 33-47.

Dans cette démarche, les féministes se sont peu laissées contraindre par les règles de la discipline et se sont peu pliées aux paramètres des deux paradigmes déjà existants. Leur insertion dans l'un ou l'autre de ces deux paradigmes n'aura pas pour effet de les contraindre au respect de l'orthodoxie dans la discipline. C'est la préoccupation pour les femmes qui leur donnera alors les conditions de possibilité pour dépasser certaines limites des approches connues et pour innover.

Voyons ici quelques éléments de leur apport novateur.

Refuser les paradigmes existants

D'abord les auteures féministes vont mettre en cause la notion de femmes criminelles comme différentes des femmes en général⁸ et même affirmer explicitement l'impossibilité d'élaborer une théorie de la criminalité des femmes. Malgré cette dissociation avec le paradigme du passage à l'acte, certaines n'en ont pas moins poursuivi la recherche sur l'explication du comportement et en tenant compte du processus de criminalisation⁹. En ce sens, certaines recherches féministes ont refusé la dichotomie des paradigmes de la discipline: la criminologie du passage à l'acte versus la criminologie du contrôle social.

Échapper au regard masculin de la discipline

Pour développer les connaissances sur la question des femmes en criminologie, des chercheurs et chercheuses féministes ont articulé leur recherche à partir du monde même des femmes et de leurs expériences quotidiennes de vie¹⁰. Elles ont donné aux femmes le statut de sujets à part entière dans le processus de recherche et nous les ont présentées comme des êtres autonomes et rationnels qui évoluent dans le cadre de rapports de pouvoir (de classe, de sexe) qui déterminent par contre

8. P. CARLEN, éd., *Criminal Woman. Autobiographical Accounts*. Cambridge, Polity Press, 1985 et P. CARLEN, *Women, Crime and Poverty*, Milton Keynes, Philadelphia, Open University Press, 1988; M. EATON, *Justice for Women? Family, Court and Social Control*, Milton Keynes, Philadelphia, Open University Press, 1986.

9. P. CARLEN, *Women, Crime and Poverty...*, *op. cit.*

10. R. ANDRIEU-SANZ and K. VASQUEZ-ANTON, "Young Women Prostitutes in Bilbao", dans M. CAIN (dir.), *Growing Up Good. Policing the Behaviour of Girls in Europe*, London, Sage, 1989, pp. 70-79; M. BLOM and T. VAN DEN BERG, "A typology of the life and work styles of 'heroine-prostitutes'" dans *Idem*, pp. 55-69; A. CAMPBELL, *Girls Delinquents*, Basil Blackwell, Oxford, 1980; A. CAMPBELL, *The Girls in the Gang*, A Report from New York, New York, Basil Blackwell, 1984.

largement leurs options de vie. Elles se sont alors distinguées du positivisme traditionnel dans leur approche de la connaissance et se sont donné des conditions pour échapper au regard masculin de la discipline.

Par ailleurs, contrairement à nombre de productions dans le cadre de la perspective interactionniste traditionnelle (qui a introduit des analyses sur les processus qui mènent à la déviance et constitué les premiers moments de transition du paradigme du passage à l'acte au paradigme de la réaction sociale), ces analyses ont intégré les paramètres structuraux qui déterminent certaines dimensions du quotidien des individus. Elles ont ainsi permis de mieux appréhender la complexité et la diversité des expériences de vie des femmes qui entrent en contact avec le système de justice criminelle.

Mettre en lumière les points communs à toutes les femmes

Les analyses féministes sur la criminalité et la criminalisation des femmes ont permis de mettre en lumière les points communs entre les femmes infractueuses et les femmes en général et non pas leurs différences¹¹. En effet, à travers la problématique spécifique des femmes justiciables, ces analyses féministes documentent la situation de domination, de subordination ou encore différentes dimensions des relations de sexe qui affectent toutes les femmes, à différents titres, dans nos sociétés modernes. En conséquence, même lorsque l'on reconnaît le caractère de classe de l'intervention pénale, les femmes des milieux défavorisés n'en maintiennent pas moins leur unité avec l'ensemble des femmes à travers des conditions de vie qu'elles partagent toutes comme catégorie de sexe.

Le contrôle pénal, une facette du contrôle exercé sur les femmes

Les analyses féministes sur la criminalisation des femmes ont mis en lumière le fait que le contrôle pénal n'est qu'une facette du contrôle exercé sur les femmes, qu'une instance où se reproduisent leurs conditions d'oppression ou les relations de sexe¹². D'ailleurs le faible nombre

11. D. CURRIE, "Female Criminality: A Crisis in Feminist Theory", dans B. D. MAC LEAN (dir.), *The Political Economy of Crime*, Scarborough, Prentice Hall, Canada, 1986, pp. 232-246; M. EATON, *op. cit.*, D. KLEIN and J. KRESS, "Any Woman's Blues: a Critical Overview of Women, Crime and the Criminal Justice System", *Crime and Social Justice*, 5, 1976, pp. 34-47.

12. T.S. DAHL and A. SNARE, "The Coercion of Privacy. A Feminist Perspective", dans C. SMART and B. SMART (dir.), *Women, Sexuality and Social Control*, London, Routledge &

de femmes prises en charge à ce niveau renvoie à d'autres sites de contrôle (famille, politique sociale,...etc.) et indique bien la nécessité de l'articulation des liens entre ces différentes formes de contrôle. La notion de contrevenante ne répond donc pas aux besoins de l'analyse et les féministes cherchent plutôt à rendre compte des paramètres qui affectent à la fois les femmes justiciables et les autres femmes et à faire ressortir les liens qui les unissent¹³. Ces auteures et auteurs examinent les fondements de l'oppression des femmes justiciables ou les paramètres des relations de sexe qui affectent celles-ci en rapport avec l'ensemble des femmes et étendent l'analyse à des thèmes qui affectent leur vie comme la sexualité, le contrôle médical,...etc¹⁴.

Pour l'ensemble de ceux et celles qui ont adopté cette voie, une analyse féministe de la criminalisation des femmes apparaît donc comme une analyse de l'oppression des femmes ou des relations de sexe telles qu'elles s'exercent au sein d'un site spécifique, soit le système pénal, mais en relation avec les fondements socio-économiques et/ou l'ensemble des relations de sexe qui affectent leur vie. Cette analyse ouvre donc la voie à des études qui ne se confinent pas au cadre pénal mais qui couvrent tant les contrôles informels (la famille,...etc.) que les autres variantes du contrôle formel (les politiques sociales, les institutions médicales et psychiatriques,...etc.) qui marquent la vie des femmes. En ce sens, ces analyses appellent à une définition élargie de la discipline criminologique à l'instar des courants critiques et radicaux dans la discipline.

Dépasser les paradigmes traditionnels

La réflexion théorique dans une perspective féministe a toujours été reconnue comme s'inscrivant dans un processus politique. Aussi, quelle que soit l'approche théorique sous laquelle logent les différents auteurs et auteures, tous et toutes manifestent un engagement pour le changement social, pour la lutte contre l'oppression que subissent les femmes aux prises avec la justice mais aussi les femmes en général. Aussi retrouve-t-on très souvent en conclusion des propositions de ré-

Kegan Paul, 1978, pp. 8-26; F. HEIDENSOHN, *Women and Crime*, New York, University Press, 1985.

13. M. EATON, *Justice for Women?...*, p. 7.

14. B. HUTTER and G. WILLIAMS (dir.), *Controlling Women. The Normal and the Deviant*, London, Crom Helm London and the Oxford University Women's Studies Committee, 1981; C. SMART and B. SMART, *op. cit.*, 1978, C. SMART, *Feminism and the Power of Law*, New York, Routledge, 1989.

formes¹⁵. Par ailleurs, ces propositions se distinguent des politiques criminelles utilitaires ou rétributivistes proposées dans le cadre du paradigme traditionnel; elles se veulent au service des femmes elles-mêmes et non de l'État. Ensuite les féministes ne s'abritent pas en général derrière le silence ou les simples propositions de réformes négatives; leurs propositions s'étendent tant aux politiques sociales que criminelles sans négliger le besoin de modification des structures patriarcales et capitalistes. Elles rompent donc avec les limites rencontrées là-dessus dans le cadre des différentes approches pour articuler leur démarche à partir des intérêts et besoins mêmes des femmes.

Dans l'ensemble, il nous apparaît que le souci féministe de répondre aux besoins et aux intérêts des femmes comme groupe leur a donné les conditions de possibilité pour dépasser plusieurs limites qui ont marqué les perspectives masculines de la discipline. Leurs recherches ont donc ouvert des voies pour dépasser les limites des deux paradigmes qui s'affrontent en criminologie et certains criminologues ont identifié cet apport dans leurs réflexions sur la question paradigmatique dans la discipline.

Le questionnement des féministes sur leur insertion dans la discipline

Mais cette contribution féministe au débat paradigmatique n'est pas associée à une identification avec les paramètres de la discipline. En effet, certaines auteures féministes questionnent explicitement les frontières de la discipline qui apparaissent entraver ou plus encore être carrément inappropriées pour permettre le développement de la question des femmes. Voyons les différents aspects qu'a pris ce questionnement.

Dans les premiers moments, les féministes ne questionnent pas explicitement les paramètres de la discipline ni la pertinence de leur

15. Voir notamment P. CARLEN, *Women, Crime and Poverty...*, op. cit., J. GREGORY, "Sex, class and crime: towards a non-sexist criminology", dans R. MATTHEWS and J. YOUNG (dir.), *Confronting Crime*, Beverly Hills, Sage, 1986; M. K. HARRIS, "Moving into the New Millenium: Toward a Feminist Vision of Justice", *The Prison Journal*, 67, 1987, pp. 27-38; F. HEIDENSOHN, "Models of Justice: Portia or Persephone? Some Thoughts on Equality, Fairness and Gender in the Field of Criminal Justice", *International Journal of Sociology of Law*, 14, 1986, pp. 287-298; J.W. MESSERSCHMIDT, *Capitalism, Patriarchy and Crime: Toward a Socialist Feminist Criminology*, Totowa, New Jersey, Rowman and Littlefield, 1986; N. H. RAFTER and E. M. NATALAZIA, "Marxist Feminist-Implications for Criminal Justice", *Crime and Delinquency*, 27, 1981, pp. 81-99.

insertion au sein de celle-ci. Leur objectif avoué est de rattraper la criminologie des hommes; aussi des auteures comme Heidensohn et Smart¹⁶ font-elles appel à la nécessité de recherches sur les nombreux thèmes reliés à la criminalité des femmes dont la discipline n'a pas traité jusqu'à présent; elles font appel, en somme, à la nécessité de bâtir une criminologie féministe.

Mais dès lors le projet féministe, qui s'inscrit dans un cadre de réforme, exige non seulement de compléter le travail criminologique déjà fait mais également d'entreprendre une démarche de recherche qui puisse permettre de corriger le caractère partial de la discipline. Et Smart¹⁷ indique fort justement qu'il est essentiel pour les féministes de trouver d'autres modes de conceptualisation du monde social de sorte que les intérêts et les préoccupations des femmes soient considérés et inclus plutôt qu'intégrés ou ignorés. Une fois cette tâche accomplie, il serait peut-être possible d'intégrer en un tout les analyses et réflexions criminologiques sur les hommes et sur les femmes. Par ailleurs ce projet réformiste n'est pas sans présenter un danger, celui de voir les études sur les femmes reléguées dans un ghetto, considérées comme un sujet spécifique parmi d'autres, traitées uniquement par des femmes.

Ce premier moment ne marque donc pas de rupture entre les féministes et les criminologues de la discipline qui adoptent d'autres approches. Les féministes vont donc se mettre à la tâche et leurs initiatives vont permettre d'accumuler nombre d'analyses sur la question des femmes dans la justice pénale. Les résultats seront tels que dans le milieu des années 80, plusieurs auteures féministes seront à même de présenter un bilan positif de la contribution des travaux féministes en criminologie¹⁸.

Cette initiative s'accompagne aussi chez certaines d'une démarche pour bâtir une criminologie "non-sexiste", i.e. qui rompt avec la criminologie androcentrique et qui permet de rendre compte à la fois de

16. F. HEIDENSOHN, "The Deviance of Women: a Critique and an Enquiry", *British Journal of Sociology*, 19, 2, 1968, pp. 160-176; C. SMART, *Women, Crime and Criminology...*, op. cit.

17. *Ibidem*.

18. M. CHESNEY-LIND, "Women and Crime: The Female Offender", *Signs. Journal of Women in Culture and Society*, 12, 1, 1986, pp. 78-96; K. DALY and M. CHESNEY-LIND, "Feminism and Criminology", *Justice Quarterly*, 5, 4, 1988, pp. 497-538; L. GELSTHORPE and A. MORRIS, "Feminism and Criminology in Britain", *British Journal of Criminology*, 28, 2, 1988, pp. 224-240; S. SIMPSON, "Feminist Theory, Crime and Justice", *Criminology*, 27, 4, 1989, pp. 605-631.

sion des hommes et des femmes tout en tenant compte des rapports sociaux entre les sexes¹⁹. Notons également que plusieurs auteures²⁰ font ressortir l'importance d'intégrer les théories et la recherche féministe à toute approche criminologique ou toute question relative à la justice pénale. En somme, la criminologie féministe devrait informer toute la criminologie, que le thème étudié touche directement ou non le monde des femmes.

Mais les bilans présentés sur l'impact du féminisme dans la discipline sont plutôt réservés. Plusieurs auteures notent toujours combien le féminisme occupe une place marginale en criminologie²¹.

Par ailleurs, au-delà de cet accueil pour le moins mitigé, il faut aussi reconnaître que les féministes elles-mêmes se sont heurtées au modèle androcentrique de la discipline et certains travaux témoignent de la difficulté de modifier le moule qui marque les démarches de connaissance dans la discipline. En 1990, Cain²² note que la grande majorité des analyses féministes sur la criminalité, la criminalisation et la victimisation des femmes n'ont pas réussi à rompre avec le modèle masculin de la discipline. Les questions posées, qu'elles portent sur la comparaison entre la criminalité des filles et des garçons ou encore sur le traitement des deux sexes dans la justice pénale, demeurent confinées dans une perspective comparative avec le monde des hommes comme point de référence. Seules quelques analyses ont réussi à échapper au carcan de la discipline: elles prennent source dans les récits de vie des femmes, elles apportent de nouvelles idées en se questionnant sur la construction de la féminité dans la justice pénale.

19. J. GREGORY, *op. cit.*

20. C'est le cas notamment de K. DALY and M. CHESNEY-LIND, *op. cit.* et de F. HEIDENSOHN, "Women and Crime: Questions for Criminology", dans P. CARLEN and A. WORRALL (dir.), *Gender, Crime and Justice*, Milton Keynes, Open University Press, 1987, pp. 16-27

21. L. GELSTHORPE and A. MORRIS, "Feminism and Criminology in Britain"... *op. cit.*, F. HEIDENSOHN, *Women and Crime...*, *op. cit.*, C. SMART, "Feminist approaches to criminology or postmodern woman meets atavistic man", dans L. GELSTHORPE and A. MORRIS (dir.), *Feminist Perspectives in Criminology*, Milton Keynes, Open University Press, 1990, pp. 70-84.

22. M. CAIN, "Towards Transgression: New Directions in Feminist Criminology", *International Journal of Sociology of Law*, 18, 1990, pp. 1-18.

Face à cette situation, plusieurs auteures féministes, en particulier, M. Cain, T. Pitch et C. Smart²³, vont offrir des réflexions sur les voies à suivre pour permettre aux féministes de construire une véritable criminologie qui puisse rendre compte de l'expérience des femmes face à la déviance et au contrôle. Toutes trois se questionnent sur les limites de la criminologie comme discipline face au projet féministe et appuient leurs recherches de nouveau sur les développements épistémologiques féministes. Cain s'inspire de l'épistémologie du point de vue des femmes, Pitch et Smart s'appuient sur les réflexions féministes post-modernes.

Quitter la discipline?..

Smart présente d'entrée de jeu l'idée que la criminologie n'est pas une discipline qui puisse accueillir les féministes et leur approche critique. Elle rappelle à cet effet que ce qui distingue fondamentalement la criminologie, c'est la recherche des causes du crime comme fait brut. L'analyse de la loi et de la réaction sociale peuvent tout aussi bien, selon elle, être du domaine de la sociologie du droit et de la déviance que de la criminologie. Plus encore, même les tenants de la tradition critique²⁴ en criminologie qui ont mis en avant le paradigme du contrôle, ont glissé peu à peu vers une recherche qui se rapprochait de la recherche étiologique traditionnelle inspirée du positivisme. Face à cela, les féministes poursuivent leurs recherches épistémologiques et s'alimentent aux nouveaux courants intellectuels en sciences sociales, philosophie et autres. C'est la voie à adopter pour échapper au caractère androcentrique de la discipline et faire avancer les connaissances sur la question des femmes. Si bien qu'il faudrait se demander ce que les féministes peuvent retirer de la criminologie: cette rencontre risque bien d'être, selon Smart, celle de l'homme atavique avec la femme post-moderne. On comprend que, conçue ainsi, la discipline ait peu à offrir et que la solution qui semble couler de source soit celle de l'exode de la discipline.

23. M. CAIN, *Idem*; T. PITCH, "A sexual Difference Approach to the Criminal Question", *Social and Legal Studies*, 1, 2, 1992. pp. 357-370; C. SMART, "Feminist approaches to criminology..." *op. cit.*

24. Smart fait ici référence explicitement aux "left realists" et à l'oeuvre de Jock Young (C. SMART, "Feminist approaches...", pp. 72-73).

...Y rester mais reconstruire la criminologie?

Pitch et Cain rejettent à leur tour les frontières de la discipline telle qu'elle s'est développée mais proposent non pas l'exode mais l'élaboration d'une nouvelle criminologie.

D'abord dans le sillage de Smart, Pitch critique la criminologie comme discipline. Elle reconnaît d'entrée de jeu que la criminologie n'a jamais constitué un ensemble cohérent et que son dépassement, sa transgression se sont imposés d'emblée aux criminologues critiques dès leur entrée en scène dans les années 70. Par contre, Pitch constate que les criminologues critiques eux-mêmes ont reconduit un des paramètres fondamentaux de la discipline, soit la centralité du système de justice criminelle.

En réponse à cette limite que le renouvellement paradigmatique n'a pas su dépasser, elle propose de redéfinir la question criminelle comme émergeant à l'intersection de différents systèmes et pratiques de contrôle social et non pas essentiellement du système de justice criminelle. Selon Pitch, la question criminelle peut être approchée à partir de différentes avenues et doit être déconstruite en utilisant des outils en dehors de ses frontières. La criminologie que propose ici Pitch est donc appuyée sur la pensée post-moderne mais elle croit possible, malgré cette option épistémologique, de poursuivre des objectifs de politiques "progressives".

Elle inscrit donc son projet féministe dans le cadre de cette criminologie renouvelée et propose une approche de la différence sexuelle. Inspirée du post-modernisme, cette approche renvoie à la déconstruction de ce qui est neutre et universel pour en débusquer les fondements masculins à travers des pratiques sociales, politiques, et symboliquement orientées vers la réinsertion des femmes comme sujets. Mais ici "différence sexuelle" renvoie à un concept politique et non descriptif de la réalité et Pitch met l'emphase à la fois sur les dimensions de construction et de déconstruction. Son approche féministe a pour but politique de combattre l'oppression des femmes mais à partir de la construction concrète et symbolique d'une "communauté" de femmes qui mettent en cause l'ordre symbolique dominant en déconstruisant le Sujet par l'introduction du sujet femme. Pitch nous offre donc un projet qui remodèle la criminologie et maintient les féministes en son sein à travers une approche inspirée du post-modernisme.

Décloisonner la criminologie féminine elle-même

Cain par contre se préoccupe moins des limites globales de la criminologie comme discipline que de ses dimensions androcentriques et leur impact sur le développement des connaissances féministes²⁵. En réponse, elle propose aux féministes une criminologie de transgression. Pour comprendre ce qui se passe au niveau du système pénal, il nous faut, dit-elle, prendre appui à l'extérieur de celui-ci, il nous faut partir de la construction sociale des catégories de sexe ou des expériences de vie des femmes ou encore de la structure du monde domestique. En somme, ce que nous propose Cain, c'est une criminologie du point de vue des femmes, une criminologie dont le questionnement ne porte pas sur le crime mais sur les femmes. C'est encore une criminologie, précise-t-elle, car si le questionnement part de l'expérience des femmes, il s'oriente vers le site pénal et cherche à relier ce site à l'ensemble des expériences de vie des femmes. Les questions posées sont alors : "Comment le genre est-il construit en ces lieux spécifiques? Comment ces lieux et mode de constitution du genre sont-ils reliés avec d'autres lieux et d'autres modes; quels sont les effets de ces pratiques sur les femmes, les hommes, sur l'épanouissement humain?"²⁶.

En somme, Cain propose aux féministes de se détacher des frontières de la criminologie comme discipline et de redéfinir la criminologie féministe à partir du monde et des besoins des femmes afin de pouvoir aborder de façon plus adéquate la problématique des femmes dans la justice pénale. La transgression qu'elle propose consacre la dissociation entre la criminologie et la criminologie féministe et demande un décloisonnement de la criminologie féministe elle-même.

Conclusion

Comme les réflexions de ces auteures nous ont permis de le constater, le développement de la criminologie jusqu'à ce jour cadre mal avec le projet féministe. Par ailleurs, les choix qui s'offrent aux féministes ne sont pas faciles: l'exode permet de dénouer une fois pour toutes les liens avec un savoir hautement androcentrique mais isole des développements critiques dont pourraient par ailleurs bénéficier les féministes et livrent les femmes justiciables aux mains de spécialistes de la discipline potentiellement aveugles à leur oppression. Le maintien au

25. M. CAIN, "Towards Transgression...", *op. cit.*

26. C SMART, "Feminist approaches...", p. 10.

sein de la discipline permet de poursuivre sur une voie déjà connue, en dialogue avec les courants critiques de la discipline mais expose les féministes au piège des replis du savoir androcentrique. Il semble bien qu'à cette date, les productions oscillent d'une tendance à l'autre. C'est peut-être encore là le meilleur choix.

De nouvelles genèses selon des théologiennes féministes

Monique Dumais

*La Genèse,
lieu d'entrée dans la Bible
pour accueillir
tout ce qui est visible dans l'univers.
Chant d'ouverture
pour clamer au rythme des jours
les ébats et les éclats de la vie.
Il y eut un soir,
il y eut un matin: premier jour
Et tous les jours qui ont suivi
pour d'autres genèses
où les humains participeraient désormais.
Les hommes ont inscrit triomphalement
leurs genèses,
leurs entrées dans l'histoire,
alors que les femmes
assistaient, sauvegardaient les mises au monde.
N'est-il pas temps que les femmes accomplissent des genèses,
s'accomplissent dans des genèses?
Tout est en genèse.
Tout est déjà contenu dans la genèse et les genèses.*

En effet, nous sommes toujours au temps des genèses, dans un processus de passer du chaos à l'émergence de quelque chose¹. C'est ce que nous tenterons de découvrir et d'analyser dans le travail de théologiennes féministes; j'insérerai de façon significative dans la trame de mon texte quelques travaux de chercheuses québécoises et canadiennes. J'indiquerai d'abord pourquoi il convient aujourd'hui de parler de genèses et non de dénonciations, je ferai voir ensuite comment ces genèses s'engendrent, enfin, je montrerai comment elles annoncent et portent des praxis.

Pourquoi il convient de parler de genèses

Une des premières vagues du mouvement féministe a été d'attaquer lourdement l'héritage patriarcal, de signaler notamment dans le domaine religieux comment les traditions avaient été fabriquées par les hommes à leur avantage et au détriment des femmes. Celles-ci n'avaient pas été éliminées, mais tenues dans le secret et reléguées dans les marges pour assurer la descendance patriarcale. C'était le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et non celui de Sara, d'Hagar, sa servante, encore plus dissimulée, de Rébecca, de Léa, qui, pourtant, avaient enfanté et avaient assuré cette postérité si importante. Les matriarches n'ont-elles pas vu le jour qu'au *XX^e* siècle? du moins on commence à en parler clairement². Et que dire de cette expression «la foi de nos pères», alors que les femmes et les mères sont d'inlassables éducatrices de la foi depuis des siècles!³

Dans les années 70, les penseuses ont largement dénoncé le climat patriarcal et aliénant pour les femmes qui prévalait dans les Églises chrétiennes. Mary Daly dans *The Church and the Second Sex*⁴ et *Beyond God the Father*⁵ a ouvert la route et donné de la voix pour montrer la misogynie dans la pensée et la pratique de l'Église catholique. S'imposait la nécessité de déconstruire la «mâlitude» de Dieu et de ses «fonctionnaires», pour faire advenir d'autres perspectives plus dispo-

1. S. NIDITCH, *Chaos to Cosmos. Studies in Biblical Patterns of Creation.*, Atlanta, Georgia, Scholars Press, 1985, et Maurice Bellet, *Incipit ou le commencement.* Paris, Desclée de Brouwer, 1992, s'inscrivent dans cette mouvance.

2. C. CHALIER, *Les Matriarches. Sarah, Rébecca, Rachel et Léa*, Paris, Cerf, 1985.

3. J. DELUMEAU (dir.), *La religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi.*, Paris, Cerf, 1992.

4. M. DALY, *The Church and the Second Sex*, New York, Harper & Row, 1968, en français: *Le deuxième sexe contesté.* Montréal, HMH, 1969.

5. M. DALY, *Beyond God the Father.* Boston, Beacon Press, 1973.

nibles aux femmes. La conception de Dieu selon des critères masculins a notamment été l'objet de vives dénonciations, car elle donnait un statut supérieur aux hommes et entraînait une infériorisation des femmes: «Si Dieu est mâle, ainsi le mâle est Dieu.»⁶

Des chercheuses féministes ont donc désiré tracer d'autres avenues pour offrir des propositions avantageuses pour les femmes. En premier lieu, Naomi Goldenberg, professeure à l'Université d'Ottawa, a soutenu que la remise en question de la symbolisation mâle par les féministes ébranlerait le judaïsme et le christianisme jusque dans leurs bases, car ces deux grandes religions occidentales reposent fondamentalement sur cette symbolisation⁷. En tant qu'analyste des théories de la psychologie des profondeurs, elle a scruté dans *The End of God*⁸ les théories de Freud et de Jung, d'une part, pour diagnostiquer la cause de l'appauvrissement iconographique dans le domaine du sacré pour les femmes, d'autre part, pour trouver des sources possibles pour aller au-delà de cet appauvrissement. Elle s'est inscrite dans le courant du retour de la Déesse, à la suite de plusieurs penseuses américaines⁹, dans le but d'introduire des images féminines de puissance et de désir, de donner plus d'importance à l'immanence qu'à la transcendance, d'accepter la fantaisie comme une structure de base dans la pensée «rationnelle».

En second lieu, Marilyn J. Legge, professeure de théologie systématique au St. Andrew's College à Saskatoon, s'est attachée à trouver d'autres images de Dieu manifestant la puissance et la force des femmes¹⁰. Elle a notamment puisé dans la fiction, dans trois romans de femmes marginalisées des provinces de Prairies de l'Ouest canadien pour montrer d'autres voix qui s'affirment: celle d'une métisse (Beatrice Culleton, *In Search of April Raintree*), celle d'une nippono-canadienne (Joy Kogawa, *Obasan*), celle d'une femme dans la tradition protestante occidentale (Margaret Laurence, *The Diviners* dans la série Manawaka).

Ces quelques brèves mentions de recherche de construction de genèses indiquent l'orientation des présentes démarches pour que

6. *Ibid.*, p. 19.

7. N. R. GOLDENBERG, *Changing of Gods*, Boston, Beacon Press, 1979, p. 5.

8. N. R. GOLDENBERG, *The End of God*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1982.

9. N. R. GOLDENBERG, "The return of the Goddess: Psychoanalytic reflections on the shift from theology to thealogy", *Studies in Religion/Sciences religieuses*, 16/1, 1987, pp. 37-52.

10. M. J. LEGGE, "Colourful differences: «Otherness» and image of God for Canadian feminist theologies", *Studies in Religion/Sciences religieuses*, 21/1, 1992, pp. 67-80.

s'inscrivent d'autres perspectives à partir d'éléments déjà là, mais non mis en valeur. L'ardeur n'est pas mince pour que l'horizon génératif s'élargisse.

Comment elles s'engendrent

Pour faire émerger de nouvelles genèses, la référence aux *expériences des femmes* s'est imposée aux chercheuses féministes en sciences religieuses. Valerie Saiving a été une des premières théologiennes contemporaines à avoir utilisé le concept *expériences des femmes* dans des élaborations théologiques¹¹. Il est consacré comme un concept de première importance dans des élaborations féministes en théologie et en sciences religieuses. Sheila A. Collins¹² et Carol P. Christ¹³ ont confirmé que dans la théologie féministe "l'expérience doit devenir une nouvelle norme pour la théologie". Le concept «*expériences des femmes*» contribue à rendre compte en tant qu'actualité et que pratique, de "a multiplicité des choses que les femmes expérimentent à la fois individuellement et comme groupe" comme l'a affirmé Pamela Dickey Young¹⁴. Cette théologienne canadienne a d'ailleurs précisé cinq façons de parler de l'expérience des femmes: comme des expériences du corps, des expériences socialisées, des expériences féministes, des expériences historiques et des expériences individuelles¹⁵.

Afin de mieux saisir ce que l'on entend par «*expériences des femmes*» dans le domaine des sciences religieuses, j'ai parcouru plusieurs ouvrages significatifs qui m'ont permis de discerner une diversité dans l'utilisation féministe de ce concept¹⁶. J'ai voulu privilégier dans mes désignations des aspects positifs: ce qui est en train de se faire plutôt que ce qui est dénoncé, rejeté. J'ai indiqué dix perspectives

11. V. SAIVING, "Androcentrism in Religious Studies", *The Journal of Religion* (The University of Chicago), April, repris sous le titre "The Human Situation: A Feminine View", in Carol P Christ and Judith Plaskow (eds.) *Womanspirit Rising*, San Francisco, Harper & Row, 1979, pp. 25-42.

12. Sh. A. COLLINS, *A Different Heaven and Earth.*, Valley Forge, Judson Press, 1974.

13. C. P. CHRIST, "The New Feminist Theology: A Review of the Literature", *Religious Studies Review*, 4/4. Oct., p. 204.

14. P. DICKEY YOUNG, *Feminist Theology/Christian Theology. In Search of Method.*, Minneapolis, Fortress Press, p. 49.

15. *Ibid.*, p. 53.

16. M. DUMAIS, *Diversité des utilisations féministes du concept expériences des femmes en sciences religieuses*, The Criaw Papers/Les Documents de l'Icref, Ottawa, CRIAW/ICREF, 1993, 54 p.

que j'ai appelées ainsi: les aventureuses, les gynocentriques, les enracinées, en fonction de leurs orientations de base, de leurs rapports à la tradition; les herméneutes, les éthiciennes et les spirituelles en tenant compte des sujets traités; les partenaires, les oecuméniques, les interpellantes et les critiques en retenant les moyens utilisés.

Je vous donne un exemple au sujet de celles que j'ai nommées comme les enracinées. Elles se retrouvent parmi les aventureuses, ces femmes qui osent modifier une tradition religieuse de l'intérieur en introduisant la force vitalisante de leurs expériences pour briser la carapace de la culture patriarcale. Les enracinées ont toutefois ceci de particulier qu'elles articulent leur démarche critique dans ce qui constitue éminemment leur terreau culturel national. Elles reconnaissent que leurs racines sont bien ancrées dans les spécificités du cadre géographique ou dans les caractéristiques de leur race. J'ai donc situé parmi les enracinées des théologiennes de la Corée, du Brésil, de Costa Rica, du Canada ainsi que des femmes afro-américaines, asiatiques et africaines.

Ellen Leonard, du Canada, considère à la fois les expériences des femmes et celles de la culture dans le contexte canadien¹⁷. Elle analyse les expériences des femmes selon quatre catégories: les expériences d'oppression sous leurs multiples formes incluant les expériences de harcèlement sexuel et de violence, les expériences d'être une fille, une soeur, une mère, les expériences d'avoir un corps de femme, avec ses propres rythmes tels que les menstruations, la ménopause; les expériences de conscientisation croissante de sororité avec les femmes du monde entier. Du côté canadien, elle retient trois transitions importantes: de la survivance dans la nature sauvage à la survivance du monde, du statut colonial à une responsabilité globale, du maintien des cultures francophone et anglophone à l'acceptation et l'affirmation du pluralisme.

Leonard établit donc un parallèle en trois points entre les expériences des femmes et celles vécues dans un contexte canadien; il s'y dégage trois formes de responsabilité. Premièrement, alors que le Canada a effectué le passage d'une survie dans la nature sauvage à une préoccupation pour la survie du monde, des féministes réfléchissent sur la transition d'une identification des femmes à la nature à une préoccupation des femmes à l'écologie. Deuxièmement, comme le Canada est

17. E. LEONARD, "Experience as a source for theology: A Canadian and feminist perspective", *Studies in Religion/Sciences religieuses*, 19/2, printemps 1990, pp. 143-162.

sorti du statut de pays colonisé pour s'engager dans une responsabilité pour la planète, ainsi les femmes s'affranchissent d'une position de personnes dominées pour parvenir à celle d'une actualisation de leurs capacités. Enfin, comme le Canada tente de se situer au-delà du maintien de deux cultures distinctes en reconnaissant un pluralisme culturel, le mouvement des femmes libère les femmes de leur rôle spécial pour accueillir les nombreuses voix différentes des femmes.

Une récente recherche menée par Carolyn Sharp dans sa thèse doctorale en théologie à l'Université de Toronto¹⁸ peut se retrouver très pertinemment dans cette catégorie d'enracinée. Son entreprise heuristique ne manque pas d'audace: Carolyn Sharp tente de faire découvrir des images nouvelles de Dieu en se servant de témoignages donnés par des femmes de la classe ouvrière du Québec, lors du projet *Les jeudis de l'histoire des femmes*. Elle a sélectionné treize histoires qui étaient déjà enregistrées sur vidéocassettes; ces histoires n'avaient pas un contenu religieux explicite, ce qui a rendu l'entreprise encore plus exigeante.

Carolyn Sharp a donc mis au point une méthodologie qui lui a permis de discerner une vision de transformation centrée sur trois catégories: la dignité, les relations (agency) et l'existence des femmes. La dignité prend forme à travers l'estime de soi, le pouvoir et l'autorité, tandis que les relations se réalisent dans l'audace, la solidarité et la persévérance, et que l'existence des femmes exige la prise de parole, un espace et une capacité de rêver. Carolyn Sharp a discerné trois pistes pour révéler la vision de Dieu qui émerge de ces treize témoignages. La première piste nous encourage à parler de Dieu par l'intermédiaire d'une image fluide qui donne de l'importance à un processus et à une relation, par exemple dans l'image de Dieu comme bénissant. Notons que la chercheuse privilégie des mots au participe présent pour mieux indiquer l'action en train de s'accomplir, ce qui est plus facile à rendre en anglais qu'en français. La deuxième piste suggère la possibilité d'établir des éléments de dénonciation dans la tension entre les pôles négatifs et positifs de la vision transformante des histoires. La troisième piste propose de décentrer notre compréhension de la présence divine par une parole de Dieu dans laquelle l'activité humaine précède la divine présence. Nous saisissons alors la dynamique de la transformation

18. C. SHARP, *Listening to Women and Speaking of God: Grounding the Question of God in the lives of Working Class Women in Quebec*, thèse soutenue le 18 octobre 1993 à la Toronto School of Theology, University of Toronto, pour l'obtention d'un Ph. D. en théologie.

comme la demeure de ce mystère fluide que nous proclamons comme le Dieu de la vie.

Dans cette construction de genèses, Denise Couture, une jeune théologienne, professeure à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, nous introduit à une «deuxième génération» de théologiennes féministes. Elle tente de mettre en relief un féminisme «d'ordre culturel»¹⁹, qui se préoccupe moins de la transmission d'une théorie, d'une tradition féministe, mais qui est formé de nappes de pratiques sociales très mouvantes. Ce sont avant tout «des pratiques de résistance aux blessures causées par la catégorisation de sexe et qui ont signification pour celles qui les effectuent»²⁰. Ces engagements contribuent à construire un «discours identitaire» qui peut établir une solidarité entre les théologiennes féministes de la seconde génération et entre les générations de féministes, les précédentes et celles à venir —il s'agit d'une «généalogie de résistance»²¹. Nous poursuivons donc réellement dans un climat de genèses en parlant de généalogies.

Ce qu'elles annoncent et portent de praxis

Si des théologiennes féministes proposent des genèses, ce n'est pas pour créer de pures fictions, mais pour faire émerger des pratiques où les femmes se retrouvent. Quelques aspects de stratégies d'actions concrètes méritent d'être soulignés; je les présente sous les titres de développement d'une éthique de relation, de mise en place d'un éco-féminisme, ainsi que d'une reconsidération du pouvoir.

Développement d'une éthique de relation

Les études féministes mettent de plus en plus en valeur une intuition de base, celle de la relation, désignée en anglais par les termes: *connection*, *relatedness*, *interconnectedness*, ainsi que *power-in-relation*²². Mutualité et solidarité deviennent les éléments dynamiques du mouvement des femmes²³. Cette relation que les femmes veulent mani-

19. D. COUTURE, «Un féminisme culturel en théologie», dans C. MÉNARD et F. VILLENEUVE (dir.), *Pluralisme culturel et foi chrétienne* (Héritage et projet, 50), Montréal, Fides, 1993, pp. 127-140.

20. *Ibid.*, p. 130, en se référant à Michel de Certeau, *La culture au pluriel.*, Paris, UGE, 1974, p. 162.

21. cf. Sh. D. WELCH, *A Feminist Ethic of Risk.*, Minneapolis, Fortress Press, 1990, p. 22.

22. M. J. LEGGE, «Visions for power-in-relation», *Journal of Feminist Studies in Religion*, Spring/Fall 1993, p. 233-238.

23. M. GREY, «Claiming Power-in-Relation: Exploring the Ethics of Connection», *Journal of Feminist Studies in Religion*, Vol. 7, n°1, Spring 1991, p. 7.

fester entre elles n'est pas si aisée. La sororité a certes connu une période de lune de miel où étaient tenues invisibles les différences entre les femmes. Pourtant, il suffisait pour moi, Québécoise, d'aller participer aux États-Unis à un colloque féministe pour constater les divergences importantes entre les femmes blanches, les noires, les hispaniques, entre les chrétiennes et les juives²⁴. Des différences existent entre les femmes, il faut les reconnaître et voir comment les femmes peuvent les assumer en toute convivialité.

Mary Grey, professeure à l'université catholique de Nimègue (Pays-Bas), indique clairement les zones de difficultés entre les femmes:

- séparation des femmes pauvres des femmes des classes moyennes et riches;
- dialogue souvent douloureux des femmes juives avec les chrétiennes;
- oppression encore vivement ressentie par les femmes noires avec les femmes blanches;
- marginalisation des femmes lesbiennes par les femmes hétérosexuelles;
- importance donnée à la vie de couple au détriment des femmes célibataires et des femmes âgées ou orientation exclusive du côté des jeunes²⁵.

Un colloque tenu lors de la Pentecôte 1992 à Montréal, réunissant deux cent cinquante femmes de langues et de confessions religieuses diverses sous le thème «Oser la liberté»²⁶, m'apparaît une concrétisation d'une éthique de relation. Les organisatrices de cette rencontre avaient indiqué comme objectifs implicites entre autres: oser définir et dire les différences plutôt que de les taire; découvrir et faire surgir le pouvoir, individuel et collectif, capable de susciter les changements nécessaires.

24. cf. J. PLASKOW, "Feminist Anti-Judaism and the Christian God", Communication donnée au Congrès des femmes européennes en recherche théologique, Francfort, septembre 1989 et une réaction de M.-Th. WACKER, "Théologie féministe et anti-judaïsme. Mise à jour de la situation en République fédérale allemande", *Recherches féministes*, vol. 3, n°2, 1990, p. 155-163.

25. M. GREY, *op. cit.*, p. 89; P. K. BRUBAKER corrobore cette façon de voir dans "Sisterhood, Solidarity and Feminist Ethics", *Journal of Feminist Studies in Religion*, vol. 9, n° 1-2, Spring/Fall 1993, p. 53-66.

26. La revue *Relations* (Montréal) de mars 1993 a rendu compte de ce colloque .

Mise en place d'un écoféminisme

La préoccupation écologique, qui est devenue très présente dans le domaine des sciences religieuses, est portée par les féministes, nous pouvons parler d'écoféministes. Carol P. Christ a "la conviction que la crise qui menace la destruction de la Terre n'est pas seulement sociale, politique, économique et technologique, mais qu'elle est à sa racine spirituelle"²⁷. Le concept «écoféminisme» rassemble deux mouvements dans un unique dynamisme: il contient les divers efforts des femmes pour sauver la terre et les transformations du féminisme en Occident qui traduisent une nouvelle façon de considérer les femmes et la nature²⁸ Charlene Spretnak, penseuse spirituelle, a distingué trois étapes dans l'évolution de l'écoféminisme:

- 1) l'étude de la théorie politique et de l'histoire en incluant dans l'analyse marxiste la domination exercée sur les femmes et la nature;
- 2) la considération de la religion basée sur la nature en se référant particulièrement à la Déesse et en faisant la connaissance de Gaia;
- 3) la rencontre avec le mouvement environnementaliste et ses différents types d'engagement²⁹.

Deux chercheuses dans le domaine, Anne Primavesi et Rosemary Radford Ruether me permettent d'illustrer l'apport des théologiennes écoféministes.

Anne Primavesi développe dans son livre *From Apocalypse to Genesis*³⁰ une critique d'une tradition spirituelle de domination, en tentant une relecture radicale du Livre de la Genèse, chapitres 1 à 3. À cet effet, elle propose le paradigme écologique suivant: "tous les écosystèmes de la planète sont ultimement reliés à ce tout vivant que nous appelons la terre, et (que) cette interrelation doit être rendue explicite chaque fois que c'est possible" (p. 7). L'interrelation devient la base

27. C. P. CHRIST, "Rethinking Theology and nature" dans I. DIAMOND and G. FEMAN ORENSTEIN (eds), *Reweaving the World. The Emergence of Ecofeminism.*, San Francisco, Sierra Club Books, 1990, p. 58.

28. I. DIAMOND and F. FEMAN ORENSTEIN, *op. cit.*, p. IX. Fr. D'EAUBONNE abordait le sujet de l'écoféminisme dans son livre *Le féminisme ou la mort*, Paris, Éditions de Pierre Horay, 1974.

29. Ch. SPRETNAK, "Ecofeminism: our roots and flowering", in I. DIAMOND and G. FEMAN ORENSTEIN, *op. cit.*, p. 5-6.

30. A. PRIMAVESI, *From Apocalypse to Genesis. Ecology, Feminism and Christianity*, Minneapolis, Fortress Press, 1991.

essentielle de l'écologie comme philosophie, comme une façon de penser le monde dans sa complexité et sa totalité. Cette manière de comprendre la réalité conduit à sortir d'un système hiérarchique et dualiste, tel que promu par la tradition intellectuelle occidentale. Celle-ci a établi la dualité entre la nature et la société, la matière et l'esprit, les esclaves et les gens libres, les femmes et les hommes, l'affectif et l'intellectuel. Une critique d'un système hiérarchique tend à nous libérer de la perception de la divinité comme un esprit dominateur, juge de tous les êtres créés. Nous concevons désormais la divinité comme la source de la vie, qui promeut des relations de partage entre tous les êtres créés, tant les hommes, les femmes et les enfants que les animaux, les végétaux et les minéraux. La divinité n'est plus uniquement associée à la masculinité, mais elle devient inclusive de la féminité et de la nature. Nous pouvons conséquemment à la fois exprimer dans un langage métaphorique: "Dieu est/n'est pas femme; Dieu est/n'est pas homme; Dieu est/n'est pas nature" (p. 171).

Rosemary Radford Ruether s'est intéressée dans les années 90 à l'écologie; son livre *Gaia and God*³¹ en rend compte éloquentement. Elle n'hésite pas à indiquer que des relations saines (*bealed relations*) entre les personnes et avec la terre font partie d'une prise de conscience nouvelle, d'une spiritualité et d'une culture symbolique nouvelles. Les interrelations entre les hommes et les femmes, entre les humains et la terre, entre les humains et le divin, entre le divin et la terre exigent une transformation de la symbolique. L'oeuvre de l'écojustice et celle de la spiritualité doivent être vues comme interreliées dans les aspects intérieurs et extérieurs d'un même processus de conversion et de transformation (p. 4). Rosemary Radford Ruether insiste particulièrement sur une spiritualité basée sur l'Alliance:

"Une vision de l'Alliance (*covenantal vision*) montrant la relation des êtres humains à d'autres formes de vie reconnaît le rôle spécial des êtres humains dans cette relation comme gardiens/gardiennes qui n'ont pas créé et ne possèdent absolument pas les autres êtres vivants, mais qui sont ultimement responsables de leur bien-être devant la source véritable de la vie, Dieu. Cette vision de l'Alliance reconnaît que les êtres humains et les autres vivants font partie d'une famille: soeurs et frères dans une seule communauté d'interdépendance". (p. 227).

31. R. RADFORD RUETHER, *Gaia & God. An ecofeminist Theology of Earth Healing*, San Francisco, Harper & Row, 1992.

Reconsidération du pouvoir

Sous le titre "Comme une gestation d'Église...", Élisabeth J. Lacelle³² nous introduit aux pratiques des femmes dans le mouvement oecuménique des Églises. Cette théologienne, professeure à l'Université d'Ottawa, reconnaît qu'une éthique dialogale est à l'oeuvre parmi toutes ces chrétiennes, membres d'Églises diverses qui se réunissent lors des grandes rencontres oecuméniques. "Elles ont établi des réseaux de dialogue entre elles, une sororité et un partenariat, pour repenser ensemble ce que c'est que d'exister chrétiennement. C'est une foi et une Église postpatriarcales qu'elles cherchent, à partir de ce qu'elles vivent du salut évangélique".

Pouvons-nous parler d'un nouveau pouvoir en train d'émerger? Les théologies féministes en tant que théologies de la libération ont montré la situation d'oppression vécue par les femmes et la possible réinterprétation «féministe» de la Bible et de la tradition chrétienne dans le but d'instaurer des perspectives de libération. Les analyses de théologues comme Sharon D. Welch, Rebecca S. Chopp³³, signalent une orientation en théologie féministe: celle d'avoir à repenser la façon dont le pouvoir s'exerce dans une société comme la nôtre. Elles sont influencées par la pensée de Michel Foucault qui fait voir qu'il ne s'agit plus de lutter contre un pouvoir qui vient d'en haut ou un pouvoir compris en extériorité à soi. Il importe surtout de construire localement ce que nous espérons pour demain; l'action de résistance doit s'organiser.

Denise Couture qui se situe dans la deuxième génération de théologues féministes manifeste finement qu'elle partage cette «expérience culturelle des filles de féministes qui ne perçoivent pas nécessairement les hommes de leur entourage, même ceux qui les [nous] blessent, comme des «ennemis», des «oppresseurs», mais bien plutôt comme d'autres sujets, souvent des amis, pris avec soi, dans les filets de manières de faire et de vivre dont elles ne veulent plus [nous ne voulons plus]³⁴. Pour elle: "penser le pouvoir, en théorie féministe, c'est penser les tactiques et les stratégies de résistance aux traumatismes

32. É. J. LACELLE, "Comme une gestation d'Église...", *Relations*, n°588, mars 1993, p. 53-55.

33. Sh. D. WELCH, *Communities of Resistance and Solidarity. A Feminist Theology of Liberation*, Maryknoll, NY, Orbis Books, 1985; R. S. CHOPP, *The Power to Speak. Feminism, Language, God*, New York, Crossroad, 1991 (1989).

34. D. COUTURE, *op. cit.*, p. 135.

subis par des femmes parce qu'elles sont des femmes. Cette direction donnée au travail ouvre d'autres possibilités aux théologies féministes qui ont interprété le christianisme et l'action du Dieu chrétien, de la Dieue chrétienne, en présupposant l'oppression/libération"³⁵.

Les rapports hommes-femmes sont devenus un lieu important d'interpellations dans la décennie actuelle; ils font l'objet de publications tant québécoises que françaises, si l'on s'en tient à langue de George Sand³⁶. Dans une étude portant sur les 35 à 50 ans, sous la direction de Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre³⁷, on traite de «la crise d'altérité ou l'imbroglio des rapports hommes-femmes». La promotion de nouveaux modèles de femmes et d'hommes crée de l'incertitude et de nombreuses recherches tâtonnantes d'affirmation d'une identité. Les hommes, particulièrement, manifestent, selon différents auteurs et auteures, «une ambivalence effrayante, entre la nostalgie du sein maternel et la virilité qui interdit toute régression»³⁸.

Conclusion

Le thème de la *genèse* n'est pas épuisé, il advient constamment à travers nos certitudes comme dans nos doutes. Belle coïncidence! Fernand Dumont, sociologue québécois reconnu, vient de publier *Genèse de la société québécoise*³⁹ où il se demande s'il ne faut pas «revenir à sa genèse, si l'on veut parvenir à une nouvelle conscience de soi»⁴⁰. Les théologiennes féministes désirent mettre au monde des genèses où les femmes, sujets dans l'histoire, se reconnaissent, s'affirment et s'engagent sans être aliénées dans un sacré établi hors d'elles-mêmes. En effet, la conception du divin trouve désormais chez les femmes une nouvelle immanence et d'autres réalisations.

Insister sur les genèses, c'est sûrement faire apparaître une dynamique de la créativité au féminin. Dire des genèses sur le mode théologique, c'est se permettre de toucher une dimension qu'on ne peut

35. *Ibid.*, p. 136.

36. Notons au Québec: N. GUBERMAN et al., *Le défi de l'égalité*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1993; D. BOMBARDIER, *La dérouté des sexes*, Paris, Seuil, 1993; en France, M. CARDINAL, *Les jeudis de Charles et de Lula*, Paris, Grasset, 1993; E. BADINTER, *XY. De l'identité masculine*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992.

37. J. GRAND'MAISON et S. LEFEBVRE, *Une génération bouc émissaire. Enquête sur les baby-boomers*, Cahiers d'études pastorales, 12, Montréal, Fides, 1993, pp. 177-207.

38. *Ibid.*, p. 202.

39. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

40. *Ibidem*, p. 14.

ignorer, celle du sacré, mais qui n'est pas sans exercer quelque fascination. En somme, affirmer de nouvelles genèses selon des théologiennes féministes, c'est mettre en déroute un ordre patriarcal dans ses légitimations sacrées et sa subordination du féminin pour annoncer des horizons ouverts et prometteurs.

Histoire des femmes , histoire de genre

Eliane Gubin

L'histoire des femmes, qui a pris naissance en Europe au cours des années 1970, a atteint l'âge de la majorité presque partout. Qu'est-ce qui provoque son éclosion? Qu'elle soit liée au mouvement d'émancipation des femmes est incontestable mais n'explique pas tout. Pour se développer en science "à part entière" il lui a fallu un contexte qui déstabilise à la fois les valeurs propres à la société et celles propres à la discipline historique.

Car le mouvement des femmes, *sensu stricto*, précède évidemment de loin son expression scientifique. Si l'on remonte aux origines du féminisme belge, vers 1860, il produit des textes militants, qui constituent des sources précieuses, mais il faut attendre le milieu du XX^e siècle pour voir naître la première synthèse de la plume de deux féministes¹ et le dernier quart du XX^e siècle pour que soit publiée la première synthèse de la plume d'une historienne². Il y a donc un seuil à atteindre, en-deçà duquel un mouvement social ne trouve pas de traduction ni dans les connaissances ni dans leur transmission.

Un premier élément de réponse pour expliquer l'important décalage chronologique entre le développement du féminisme et l'histoire des femmes comme discipline scientifique tient évidemment à la position des historiennes au sein des universités. Avant la Seconde Guerre Mondiale, celle-ci est bien trop précaire pour qu'elle puisse

1. Baronne P. BOËL et C. DUCHESNE, *Le féminisme en Belgique 1892-1914*, Bruxelles, 1955.

2. D. de WEERDT, *En de vrouwen? Vrouw, Vrouwenbeveging en Feminisme in België 1830-1960*, Gand, 1980.

s'accompagner de militantisme féminin dans les enseignements ou les pratiques scientifiques.

Ce cas de figure est parfaitement illustré par Suzanne Tassier, qui fut la première femme docteure en histoire (1923) puis agrégée (1933) et qui enseigna à l'Université de Bruxelles à partir de 1934. Subissant elle-même des discriminations dans sa carrière académique, elle dénonça avec véhémence le sexisme dans un pays où "les quelques femmes qui ont le courage de se vouer à la science pure peuvent fort bien, après vingt ans d'un effort difficile, se voir préférer un candidat de moindre production scientifique mais ayant la bonne fortune d'appartenir au sexe privilégié de droit divin..."³. Si elle concrétisa ses convictions par des réalisations pratiques⁴, elle ne put les traduire dans sa manière d'écrire l'histoire, ni même dans les thèmes qu'elle choisit d'étudier. Elle n'en avait encore ni les outils ni les moyens, et quand bien même elle les aurait eu, le simple fait de les utiliser aurait probablement mis un terme à sa carrière.

Pour que l'histoire des femmes s'impose comme discipline, il faut donc plus qu'un mouvement militant. Celui-ci est indispensable pour assurer la visibilité des revendications et pour leur fournir une base sociale, un groupe "porteur", mais il faut aussi des cadres intellectuels et le moment propice pour qu'ils puissent s'exprimer. Ces conditions furent remplies par l'explosion sociale de la fin des années 60, et plus particulièrement par mai 68. Des ouvrages qui précèdent ouvrent certes la voie, comme celui de la baronne Marthe Boël, déjà cité, celui d'Olga Wormser⁵ en France, les travaux de sociologues comme Madeleine Guilbert ou Évelyne Sullerot, ils amorcent les réflexions mais ne constituent pas encore un courant.

En revanche, les événements de Mai 68 servent de détonateur, directement et indirectement. Directement parce qu'ils font surgir, en-dehors des mouvements constitués, des groupes exclusivement féminins. Des femmes, déçues par l'indifférence manifestée à l'égard de

3. S. TASSIER, "L'Américaine ne connaît pas son bonheur", *Bulletin des Alumni*, t. X, n°3, mars 1939, p. 184.

4. En créant notamment une Chaire consacrée à la condition féminine à l'Université Libre de Bruxelles, divers bourses et prix récompensant, à divers niveaux, un travail de recherche en histoire effectué par une femme.

5. O. WORMSER: "La femme est partout dans l'histoire mais [...] on ne veut voir d'elle qu'un météore vite éliminé par l'obéissance au -rentrez dans le rang- (*Les femmes dans l'histoire*, Paris, Ed. Correa, 1952, p. 12).

leurs revendications, même dans les groupes de gauche, se réunissent et découvrent spontanément un fil conducteur à leur oppression.

Car le mouvement de mai 68 n'intégra pas du tout la dimension féministe. Il remet en cause le caractère de classe de l'université, le système de valeurs bourgeoises et la reproduction des élites, il rejeta la culture dominante et voulut rendre la parole aux masses, investies du "vrai" savoir —le savoir révolutionnaire et la pratique de l'action. Ultime affirmation du mouvement de contestation sociale lentement mûri depuis le XIX^e siècle, qui, après avoir investi le politique et l'économique, vise le dernier bastion du pouvoir bourgeois, le culturel, le mouvement de mai 68 oppose une contre-culture à la culture et un contre-pouvoir au pouvoir. Mais il passe à côté d'un bouleversement social qui s'opère sous ses yeux, l'émergence des femmes dans tous les domaines de la sphère publique. Il témoigne d'une myopie déconcertante face à la mixité de la communauté scientifique et culturelle. D'autres enjeux que celui de la lutte des classes se profilent depuis la fin de la Seconde Guerre : les femmes ont obtenu le suffrage législatif en 1948, la puissance maritale a été supprimée en 1958, l'essor du secteur tertiaire a fourni des emplois majoritairement féminins et le contrôle de la fécondité se profile avec la découverte, puis la commercialisation de la pilule contraceptive.

La présence de plus en plus massive de filles dans l'enseignement supérieur a eu pour conséquence la formation d'élites féminines, qui ne sont plus des exceptions dans l'horizon universitaire. Elles pénètrent dans le corps scientifique puis dans le corps professoral et ce phénomène s'accomplit au moment même où les structures universitaires et les savoirs sont remis en cause.

Tandis que la société est traversée par le mouvement social, la science historique est secouée par un débat épistémologique qui agit comme une lame de fond. Une nouvelle histoire s'élabore, qui réactive des tendances préexistantes mais minoritaires, les dotent d'une sorte de "consécration académique" et opère un déplacement des centres d'intérêts. L'attention se porte "vers les exilés, les minorités, les silencieux et les cultures opprimées [pour considérer] les périphéries et leurs marges dans leur relation avec le centre du pouvoir"⁶. On assiste à un vaste mouvement de "contre-histoire en opérant un renversement historiographique radical du point de vue des objets comme des

6. G. DUBY et M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, t. 1, "Introduction", n.p.

méthodes... histoire des humbles et des sans-histoire, elle tire de l'oubli ce que l'histoire officielle avait enfoui"⁷. "L'heure est en effet au travail de réparation des oublis commis par les sciences humaines: les marginaux, les déviants, les fous, les prisonniers, les malades deviennent objets d'histoire, ils sont réhabilités par elle, les femmes y trouvent donc naturellement leur place"⁸.

De l'histoire sociale...

S'appuyant sur cette nouvelle toile de fond et sur les mouvements de revendications féministes, l'histoire des femmes prend son essor. En-dehors des universités d'abord, à des rythmes variables selon les pays. En Belgique, la liaison entre la recherche et l'action manque son rendez-vous et l'essentiel des études sur les femmes se développe hors des milieux académiques. En revanche, en France, l'histoire des femmes opère une percée dans quelques universités.

Dire que cette histoire "part" de rien serait largement exagéré: les historiennes qui s'y attellent sont des scientifiques de métier et beaucoup d'entre elles ont pratiqué l'histoire sociale, l'une des formes dernières-nées de l'histoire instituée. Pourtant l'histoire sociale n'était pas, en soi, porteuse d'histoire des femmes. Elle ne leur prêtait aucune attention particulière, au contraire. Tant qu'elle fut une histoire militante ou une histoire institutionnelle, elle occulta même les rapports sociaux de sexes, suspects de détourner l'attention de la lutte des classes. L'attitude du Parti Ouvrier Belge, qui combattit avec constance l'accès des femmes à la citoyenneté, est révélatrice de cette profonde ambiguïté entre les principes égalitaires théoriques et leur application. Pour écrire son histoire, celle des classes sociales défavorisées, le mouvement ouvrier partit à la rencontre de ses propres symboles "principalement dans la vie publique, c'est-à-dire sur les routes, dans les usines, dans les syndicats, dans les partis [focalisant son attention] exclusivement ou presque sur les représentants masculins..."⁹. Mais formées à ces pratiques, attentives aux rapports de classes dans la société, les premières historiennes en histoire des femmes seront

7. M. TREBITSCH, "Du mythe à l'historiographie", dans D. VOLDMAN (dir.), *La bouche de la vérité. Les recherches historiques et les sciences sociales*, Cahiers de L'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP), n°21, novembre 1992, p. 15.

8. A. FARGE, "Pratiques et effets de l'histoire des femmes", *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Paris-Marseille, Rivages, 1984, p. 21.

9. U. FREVERT, "Classe et genre dans la bourgeoisie allemande au XIXe s.", *Genèses*, n°6, décembre 1991, p. 8.

sensibles aux rapports de pouvoir, aux mécanismes de domination qui leur serviront de grilles d'analyse pour étudier les rapports de sexes.

...à l'histoire des femmes

Comment en effet écrire une telle histoire? Et surtout, cette histoire était-elle fondée? A la question de savoir avec quels outils et quelles méthodes construire l'histoire des femmes se superposait celle, bien plus dérangeante, de sa pertinence. Il faut se souvenir ici de l'ambiance intellectuelle des années 70 qui, bousculée par la contestation étudiante, n'en avait pas encore assimilé tous les effets. Dans les universités, l'histoire continuait à s'enseigner de manière traditionnelle, privilégiant les territoires consacrés: histoire politique, économique, sociale. La question la plus lancinante était celle de savoir si les femmes avaient une histoire. Leur existence n'est-elle pas au contraire hors du temps, immobile, tout entière dans un espace privé sans intérêt pour le discours historique? La femme n'est-elle pas, par nature, vouée au silence, selon les termes de Virginia Woolf : "Elle ne peut se souvenir de rien, car tous les dîners sont préparés, les assiettes et les tasses sont lavées et les enfants envoyés à l'école et partis à travers le monde. Rien ne reste de tout cela. Tout a disparu, tout est effacé. Ni la biographie ni l'histoire n'ont un mot à dire de ces choses" ¹⁰.

C'est pourquoi le premier cours donné à l'Université de Paris VII en 1972-1973 s'intitule, de manière très significative : "Les femmes ont-elles une histoire?". Mais rapidement, les recherches s'accélérent, confirment le bien-fondé des prémisses et s'engagent dans deux voies:

- dénoncer l'absence des femmes dans l'histoire, sorte d'états de lieux des carences et des lacunes de la production scientifique antérieure et de son caractère androcentrique¹¹

- restaurer les femmes dans les travaux et le discours historiques. Sans remettre en cause ni les méthodes ni la démarche, on para au plus pressé pour sortir, selon des formules consacrées, les femmes de l'ombre et les rendre visibles.

C'est une période d'histoire compensatoire, "un temps d'accumulation primitive, mené un peu dans toutes les directions sans trop se

10. Cité dans H. BOUCHARDEAU, *Pas d'histoire, les femmes*, p. 13.

11. En Belgique, un groupe s'est constitué en 1979, *Changeons les livres scolaires*, dans le but de dénoncer et de réformer le sexisme de la plupart des manuels.

poser de problème, comme si la découverte était en soi suffisante..."¹² Cette première histoire, considérée aujourd'hui comme naïve et descriptive, fut certainement pour celles qui la firent une période jubilatoire. Il y avait du plaisir, du bonheur à inventer, à construire de toutes pièces un objet d'étude avec un sujet "impensable" quelques années auparavant. C'était comme une sorte de revanche sur le passé et d'une certaine manière sur l'enseignement de ce passé.

Ainsi Bonnie Smith, dans son ouvrage sur les bourgeoises du Nord de la France, rappelle combien cette recherche plonge ses racines dans les questions qu'elle se posa comme étudiante: "Qu'est-ce qu'une bourgeoise? Je me suis posé la question en étudiant l'histoire avec des professeurs qui divisaient le monde en classes sociales. Ils employaient les mots «bourgeoisie» et «prolétariat» pour définir les rapports qui existent dans une société de marché et de production. Je me suis demandé alors comment une femme riche peut être qualifiée de bourgeoise quand elle passe la majeure partie de son temps dans son intérieur sans aucun lien avec le marché et la production. Quelle est sa place réelle dans cette société? Ce problème se compliquait à mesure que je poursuivais mon enquête sur le comportement «bourgeois». L'homme du XIX^e siècle est foncièrement rationnel, matérialiste et avide d'amasser des capitaux. Or la bourgeoise de la même époque me semblait plus portée à dépenser son argent qu'à l'accumuler. Et si elle était rationnelle, pourquoi la présentait-on comme une femme futile, presque exclusivement préoccupée par la mode et la décoration de sa maison?"¹³ Même interrogation chez Ute Frévert qui n'arrive pas à faire "coïncider" ses bourgeoises allemandes avec le concept classique de bourgeoisie et se demande si "les femmes, en tant que membres formels ou objectifs d'une classe sociale par leur liaison avec un homme appartenaient réellement ou subjectivement à cette classe..."¹⁴.

De telles interrogations vont évidemment obliger à réévaluer des notions fondamentales. Car l'introduction d'une nouvelle donnée, celle de la différence des sexes, eut immédiatement une vertu subversive. Elle obligea à envisager ce qui, jusque là, était négligé, elle obligea à porter les regards sur des lieux insolites, comme l'intérieur des maisons, des familles, sur des thèmes inhabituels, comme la sexualité, l'amour, la maternité, la prostitution, le travail domestique..., ce monde

12. M. PERROT, "Introduction", *Une histoire des femmes est-elle possible?...*, p. 7.

13. B. G. SMITH, *Les bourgeoises du Nord 1850-1914*, traduit de l'anglais par M.A. Revellat, Paris, Perrin, pp. 15-16.

14. U. FREVERT, *op. cit.*, p. 16.

occulté du “privé” que l'on avait repoussé vers d'autres territoires, la morale, la psychologie, la médecine.

Les principaux résultats de ces premières démarches mirent en lumière :

1. L'immense misogynie des siècles passés, s'accompagnant presque naturellement d'une histoire traditionnelle qui privilégie les actes et les acteurs masculins. L'étude systématique des manuels scolaires fut éclairante pour toutes les disciplines et pour l'histoire tout particulièrement: “...en lisant les manuels d'histoire, on a l'impression que les femmes ont disparu et l'on s'en prend à douter que la population mondiale se soit jamais partagée entre deux groupes d'importance à peu près égale”¹⁵. Elles n'apparaissent que par effraction ou pour assurer une continuité: elles sont les mères de..., les filles de..., les épouses de... Il est peu de femmes que l'on ne situe d'emblée par rapport à un homme, tandis que l'inverse est rarement signifiant. Cette habitude ancienne et contraignante persiste aujourd'hui encore dans les recherches biographiques et les complique singulièrement: quelles femmes se cachent derrière les noms de leurs maris, telles ces féministes notoires qui acceptèrent —tant l'usage était fort— d'être madame Henri Carton de Wiart ou madame Pol Boël, dont on n'apprend qu'elles sont nées Juliette Verhaegen ou Marthe Kerkhove de Denterghem que sur les faire-part de décès?

2. On mit aussi en lumière le caractère naturaliste de l'histoire traditionnelle qui adopte et légitime une vision de la société où les différences biologiques sont tenues pour justification des normes sociales. Demi-histoire en quelque sorte, qui ne retient que la moitié du ciel: “Comment a-t-on fait pour oublier —ce qui apparaîtra comme une erreur méthodologique fondamentale— la moitié de l'objet historique, les femmes? Pour une science qui se définit comme la mémoire collective, l'Histoire a eu la mémoire courte”¹⁶.

15. B. CRABBÉ, M. L. DELFOSSE, L. GAIARDO, G. VERLAECKT, E. WILWERTTH, *Les femmes dans les livres scolaires*, Bruxelles-Liège, P. Mardaga, p. 9.

16. M. JEAN. “Clio revisitée”, *L'émergence d'une culture au féminin*, sous la dir. de M. ZAVALLONI, Montréal, Ed. St-Martin, 1987, p. 90. Voir aussi D. ANGERS et Ch. PIETTE, “Les historiennes refont-elles l'histoire?”, *Un savoir à notre image*, sous la dir. de R. MURA, Montréal, Éd Adage, 1992, p. 21.

Pas de sources pour les femmes?

Le problème le plus important qui tarauda les historiennes de métier fut celui des sources. Les sources traditionnelles sont elles-mêmes des constructions sociales qui ne retiennent, tel un filtre, que les faits que la société juge dignes de confier à la postérité. Construites et médiatisées par les hommes, elles ne semblaient offrir que de maigres ressources pour l'histoire des femmes puisqu'elles retenaient presque "naturellement" les actions publiques et les faits vainqueurs. La société ne transmet pas la mémoire du privé, encore moins au XIX^e siècle où l'État libéral s'interdit de s'immiscer dans les relations individuelles et familiales. Seules la législation, la fiscalité, les statistiques et les enquêtes offraient un observatoire, ce qui explique probablement la prolifération d'études historiques sur certaines formes du travail industriel des femmes plutôt que sur le travail domestique.

L'événement et le non-événement

La signification même du "fait historique" dut être revue. Qu'est ce qui détermine qu'un fait devienne ou non un événement historique? La différence tient souvent à une différence sexuée.

Prenons l'exemple des révolutions et des émeutes: la violence et le combat sont, par essence, des vertus viriles, rarement reconnues aux femmes. Aussi, dans les émeutes, dans les grèves, dans les révolutions, la part prise par les femmes est rarement mise en valeur. Lorsqu'en 1830, au moment des troubles révolutionnaires qui mèneront à l'indépendance de la Belgique, des volontaires liégeois viennent prêter main forte aux insurgés bruxellois, c'est un fait historique, consigné partout. Mais l'aide active apportée aux combattants par les ménagères bruxelloises, qui déversent de l'huile et les objets les plus hétéroclites sur les troupes hollandaises, c'est un non-événement, une anecdote, que l'on peut débusquer seulement dans l'iconographie de l'époque. Et lorsqu'elle est rapportée, la violence féminine l'est souvent en terme de déviance et d'hystérie: "pétroleuses" de la Commune de Paris ou "harpies" en tête des mouvements de grève. La violence féminine n'est acceptée et médiatisée qui si elle peut s'inscrire dans le prolongement des fonctions nourricières des femmes: c'est en ces termes que furent longtemps interprétés les mouvements de femmes pendant la Révolution française.

La principale difficulté était donc technique, l'absence des femmes dans l'histoire semblant se conjuguer avec leur absence des sources.

Les femmes étaient comme “ces peuples qu'on dit sans histoire parce qu'il s'agit tout simplement de peuples dont on ignore l'histoire”¹⁷. L'histoire des femmes fut naturellement amenée à faire appel à de nouveaux types de sources, à effectuer des lectures en miroir des sources existantes, à sonder non les discours mais les silences, à recourir au témoignage des femmes elles-mêmes, histoire orale pour le présent, autobiographies, journaux et écrits intimes pour le passé, à se tourner vers l'anthropologie, l'ethnographie, la sociologie...¹⁸. Dix ans plus tard, la production était suffisante pour établir les premiers bilans¹⁹.

Mais cette première histoire avait aussi ses limites. Elle apparaissait comme biaisée par un énoncé de base, quasi tautologique, —celui de l'oppression, fonctionnant comme un postulat dont il n'était pas nécessaire d'analyser le fondement. Cet énoncé constituait une sorte de cadre débouchant sur une histoire assez misérabiliste, sorte d'épopée de la victimisation. “Les premiers bilans laissent l'impression que l'histoire des femmes débouche sur un cul-de-sac, celui de l'infériorité per-

17. P. VEYNE, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 27.

18. Voir notamment : “Histoire orale et histoire des femmes. Table Ronde du 16 octobre 1981”, *Cahiers de l'IHTP*, suppl. 3, 1982; D. VOLDMAN, “L'histoire orale et l'histoire des femmes”, *Cahiers de Clio*, 75-76, Bruxelles, 1983 et “De la méthode des histoires et des femmes”, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2, 1984; C. DUFRANCATEL, “Autobiographies des femmes du peuple”, *Le Mouvement social*, n°105, oct.-déc. 1978, pp. 147-155. Témoins de cette méthode, des ouvrages comme Y. KNIBIEHLER, *Nous, les assistantes sociales. Naissance d'une profession. Trente ans de souvenirs d'assistantes sociales en France, 1930-1960*, Paris, Aubier, 1980 ou A. BORZEIX et M. MARUANI, *Le temps des chemises. La grève qu'elles gardent au coeur*, Paris, Syros, 1982.

19. M. PERROT, “Sur l'histoire des femmes en France”, *Revue du Nord.*, t. LXIII, 1981; A. FARGE, “Dix ans d'histoire des femmes en France”, *Le Débat*, n°23, janvier 1983; J. SCOTT, “Dix ans d'histoire des femmes aux États-Unis”, *Le Débat*, vol. 17, décembre 1981. Si la production belge est plus tardive, elle s'affirme depuis une dizaine d'années: voir “Une décennie d'histoire des femmes à l'époque contemporaine en Belgique”, dans L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART (dir.), *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine*, Louvain-La-Neuve/Bruxelles, 1992, pp. 166-197 et M. DE METSENAERE, M. HUYSSSEUNE et M. SCHEYS, “Gewapend met het gewicht van het verleden: enige resultaten van vrouwengeschiedenis in België”, dans *De Geschiedenis van de vrouw* (éd. néerlandaise de G. DUBY et M. PERROT, *Histoire des femmes en Occident.*), t. 5, pp. 524 à 556.

pétuelle des femmes”²⁰. La plupart des thèmes traités, bien que novateurs, étaient typiquement “féminins” et risquaient de limiter l’histoire des femmes à leur corps, les maintenant ainsi dans l’espace du privé, de l’intime, dans une autre temporalité, en lisière de la grande histoire, celle du public et du politique. Une telle histoire risquait d’engendrer une nouvelle forme d’exclusion, confortant l’idée d’une «nature féminine» que contestaient précisément les historiennes.

Les premiers bilans permirent non seulement de dépasser le stade énonciatif, descriptif et exploratoire mais aussi de s’interroger sur les méthodes et les problématiques. On avait le sentiment que le recours aux méthodes classiques ne pourrait que produire des discours analogues, qu’il fallait, pour réformer la perspective historique, non seulement emprunter d’autres sources mais aussi faire preuve d’une vigilance particulière dans la manière leur interroger. Les sources “traditionnelles”, qui avaient été délaissées dans un premier temps, firent une rentrée en force; elles furent revisitées avec plus d’assurance et de maîtrise tandis que l’histoire orale s’essouffla. On ressentit comme une sorte de “saturation” de sa subjectivité.

De nouvelles sources sont moins nécessaires que de nouvelles questions, constatait l’historienne américaine Joan Scott en 1988: “Je ne pense pas que nous devons quitter nos archives ou abandonner l’étude du passé, mais je crois par contre que nous devons changer certaines de nos habitudes de travail, certaines des questions que nous avons posées”²¹. Dès 1981, Anne-Marie Sohn avait déjà souligné les limites des sources orales et plaidé pour un retour aux sources traditionnelles: “L’histoire des femmes doit s’appuyer sur les sources manuscrites pour se dégager de sa subjectivité”, affirmait-elle, en offrant comme exemple un éclairage étonnant de la condition féminine à partir d’une analyse d’archives judiciaires pour la période 1890-1912²². Envisagées du point de vue de la différence des sexes, la plupart des sources se révèlent aujourd’hui parfaitement utilisables et permettent d’élargir le champ des recherches.

20. J. DAIGLE, “Femmes et histoires: l’autopsie du genre d’une science de l’homme”, *Les théories scientifiques ont-elles un sexe?*, sous la dir. de A. Decerf, Montréal/Louvain-La-Neuve, Ed. d’Acadie/Academia, 1991, p. 255.

21. J. SCOTT, “Genre. une catégorie utile d’analyse historique”, *Le genre de l’histoire*, Cahier du GRIF. n°37/38, printemps 1988, p. 140.

D'autres problèmes retinrent l'attention des historiennes, parmi lesquels celui de la périodisation. Fallait-il faire éclater les cadres chronologiques de l'histoire instituée ou pouvait-on les utiliser pour écrire l'histoire des femmes? Cette question était, elle aussi, subversive. Car "exhumer des événements méprisés, négligés, leur donner de l'importance et dire pourquoi, ce n'est pas seulement réparer un oubli, c'est bouleverser la hiérarchie des valeurs"²³. Le choix d'une périodisation n'est jamais "neutre". Les repères chronologiques, invoqués comme des éléments nécessaires de classification, permettent de construire dans un cadre préétabli un discours intelligible, rationnel, cohérent. Mais cette modélisation de la durée n'est jamais anodine puisque les moments choisis comme repères deviennent précisément les rythmes fondateurs d'une société telle qu'on décide de la décrire. Le choix d'une périodisation provoque la mise en évidence d'un certain type d'événements et en occulte ipso facto d'autres²⁴. La machine à vapeur et le *take off* de l'industrialisation déterminent le tempo de l'époque contemporaine, accompagné de son corollaire, l'émergence du prolétariat et de la lutte des classes. Mais cette périodisation rejette dans l'ombre les populations rurales dont l'évolution est désormais considérée comme retardataire, "immobile" (par rapport au monde industriel capitaliste, c'est-à-dire par rapport à un concept non-rural!). Les paysans et les campagnes disparaissent largement des préoccupations des historiens contemporanéistes. Le choix des repères chronologiques enserrent les évolutions et agissent comme la ponctuation du discours: changez les virgules et les points et vous en modifiez le sens. La conception positiviste du temps, linéaire, au rythme des progrès et des avancées masculines, les repères jugés essentiels, comme l'acquisition du suffrage, pouvaient-ils amener à autre chose qu'à positionner les femmes à la marge d'évolutions dont elles semblent les éternelles retardataires?

Yvonne Knibiehler proposa —et cette proposition, bien qu'elle n'ait pas été suivie, demanderait à être reprise— d'inclure dans la chronologie les éléments libérateurs pour les femmes, au même titre

22. A.-M. SOHN, "Les rôles féminins dans la vie privée: approche méthodologique et bilans des recherches", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 28, oct.-déc. 1981, pp. 597-623 (citation p. 606).

23. Y. KNIBIEHLER, "Chronologie et histoire des femmes", *Une histoire des femmes est-elle possible?...*, p. 52.

24. Voir à ce propos l'article stimulant de A. LANGEVIN, "Rapports aux temps sociaux et division sexuée", *Cahiers du GEDISST, IRESO-CNRS*, n°3, 1992, pp. 41-47.

que les éléments libérateurs pour les hommes²⁵. S'inscriraient dans l'histoire les moments de leur lutte contre la "fatalité biologique", les pratiques de reproduction, les changements fondamentaux dans le mariage...etc. qui sont loin d'être de l'intime ou de l'anecdotique puisqu'elles influencent directement la démographie. Ce type de réflexion amena à revoir des pans entiers de l'histoire, comme l'histoire du travail des femmes, pour laquelle les critères masculins s'avéraient totalement non signifiants.

Le genre

A mesure que l'histoire des femmes se diversifiait et que la phase compensatoire mettait à la disposition des chercheuses un bon arsenal de connaissances, le désir de réintégrer une histoire "générale" se précisa. Parce que "les femmes, écrivait Danièle Voldman, contrairement aux communistes, aux bonnes et aux métallurgistes, ne sont pas un groupe social spécifique mais 50% de la population et un tiers de la main d'œuvre, l'autre moitié du ciel. Elles ne sont pas -de façon paradoxalement réductrice- unique objet de recherche mais toujours à percevoir comme partie de tous les champs d'histoire"²⁶.

Les historiennes redoutaient de reproduire ce qu'elles avaient dénoncé dans l'histoire instituée, l'histoire d'un seul sexe, et plus encore d'y être assignées à résidence. La crainte d'un "ghetto", d'une histoire parallèle où elles se déploieraient sans déranger personne, était d'autant plus réelle que les milieux académiques restaient imperméables aux résultats et aux innovations des études féministes en général. Alors que la plupart des formes de la nouvelles histoire, histoire du quotidien, de la folie, du propre et du sale, égo-histoire... étaient progressivement intégrées à l'histoire sociale, seule l'histoire des femmes restait en dehors des savoirs et des enseignements académiques. C'est pourquoi le concept de *gender history* fut accueilli avec enthousiasme, précisément comme une manière de forcer l'indifférence.

Issu du monde anglo-saxon, le *gender*, si malaisé à traduire sinon par une périphrase (rapports sociaux de sexe, catégorie de sexe ou classe de sexe) renvoie à l'idée que les rapports entre les hommes et les femmes sont socialement construits et que ce sont des rapports de pouvoir. Il rencontra une large audience en France et en Belgique où il

²⁵ *Idem*, pp. 50-57.

²⁶ D. VOLDMAN, "L'histoire orale et l'histoire des femmes...", *op. cit.*, p. 26.

fut reçu comme une courroie de transmission vers un autre type d'histoire des femmes, susceptible de lui donner un nouveau souffle.

Envisagée de la sorte, l'histoire des femmes n'a plus de territoires réservés mais les aborde tous. Elle réintègre tous les aspects de la discipline, y compris l'étude de domaines exclusivement masculins, et rend légitime l'examen des silences et des non-dit. Prenons l'exemple du monde des affaires, où il est bien difficile de trouver, au siècle passé, des figures féminines de premier plan. On avait bien réussi à y débusquer quelques femmes exceptionnelles, comme Madame Noilly-Prat, mais les résultats restaient peu convaincants. La haute finance, la banque, la grande industrie semblaient échapper définitivement à l'histoire des femmes. La problématique du genre ouvrait au contraire la perspective d'étudier précisément les étapes et les causes de leur éviction, de mettre en évidence le rôle des veuves dans la poursuite des affaires, ce qui impliquait qu'elles n'étaient pas aussi ignorantes ni aussi tenues à l'écart qu'on ne l'avait supposé. Elle permettait de dénouer les méandres des politiques matrimoniales à la base d'empires financiers ou industriels, d'analyser le rôle spécifique, non des femmes d'affaires, mais des épouses des hommes d'affaires dont les activités socioculturelles, associatives et surtout charitables permirent largement au capitalisme libéral de se développer. Le "maternalisme", qui précéda de loin le "paternalisme" théorique et pratique de la fin du siècle, fut un rouage essentiel dans le maintien de l'ordre social inégalitaire du XIX^e siècle.

De nouvelles perspectives?

"Il s'agit de créer la possibilité d'un savoir plus surprenant, celui d'une histoire «sexuée», c'est-à-dire construite *avec* la différence des sexes"²⁷: Cette conception d'une histoire bi-sexuée a pu rallier un nombre de plus en plus important d'historiens aux nouveaux concepts d'histoire "globale". Mais on ne peut nier qu'elle gomme la spécificité de l'histoire des femmes et que l'élargissement qu'elle propose n'est pas sans effets pervers potentiels.

Dès le début des années 80, certaines historiennes soulignaient le risque d'abandonner "les femmes" au profit du "genre": "Il faut refuser que l'étude des rapports hommes/femmes ne devienne un nouveau

27. J. RANCIERE, "Préface" dans G. FRAISSE, *La Raison des femmes. Essai*, Paris, Plon, 1992, p. 15.

déni de l'histoire des femmes", écrivait Pauline Schmitt²⁸. Yvonne Knibiehler, Catherine Marand et d'autres insistent pour le maintien de sujets "femmes", de crainte que leur abandon ne signifie la disparition des recherches dans un domaine où il reste encore beaucoup à faire.

Se séparant de Joan Scott, Louise Tilly se refusa "d'intégrer l'histoire des femmes dans une autre histoire, ce qui pourrait signifier simplement ajouter des matériaux sur les femmes et le genre, sans analyser leurs implications" et suggère de développer "une histoire des femmes analytique [qui relie] ses problèmes à ceux des autres histoires"²⁹. Cette conception est relayée par des sociologues, qui voient dans le genre une manière douce d'éliminer l'étude des mécanismes d'oppression par le biais du relationnel. L'histoire du genre serait "quelque chose comme l'histoire sociale de la distinction entre hommes et femmes"³⁰, histoire légitime au demeurant, mais dénoncée par certaines comme une dépossession, voire une récupération.

La monumentale série *L'histoire des femmes en Occident*, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot, s'inscrit pourtant résolument dans cette "lignée du genre": "Au premier plan de ses préoccupations, elle met désormais le *gender*, à savoir les relations entre les sexes, non pas inscrits dans l'éternité d'une introuvable nature mais produits d'une construction sociale qu'il importe justement de déconstruire. Notre ouvrage se situe dans cette conjoncture... Cette histoire se veut celle du rapport des sexes plus que des femmes"³¹.

L'ouvrage symbolise un aboutissement des efforts antérieurs. "Il est en effet arrivé à l'histoire des femmes une aventure singulière, écrit Jacques Rancière, celle d'être brutalement jetée du temps où elle s'interrogeait sur sa possibilité au temps de la rédaction de son encyclopédie. Il y a peu de temps encore, elles étaient nombreuses à se demander comment il était possible de faire l'histoire de celles sur le silence desquelles l'histoire s'était construite. Et puis voilà, c'est fait, c'est fini et c'est traduit en huit langues déjà et cela prend place dans l'énorme bibliothèque des encyclopédies, à côté des histoires de la

28. Citée par A. FARGE, *op. cit.*, p. 33.

29. L. TILLY, "Genre, histoire des femmes et histoire sociale", *Génèses*, 2, déc. 1990, pp. 148-166.

30. A. BOUREAU, "Discours, énonciations, mentalités", *Annales ESC*, n°6, novembre 1989, cité dans M. RIOT-SARCEY dans *Féminismes au présent*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 5, pp. 9-10.

31. M. PERROT dans l'Introduction, t. 1, *Histoire des femmes en Occident...*, *op. cit.* (n.p.).

France urbaine et de la France rurale, de la France militaire, de la vie privée..."³². Mais en appelant à la critique³³, l'ouvrage est plus que cela. Les controverses qu'il a suscitées, qu'il a sollicitées, en font aussi le lieu d'un nouveau débat. D'autres perspectives se dessinent, d'autres voies sont explorées. On assiste, par exemple, à un retour en force du politique et la célébration du bicentenaire de la Révolution française a certainement servi d'aiguillon à ce courant qui analyse d'un point de vue sexué les fondements de la démocratie et de la citoyenneté. La célébration prochaine de l'accès des femmes au suffrage législatif, en France comme en Belgique, confortera sans nul doute cette tendance.

C'est peut-être la vertu principale de l'histoire des femmes que de bousculer les frontières de l'histoire, y compris les siennes propres, et d'obliger à une perpétuelle remise en question.

32. J. RANCIERE, "L'histoire -des- femmes, entre subjectivation et représentation (note critique)", *Annales ESC*, juillet-août 1993, n°4. p. 1018.

33. Concrétisée lors d'un colloque à la Sorbonne les 13 et 14 novembre 1992 (interventions publiés dans G. DUBY et M. PERROT, *Femmes et histoire*, Paris, Plon, 1993).

"Une créativité spécifique des femmes en mathématiques?"

Catherine Goldstein

Introduction

Cette question pourrait être considérée comme un progrès par rapport à d'autres questions telles que "pourquoi les femmes sont-elles congénitalement incapables de comprendre, de créer, des mathématiques?" ou encore "y-a-t-il des mathématiques pour femmes?"¹ et elle a constitué une piste de réflexion importante depuis les années 60. La même interrogation a bien sûr été posée à d'autres disciplines² et y a gagné une légitimité et des modèles de réponses adéquates. Pourtant, le cas des mathématiques est particulier: l'absence des femmes y est plus marquée qu'ailleurs, à tous les niveaux de qualification, et les mathématiques sont souvent désignées comme la cause des différences de compétence ou de hiérarchie dans les autres activités. Ce serait ainsi

1. Faut-il rappeler aux plus jeunes que la réforme des mathématiques modernes des années 60 et 70 fut en France l'occasion de publier des livres pour réadapter les parents, "Mathématiques pour maman" (école primaire), "Mathématiques pour papa" (premier cycle d'école secondaire)? Le féminin ici est clairement le plus bas niveau. Comme on le verra dans cet article, la mise au goût du jour de la question n'exclut pas que les réponses qu'on y apporte soient en définitive de même acabit.

2. En biologie, en anthropologie, pour les arts plastiques, la littérature, etc. On pourra pour des exemples sans prétention à l'exhaustivité se reporter à [É. FOX-KELLER, *Reflection on Gender and Science*, Yale University Press, New Haven & London., 1985; C. BATTERSBY, *Gender and Genius, Towards a feminist aesthetics*, Indiana University Press, Bloomington & Indianapolis, 1989; ESDS, *L'exercice du savoir et la différence des sexes*, collectif, Paris, L'Harmattan, 1991; ATP, *Recherches sur les femmes et recherches féministes*. Présentation des travaux de l'Action Thématique programmée 6 du CNRS, distribution "Femmes, Droit et changement social", Fac. Droit Nantes, 2 t., 1989-1990) et bien entendu aux autres communications présentées ici.

à cause des mathématiques et de leur emprise sur l'ensemble des sciences, y compris sociales, que les femmes seraient tenues à l'écart de l'exercice scientifique et du pouvoir qu'il donne. Par ailleurs, il peut sembler moins facile en mathématiques que dans d'autres sciences de mettre en évidence des biais sexistes (ou ethno-centristes, racistes, de classe, etc.) dans les hypothèses de base ou les modes d'expérimentation; cette discipline paraît ainsi hors d'atteinte des transformations épistémologiques proposées pour d'autres. Prenant donc comme acquise la discipline mathématique et comme "essentielle" la discrimination qu'elle semble opérer sur les femmes, des groupes ou ouvrages féministes sont allés jusqu'à revendiquer cette incompatibilité en déclarant que l'exclusion des mathématiques marquait le féminin³.

Vu la place importante des mathématiques dans le système scolaire et professionnel contemporain, l'enjeu est donc de taille. Mon premier objectif était de faire un bilan des différentes réponses proposées à la question de la création des femmes en mathématiques et de suggérer éventuellement des pistes pour un examen supplémentaire. Or j'ai éprouvé un malaise grandissant en ramassant du matériel sur ces débats: les critères mis en avant par les protagonistes sont souvent incompatibles et en tout cas ne sont pas acceptés de manière unanime ("vous parlez d'autre chose que des maths", "cette qualité, ce comportement n'est pas propre aux femmes",...etc). Les termes mêmes de la question, "femmes", "création", "mathématiques" recouvrent des notions variables et ambiguës. L'impression de flou est accentuée par le recours à des enquêtes ou des résultats à des niveaux très différents de qualification, depuis le comportement des fillettes au collège jusqu'à celui des mathématiciens-célèbres-de-l'Antiquité-à-nos-jours⁴. L'hypothèse impli-

3. Je reviendrai plus loin sur cet aspect du problème. J'ai longtemps cru que les mathématiques étaient uniques à cet égard. L'intervention de Monique Dumais sur la théologie m'a fait réviser ce jugement. Mais les places des deux disciplines dans le système scolaire et dans l'imaginaire social et professionnel sont bien sûr tout à fait différentes. En particulier, parce que les mathématiques sont plus craintes ou vénérées que connues, la plus grande confusion règne sur leurs potentialités ou leurs caractéristiques. On trouvera dans la suite de ce texte plusieurs éléments et références utiles pour ces discussions, voir aussi UNESCO, *Les mythes culturels, sociaux et des mathématiques: leur impact sur l'éducation*, communications à une table ronde de l'Unesco, réunies par C. GOLDSTEIN, Publications de l'IREM, Paris VII, 1993.1993 et F. COLLIN, *Femmes et sciences*, Paris, Autrement, 1992.

4. Nous retrouvons là d'ailleurs un trait marquant des "questions sur les femmes": le présupposé que la catégorisation par sexe fait sens d'office, ce qui autorise à amalgamer

cite que le "féminin", les "mathématiques" sont des catégories permanentes régit souvent ces réflexions: or elle m'a semblé justement être une partie intégrante et fondamentale du débat. Il n'est possible de donner une réponse (tour à tour positive ou négative) qu'en restreignant et délimitant le sens de ces catégories; mais les motivations concrètes pour poser la question, l'utilisation qu'on espère en faire de la réponse, poussent au contraire à lui accorder une valeur universelle. La question m'apparut alors non plus seulement mal posée, mais même "imposable".

Ce problème m'a conduite dans un deuxième temps à une révision assez radicale de mon sujet: il ne s'est plus agi d'évaluer la spécificité des femmes en mathématiques mais de questionner cette question elle-même (d'où les guillemets rajoutés au titre initial!). Poser une question de cette sorte ne va pas de soi; cela s'insère dans un débat dont les modalités, le cadre où il se produit, forment les termes mêmes de la question. Sous un aspect purement théorique, elle engage de fait une pratique ou la stimule.

Faire ressurgir ces fondements contribue à une meilleure compréhension des phénomènes en jeu et des réponses proposées. A une meilleure compréhension surtout du classique malaise guettant ceux et celles qu'intéresse la prise en charge des femmes par elles-mêmes dans tous les domaines culturels et économiques. Nous sommes en effet coincés entre une affirmation des différences entre sexes, avec la perspective inquiétante d'une immobilisation des femmes dans un ghetto, et leur négation, dont le corollaire est souvent la consigne donnée aux femmes de "s'adapter" à des normes et des valeurs qui ont signé en partie leur exclusion. La question d'une créativité spécifique aux femmes est souvent vue comme un préalable théorique qui permettrait de distinguer à l'avance quelle stratégie (d'adaptation des femmes ou de changement des normes) doit être adoptée. J'espère témoigner ici qu'au contraire la plupart du temps l'opinion sur cette stratégie ou plus généralement sur la position des femmes dans le monde est préliminaire à l'examen de la question.

Au bout du chemin, c'est donc comme nous le verrons moins la réponse, ou plutôt les réponses, à la question de la spécificité de la création mathématique des femmes qui nous attendent qu'une mise en

des situations à première vue très différentes, et perçues comme telles par les intéressées, sans justifier ni la pertinence ni la nature constructive de cet amalgame.

question de la question elle-même. Les circonstances où elle peut être jugée intéressante, sa place exacte à l'intersection d'enjeux contradictoires, depuis la résignation essentialiste jusqu'au changement social, nous conduira à nous demander si et pourquoi ces enquêtes doivent être poursuivies.

La création mathématique comme profession

Une première manière d'aborder le problème consiste à prendre au sérieux la réalité professionnelle: la création mathématique, à l'époque contemporaine⁵, n'est inscrite que dans les travaux des chercheuses (et chercheurs) en mathématiques. C'est donc ce champ d'activités qu'il s'agit d'étudier et on appelle à la rescousse des indicateurs classiques de sociologie des sciences pour estimer la "création".

Une étude très récente a été coordonnée par Eva Bayer sur l'ensemble des pays européens à l'occasion de la fondation de la Société mathématique européenne en 1991 et du premier Colloque Européen de Mathématiques en 1992⁶: les indicateurs choisis sont simplement les pourcentages de femmes parmi les étudiants en mathématiques et les mathématiciens professionnels à différents échelons, tels qu'ils ont été communiqués par les sociétés savantes européennes⁷. Est confirmé que les femmes sont moins nombreuses que les hommes, que leur pourcentage décroît systématiquement lorsqu'on avance dans la hiérarchie, poursuivant ainsi un processus global engagé depuis l'enfance. La chute devient vertigineuse aux plus hauts échelons des

5. On a bien sûr versé au dossier des biographies individuelles de mathématiciennes du passé. J'y reviendrai un peu plus tard.

6. J'avais fait état des premières données obtenues lors qu'une journée spéciale sur "Femmes et Sciences" organisée par l'Université des Femmes à Bruxelles le 9 mai 1992. Une partie de cette communication a été publiée dans C. GOLDSTEIN, "La situation des mathématiciennes en France et en Europe", *Diplômées*, 164, mars 1993, pp. 18-24. Eva Bayer présente l'ensemble des données mises à jour : E. BAYER, "Women in the Mathematics", *Proceedings of the First European Congress in Mathematics*, Birkhäuser, Boston [à paraître, 1994]; on pourra trouver des informations complémentaires, par exemple des chiffres sur la Chine et les Etats-Unis dans É. EYCHENNE, éd., *Mathématiciennes: des inconnues parmi d'autres...*, IREM de Besançon, 1993, cf aussi les différents comptes rendus des colloques de *European Women in Mathematics* et UNESCO, *op. cit.*

7. La définition des personnes retenues pose bien sûr un problème supplémentaire. Il s'agit en principe dans tous les cas des personnels travaillant dans la recherche et l'enseignement *supérieur* en mathématiques.

mathématiques professionnelles, dont l'accès est en théorie régi par la "créativité passée" des chercheurs et chercheuses, à la fois dans la hiérarchie officielle des postes et dans le réseau parallèle, étroitement connecté, des "honneurs" (Médaille Fields, qui est souvent considérée comme l'équivalent du Prix Nobel en mathématiques, admission dans les Académies des Sciences, invitations à donner une conférence dans un colloque prestigieux).

Mais, et c'était un résultat fondamental de cette enquête, les variations sont spectaculaires entre les pays, y compris entre pays relativement proches par le niveau de leur recherche mathématique et de leur développement (par exemple entre l'Allemagne et la France). A titre indicatif, voici un court extrait de ces données (1991):

Pays	% mathématiciennes	% "Full prof." ou équiv.
France	22	7
ex RFA	3	0,8
Belgique	14	6 (=8/134)
GB	6,5	1 (= 3/270)
Bulgarie	42	2 (=1/42)
Pour mémoire ⁸ :		
USA	15-24	47

L'évolution dans le temps peut modifier quelque peu ces résultats, car la proportion de femmes est plutôt en hausse⁹ chez les plus jeunes et de nombreux honneurs, y compris l'accès aux rangs les plus élevés, concernent une population plus âgée; ce biais est à mon sens plus faible en mathématiques que dans d'autres domaines, car la précocité y

8. D'après AMS, *Notices of the American Mathematical Society*, Special Issue on Women in Mathematics, 1991.

9. Ce phénomène n'est ni constant, ni bien attesté. Je ne fais ici allusion qu'à l'augmentation globale de la proportion de femmes actives dans le champ professionnel qui a touché également les professions scientifiques. Le mouvement est plus important, et plus significatif peut-être dans les carrières d'ingénieurs, au moins en France, ou de cadres du commerce. Soulignons de plus que l'enquête d'Eva Bayer incluait des renseignements sur les étudiantes: or la coordination avec le pourcentage des chercheuses n'est pas systématique du tout.

est très valorisée et l'avancement professionnel plus rapide en début de carrière .

La majeure partie des enquêtes quantitatives plus détaillées sur la situation de la recherche scientifique proviennent des Etats-Unis et leurs résultats ne se transposent pas systématiquement dans d'autres pays. Une enquête de 1981 associait par triades deux hommes et une femme ayant reçu la même année un PhD de la même institution et en étudiait l'évolution professionnelle. Une synthèse, restreinte autant que possible au cas des mathématiques, a été proposée¹⁰: on constate par exemple qu'entre 91 et 96% des hommes étaient employés à temps plein contre 78 à 88 % des femmes et que les promotions des femmes sont en général moins rapides.

D'autres indicateurs — considérés parfois comme plus pertinents pour juger de la "créativité" que l'avancement professionnel — sont le nombre et l'évaluation des publications, tout au long de la carrière. Là encore, le résultat est simple et frappant: les femmes produisent moins d'articles de recherche ou de livres que leurs collègues masculins. Ainsi 3% des publications de mathématiques (USA, 1981) étaient écrites par des femmes (alors qu'elles formaient environ 13% des associations professionnelles et 8% des PhD)¹¹. Certains auteurs ont essayé de tester si ce manque de productivité correspondait à un report d'activité dans les charges d'enseignement ou administratives, coïncidait avec la maternité, ...etc.: la réponse semble négative dans tous les cas¹²; en particulier le taux de publication des femmes mariées avec enfant est plutôt plus élevé que celui des femmes sans enfants. L'étude de profils

10. AMS, *Notices...op. cit.* Voir aussi H. ZUCKERMAN, J. R. COLE & J. T. BRUER, éd., *The Outer Circle, Women in the Scientific community*, Norton, London-New York, 1991, pour des remarques importantes, malheureusement pour nous plutôt orientées vers les sciences biologiques ou physiques.

11. Je n'ai pas d'indications par pays mais il faut savoir qu'un bilan très récent (1993) non sexué montre des variations du simple au double entre les différents pays quant au nombre de publications par personne et par an.

12. Ces tests sont rarement réservés aux mathématiciennes et sont à prendre avec précaution de ce fait. Par exemple d'autres hypothèses intéressantes sont aussi testées : les femmes publieraient moins d'articles signés de plusieurs auteurs (faute d'insertion professionnelle suffisante?) ou seraient moins invitées dans des colloques qui fournissent en sciences sociales un grand nombre d'occasions de publications. Ce n'est pas vraiment pertinent en mathématiques où les énormes listes de signataires n'existent pas — il est possible que la situation soit nettement différente et le deviendra encore plus dans certains champs "très appliqués", mais il n'existe pas d'études précises sur ces aspects.

de carrière individuels suggère en revanche que le retrait progressif des femmes serait dû au manque de reconnaissance professionnelle en début de carrière, et au découragement qui s'en suivrait.

Le phénomène est analogue pour les citations: les articles écrits par des femmes sont moins cités et surtout sont moins cités par les hommes (qui sont plus nombreux!): 4,8% des articles cités par les femmes (et 1,2% de ceux cités par les hommes) seraient écrits par des femmes.

Qualité, qualitatif...

Le féminin ne fait pas problème ici: il s'agit d'une identification d'état civil. Les mathématiques non plus, puisqu'elles sont simplement repérées comme champ d'une activité de spécialistes. Mais l'évaluation et la définition de la "créativité" est plus suspecte peut-être: les indicateurs retenus identifient quantité et qualité et on a pu leur reprocher de ne pas rendre compte de l'essentiel (voire de "l'essence") du travail scientifique.

Les limites de ces enquêtes comme contribution à une étude de la création ne sont au fond rien d'autre que celles propres à une certaine sociologie des sciences. Il existe des enquêtes tout à fait analogues pour l'ensemble de la production mathématique ou scientifique et les reproches qui leur sont adressés sont de même type. Pour aller plus loin, il faut quitter l'analyse globale, comme le suggéraient déjà les interprétations évoquées plus haut de la faible "productivité" des mathématiciennes.

On pourrait tout d'abord essayer de mettre en évidence des "comportements" particuliers, à partir d'hypothèses ou d'impressions qui sont souvent formulées par les mathématiciennes elles-mêmes, et de montrer ensuite comment s'effectue, par la valorisation des seuls comportements masculins ou la structuration des professions de la recherche, la discrimination des femmes. De nombreux traits, pêle-mêle, sont ainsi accordés aux femmes. Leurs travaux seraient plus soignés et détaillés, plus prudents aussi. Il a pu être dit (par des mathématiciens et mathématiciennes variés) que les femmes en maths étaient plus minutieuses, plus exigeantes sur le sens ou l'applicabilité de leurs travaux, plus sensibles à la qualité esthétique, moins prompts

à proposer des conjectures¹³, moins audacieuses, moins autoritaires ou dogmatiques, plus prêtes à justifier en détail leur travail, à l'expliquer à d'autres, moins sujettes à l'esbroufe ou au terrorisme intellectuel, plus disponibles pour répondre aux questions d'autrui.

Ces images du féminin sont pourtant opératoires. Des articles de recherche attribués à une femme sont considérés comme moins importants et novateurs que ceux attribués à un homme: 360 spécialistes de mathématiques (180 femmes et 180 hommes) ont été chargés de noter un article dont l'auteur était arbitrairement John M.K. ou Joan M. K., le résultat parle de lui-même (les notes les plus hautes sont les moins bonnes)¹⁴:

Auteur:	John	Joan
Rapport fait par:		
Homme	1,9	3
Femme	2,3	3

On peut en fait imaginer des centaines de critères de toutes sortes, depuis la taille du département d'exercice jusqu'à l'âge et au sexe du responsable hiérarchique direct, en passant par la jeunesse de la discipline: déterminer ceux qui risquent d'être pertinents, choisir ce qu'on va observer relève souvent d'une vision a priori du féminin et des mathématiques.

Transformer ces impressions en recherches précises et contrôlées n'est d'ailleurs pas simple, ni sur le plan méthodologique, ni sur le plan institutionnel: je ne connais aucune enquête sociologique impliquant la présence d'observateurs ou d'observatrices dans un laboratoire de mathématiques. Les interprétations des phénomènes sont en outre très subtiles et demandent une excellente connaissance des milieux: selon le lieu ou le type de mathématiques, un comportement ou une

13. C'est-à-dire des énoncés dont on pense, soit parce qu'on les a vérifiés dans certains cas particuliers, soit parce qu'ils s'inséreraient de manière suggestive et convaincante dans le corpus des connaissances mathématiques, qu'ils sont vrais, mais pour lesquels on n'a pas encore de démonstration satisfaisante. S'ils sont suffisamment alléchants, ces énoncés peuvent mobiliser une partie de la communauté mathématique, donnant du même coup à son auteur une importante notoriété.

14. AMS, *Notices...op. cit.*

activité peut être valorisé ou non. Ainsi une étude différentielle selon le sujet de recherches semble prometteuse: les femmes sont-elles plus nombreuses en mathématiques appliquées¹⁵, en algèbre? Même si le phénomène est repéré, les explications peuvent être complexes : est-ce qu'on choisit un champ particulier à cause du modèle offert dans ce domaine par une chercheuse prestigieuse¹⁶ ou est-ce une caractéristique plus intrinsèque du champ, son utilité sociale, l'importance accordée aux calculs explicites? Quand bien même on pourrait établir une corrélation entre le genre de la personne et le manque de prestige de l'activité considérée, qu'en dire? Les femmes se réfugieraient-elles systématiquement vers les tâches les moins valorisées parce que ce sont celles qu'on leur laisse ou ont-elles pour ces tâches des compétences particulières (par exemple par leur éducation) qui sont aussi celles qui sont socialement dévalorisées?

Les mathématiciennes sont-elles de vraies femmes?

De fait, ces directions ont été jusqu'à présent très peu poursuivies¹⁷: outre les raisons pratiques que je viens d'évoquer, ne s'intéresser qu'à la création mathématique institutionnalisée sélectionne les mathématiciennes professionnelles qui sont précisément celles qui se sont insérées, plus ou moins bien, dans le fonctionnement actuel de la science; on a alors pu argumenter que la "vraie spécificité féminine" ne pouvait s'y lire. L'appartenance à une communauté professionnelle, et les solidarités et valeurs qu'elle établit, prennent le pas sur l'appartenance à un sexe.

Cet argument est renforcé par la discrète mais présente opposition implicite établie d'office entre "création mathématique" et "femme", à l'intérieur du milieu mathématique même, conjuguée à et modelée par l'évaluation normative du féminin dont nous avons parlé plus haut

15. C'est le cas pour les recrutements en France pour 1992 (renseignement fourni par J. Detraz).

16. L'importance des modèles a constitué un thème important de la cinquième réunion de *European Women in Mathematics*. Luminy, 1991: voir EWM, *Fifth Meeting of European Women in Mathematics*, Luminy, 1991 (disponibles auprès des coordinatrices nationales de EWM ou à l'association "Femmes et Mathématiques").

17. Un projet étudiant les devenir des élèves scientifiques (hommes et femmes) de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm (et de son équivalent féminin, Sèvres, avant la fusion des deux en 1986) vient d'être mis en place. Mais la pratique d'étudier *in situ* le travail scientifique lui-même, qui a donné des résultats intéressants en sociologie des sciences expérimentales, n'est pas développée pour les mathématiciens.

(sensibilité, esthétique, convivialité,...etc). A quel point les notions en jeu sont troubles¹⁸ peut être illustré par le cas Emmy Noether, considérée comme (sic) la meilleure mathématicienne de tous les temps jusqu'à l'époque contemporaine, et (re-sic) un des meilleurs mathématiciens. Elle fut surnommée "der" Noether par certains contemporains et il est d'usage de souligner sa "laideur", son manque de féminité, le tout indiquant qu'elle était "en fait" un homme, ou au moins un être hybride. En même temps, un grand nombre de traits féminins, péjoratifs, sont souvent appelés pour la décrire, sur un mode plaisant (mère-poule, bavarde, etc.). Le cas est extrême mais chaque mathématicienne est pourvue de son lot d'anecdotes, difficiles à formaliser dans un tableau théorique, mais dont les effets pratiques sont clairs: le nom d'une mathématicienne étant proposé à des collègues pleins de bonne volonté qui souhaitaient la présence d'"au moins une" femme à une table ronde sur les mathématiques, il fut répondu sérieusement qu'elle n'était peut-être pas assez féminine pour jouer ce rôle!¹⁹

Capter la créativité où elle ne s'exerce pas ou revaloriser d'autres formes de créations mathématiques ?

Pour toutes ces raisons, se borner à l'étude des mathématiciennes professionnelles pour rendre compte de la créativité des femmes en mathématiques a pu sembler une restriction porteuse en elle-même d'un jugement de valeur discriminatoire à l'égard des femmes dans leur ensemble. Se pose le problème général de "capter l'exclusion", de décider où chercher les alternantes, les déviantes: dans l'enseignement? dans les études féministes sur les maths?

Des études historiques permettent ainsi de montrer comment les phénomènes d'exclusion sociale ont opéré un recyclage de certaines

18. Et variables selon le temps, l'insertion sociale des mathématiques et de nombreux autres facteurs. Ainsi dans *Les femmes dans la science* écrit en 1905, Maurice d'Ocagne souligne que la plupart des rares femmes de science importantes ont été des mathématiciennes, ce qui n'a rien d'étonnant car "les mathématiques...n'exigent aucune besogne matérielle qui ne laisse pas d'être pénible et d'éloigner la plupart des femmes...les mathématiques sont parmi toutes les sciences celles qui font le plus directement appel à l'intuition et à la sensibilité, qualités d'esprit qui ne sont pas rares chez les femmes". Il conclut que si les femmes ne doivent sûrement pas s'engager en masse dans d'arides études scientifiques, les plus douées doivent être encouragées. On trouvera fréquemment de nos jours, alliée au souci de recruter de nouvelles enseignantes de mathématiques, l'opinion inverse.

19. Personne pourtant ne semble avoir pensé à l'inviter comme "homme"...

femmes intéressées par l'activité mathématique vers des activités aux marges des mathématiques professionnelles²⁰ lorsqu'elles existaient ou en tout cas que des historiens des sciences classiques avaient tendance à ignorer. Jeanne Peiffer²¹ a fait ressurgir aux 17^e et 18^e siècles des figures de femmes auteures de manuels de mathématiques, d'adaptations commentées d'ouvrages importants et occupant toutes sortes de terrains. Etudiant leur impact sur la culture mathématique, elle est ainsi conduite à demander si l'exclusion de fait ne se double pas d'une exclusion de la mémoire, l'historiographie passant sous silence les zones les plus importantes de l'investissement scientifique des femmes²². Ce type de recherches se rattache à l'histoire des femmes, dans son "genre" et dans ses perspectives, mais aussi à l'histoire culturelle et sociale des mathématiques. Même lorsque cette dernière ne touche pas directement les femmes, elle nous concerne en ce qu'elle fait bouger la vision commune des mathématiques, cherche à comprendre les relations entre le développement des sciences et des aspects spécifiques des civilisations dans laquelle elles s'élaborent. Elle offre ainsi des méthodes pertinentes pour analyser la construction culturelle des mathématiques et des espoirs à long terme pour mieux comprendre pourquoi les femmes s'y absentent de leur plein gré ou en sont bannies.

Une autre approche partage avec la précédente de mettre en question ce qui compte comme essentiel en mathématiques: il s'agit de

20. Dans certains cas, des biographies peuvent donner lieu à une analyse significative de ce point de vue: par exemple, Sophie Germain comme femme n'a pu avoir accès aux études mathématiques de pointe de son époque à l'École Polytechnique; son travail pour le meilleur (originalité) et pour le pire (erreurs) porte la marque de l'autodidacte (voir L. BUCCIARELLI et N. DWORSKY, *Sophie Germain. An essay in the theory of elasticity*, Reidel, Dordrecht, 1980 et ceci est plus apparent dans les domaines déjà bien professionnalisés et enseignés à l'époque —comme la physique mathématique— que dans les autres —théorie des nombres.

21. J. PFEIFFER, "L'engouement des femmes pour les sciences au XVII^e siècle", *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, D. HAASE-DUBOSC et É. VIENNOT, éd., Paris, Rivages/Histoire, 1991 et "La place réservée aux femmes en sciences exactes et appliquées: place aveugle ou non-lieu", *Perspectives Universitaires*, vol. III, 1-2, 1986, pp. 113-136; voir aussi dans F. COLLIN, éd., *Femmes et sciences*, Paris, Autrement, 1992.

22. Voir aussi sur les mêmes thèmes: L. SCHIBINGER, *The Mind has no sex? Women in the Origins of modern Science*, Harvard, University Press, Cambridge & London, 1989 (paperback, 1991).

travailler en partant de la culture spécifique d'un groupe²³, soit en y dégageant des processus mathématiques —ou en tout cas mathématisables— comme les symétries dans les tissages ou les poteries, soit en initiant le groupe à des techniques mathématiques qui lui sont directement nécessaires et répondent à son besoin propre, comme l'apprentissage des proportions dans le cadre de projets agricoles ou du théorème dit "de Thalès" en couture.

Le principal problème auxquels se trouvent en général confrontés ces travaux est de devoir justifier qu'ils concernent vraiment les mathématiques, et a fortiori "la création en mathématiques", les références pour ce domaine étant très souvent les seules oeuvres des mathématiciens célèbres. Pour être claire, toute ma sympathie va à ce type de recherches qui met en relief la diversité des pratiques mathématiques, et la remarque qui va suivre n'en remet nullement en cause l'intérêt (comme cela apparaîtra, j'espère, à la fin de cet article). Je voudrais seulement souligner ici que la notion de "femmes" y est problématique: ce qui est pertinent me semble plutôt qu'un groupe concret puisse être amené à assimiler et à développer de manière autonome, pour l'utiliser à son profit²⁴, des connaissances variées; ceci ne s'adresse "aux femmes" que dans la mesure où certaines d'entre elles (voire beaucoup d'entre elles !) partagent localement une culture particulière et des objectifs communs, forment donc "un groupe de femmes" engagées dans une activité mathématique propre.

Une piste très différente prétend par contre éliminer autant que possible les effets d'appartenance à une communauté culturelle ou professionnelle: l'étude des enfants offre alors un terrain privilégié pour essayer de détecter une "créativité potentielle" spécifique aux filles.

23. Ces travaux ont souvent été développés comme projet éducatif pour des populations défavorisées socialement ou dans des pays en voie de développement, voir A. BISHOP, *Mathematical enculturation: a cultural perspective on mathematical education*, Kluwer, Dordrecht, 1988; P. GERDES, *L'ethnomathématique comme nouveau domaine de recherche en Afrique*, Inst. sup. de pédagogie, Mozambique, 1993 et M. FELLOWS, A. HIBNER KOBLOITZ et N. KOBLOITZ, "Cultural Aspects of Mathematics Education Reform", *Notices of the American Mathematical Society*, 41, 1, 1994. Ils se rattachent par leurs aspects théoriques aux courants d'ethnomathématique.

24. Ce profit peut prendre toutes sortes de formes directes ou indirectes, par exemple l'accès au prestige que donne la maîtrise d'un domaine prestigieux.

Les filles

Dus à la facilité d'accès de la population, les tests y sont multiples et répétés., Une excellente analyse d'ensemble figure dans Bonora et Huteau²⁵ et je me contenterai dans cette section d'un bref résumé de leur article. Les filles réussissent plutôt mieux dans les tests scolaires proprement dits, surtout en début de scolarité. Mais il existe également dans certains pays des tests standardisés, destinés à évaluer des aptitudes et non des connaissances²⁶. Les résultats sont donnés comme valeur de la différence des moyennes des garçons et des filles rapportée à l'écart type moyen de l'ensemble de la population observée. Une moyenne pondérée portant sur plusieurs observations donne par exemple aux USA (entre 1974 et 1987):

ens. élémentaire	d=0,030
9e année	d=0,108
après 11e année	d=0,213

En 1983 pour le *Preliminary Scholastic Aptitude Test* (appliqué à plus de 25.000 élèves entre 13 et 15 ans), on obtient d=0,12.

Dans le cas français, des enquêtes (10 000 élèves) ont été faites au niveau de la sixième (fin de l'école élémentaire) et troisième (9e année): cette fois d=0,20 et 0,32 respectivement. Mais les transferts des garçons vers les établissements professionnels en milieu de cycle étant plus nombreux que ceux des filles, les effectifs des garçons fondent plus vite dans les filières classiques. En estimant la correction nécessaire, Bonora et Huteau montrent que d devient imperceptible.

Par contre, les différences semblent plus grandes dans les zones de meilleur résultat, là où beaucoup espèrent toucher la fameuse

25. D. BONORA et M. HUTEAU, "L'efficiencia comparée des garçons et des filles en mathématiques", dans F. VOUILLOT, *Sciences et techniques, pourquoi si peu de filles*, n° spécial de *L'Orientation scolaire et professionnelle*, NETOP, Paris, septembre 1991, vol. 20, 3.

26. Je ne reviendrai pas ici sur ces distinctions pour le moins hasardeuses qui ont été prises à partie de nombreuses fois et qui comme le phénix renaissent systématiquement.

“créativité potentielle”²⁷. On compare par exemple les résultats d’élèves de 12 ans au score obtenu par des élèves de 18 à l’entrée à l’université (toujours sur des tests “d’aptitude” bien sûr et toujours aux Etats-Unis): sur 5325 élèves de 12 ans réussissant mieux que la moyenne de ceux de 18, on trouve 2 garçons pour une fille: sur les 272 qui réussissent au moins aussi bien que le très bon élève de 18 ans (celui se trouvant au 94e centile de la distribution des résultats de sa génération), on trouve 13 garçons pour 1 fille²⁸. Mais il fallait être volontaire pour participer au test et le phénomène ne semble pas se produire en France.

Par ailleurs, Bonora et Huteau donnent des informations sur l’évolution de d (c’est-à-dire la différence relative entre les sexes) dans le temps et selon les pays:

Selon le temps²⁹

USA: 1960 $d=0,34$; 1966: $d=0,24$; 1974, $d=0,17$; 1983, $d=0,12$

France 1964: $d=0,38$; 1984, $d=0,32$.

Selon les pays: en 1967, une enquête montrait que les différences en Hollande et en Belgique étaient de l’ordre de $d=0,30$, de 0,05 pour les USA, de -0,14 pour Israël. Au début des années 80, une enquête a montré que la différence était globalement à l’avantage des filles en Belgique, Suède, Thaïlande, à celle des garçons au Canada (Ontario) et en France par exemple.

Des tests différenciés ont aussi été proposés par items, groupant des exercices de nature arithmétique, des calculs de proportion, de la géométrie. Les filles réussissent plutôt mieux en algèbre et les garçons en géométrie, mais les différences varient en intensité et même en signe selon les pays.

Les conclusions de Bonora & Huteau sont donc que les différences de performance aux tests évoluent selon le temps (individuel,

27. C. BENBOW, “Sex difference in mathematical reasoning ability in intellectually talented pre-adolescents: their nature, effects and possible causes”, *Behavioral and Brain Sciences*, 11, 1988.

28. Cette population étant en “majorité” aussi allergique, myope et gauchère, l’auteure de l’enquête conclut qu’être surdoué en maths doit être en partie une caractéristique biologique...Soulignons au passage que la relation entre les résultats scolaires et la créativité scientifique à l’âge adulte n’est pas directe.

29. Voir aussi A. FEINGOLD, “Cognitive Gender Differences are Disappearing”, *American Psychologist*, 43, 1988.

puisqu'elles augmentent avec l'âge et collectif, car elles s'estompent avec les générations); elles sont locales, dépendent du pays et du type d'exercice choisi.

Une petite différence?

Il est évident que deux grandes familles d'interprétation sont proposées à ces "résultats" ou plutôt à une partie d'entre eux, l'une est sociologique, l'autre biologique avec toutes les variantes. Je voudrais, avant de continuer, rappeler un point préalable qui a déjà été souligné à de nombreuses reprises par le passé, avec peu d'effets, semble-t-il³⁰ : c'est qu'il faut d'abord supposer qu'il y a effectivement des "résultats" à interpréter, autrement dit que les différences sont significatives. Cela ne va nullement de soi, comme on pourra s'en convaincre en regardant les diagrammes ci-joints. Tout d'abord, les différences observées sur la population globale sont très petites, elles sont beaucoup moins importantes par exemple que les variations à l'intérieur d'un même sexe. A titre de comparaison, celles qui apparaissent lorsqu'on étudie les résultats aux tests selon le milieu socioprofessionnel des parents sont bien plus importantes³¹. Les enquêtes intègrent les deux variables dans le meilleur des cas, mais je n'en connais pas malheureusement analysant les résultats en liaison avec la couleur des yeux, la lettre initiale du nom de famille ou de l'âge du capitaine, bref qui pourraient servir d'éléments de référence et permettre de déterminer à quel point les différences observées en début de scolarité par exemple partagent effectivement deux populations bien caractérisées par leur sexe. Par ailleurs, la production de différences beaucoup plus importantes à la fin de l'enseignement élémentaire, le long des trajectoires scolaires et grâce au phénomène boule-de-neige des orientations successives, est bien connue³², nous la verrons également à l'oeuvre dans les images reçues sur les mathématiques.

On peut également se demander si ce qu'on teste est bien de la "créativité en mathématiques": soit les tests font appel à des notions vues en classe (et alors c'est du rapport aux mathématiques scolaires

30. Voir par exemple V. WALKERDINE, *Counting Girls Out*, London, Virago, 1989 ou ATP, *op. cit.* et leurs bibliographies.

31. J. ADDA, C. GOLDSTEIN et L. SCHNEPS, "Differential Assessment in Mathematics: The French Case", dans L. BURTON, ed., *An European Comparison in Mathematical Achievement for Girls* [à paraître, 1994].

32. Voir dans BONORA & HUTEAU, *op. cit.*, la simulation des effets de sélection.

dont il s'agit), soit ils font appel à des exercices censés mettre en oeuvre le raisonnement abstrait (type reconnaissance de formes) avec tous les glissements de jugement que ceci implique. Le temps limité impose également une contrainte spécifique sur les modes opératoires. Par ailleurs, la catégorisation par items laisse perplexe: que cache la décision que tel exercice est du pur calcul et tel autre du raisonnement, qu'une réflexion sur une inéquation est dans une catégorie spéciale, etc., sauf à admettre que ces catégorisations en reflètent d'autres, du système scolaire lui-même. Ces enquêtes véhiculent ou confortent une image spécifique, à la fois des mathématiques et de la création (comme résolution de problèmes en temps limité, hors du sens) qui n'est sûrement pas à négliger.

Une étude originale et à ma connaissance isolée dans son étendue (elle portait sur un échantillon de 2500 élèves représentatif des élèves du second cycle en France) est celle de Mathématiques A Venir-Cinquante Lycées³³ qui interrogeait l'image des mathématiques des élèves sans prétendre tester les performances réelles. On constate des différences frappantes entre garçons et filles, du côté de leur confiance en soi et de leur enthousiasme ou réserve vis à vis des maths. Par exemple, 62% des filles contre 45% des garçons trouvaient excessif le poids de la sélection par les mathématiques, les filles étaient aussi plus nombreuses que les garçons à croire à l'existence d'un don naturel pour les mathématiques et parmi les élèves croyant à cette "bosse des maths", 28% des garçons et 71% des filles ne croyaient pas l'avoir!

Catégories et interprétations

Tenter donc de décrire une spécificité des femmes en mathématiques à partir de ces enquêtes multiples est presque désespéré: aucune des catégories utilisées n'est stable en même temps. Si on admettait par exemple que "femme" est toujours la catégorie sexuelle, qu'il s'agisse d'une fille de 8 ans ou d'une mathématicienne professionnelle, il faudrait réussir à décrire à ce niveau l'activité mathématique, sans faire intervenir d'autres traits de nature psychologique par exemple ou culturelle: on a vu que ce n'était pas le cas, sauf à faire bouger ce qu'on entend par "création mathématique". Les explications (je préfère parler d'interprétations) biologiques sont à l'heure actuelle dans cette question la trace d'un refuge essentialiste et il n'est donc pas

33. MAV, *Mathématiques A venir-Opération Cinquante lycées*, Enquête et compte rendu IREM de Strasbourg ou *Association Mathématiques A Venir*, Inst. Poincaré, Paris, 1989.

étonnant que les informations retenues soient triées de manière à renforcer l'impression que les termes utilisés sont naturels. En particulier sont systématiquement ignorées (ou non discutées) les différences par pays³⁴. Même les interprétations sociologiques ou culturelles gagneraient à préciser le cadre de validité exact des catégories employées: les changements récents de la condition des femmes, au moins dans les pays occidentaux, rendent plus difficiles à accepter l'idée d'une culture féminine commune à toutes les femmes et constante. En particulier, la question des femmes et des mathématiques a été bien sûr jusqu'à une époque récente confinée aux femmes de milieu privilégié, intellectuellement ou socialement: la généralisation de l'éducation et de l'emploi pour les deux sexes en change notablement l'impact et les données, diversifiant les zones d'interactions mathématiques et multipliant la variété de leurs occurrences comme nous l'avons vu précédemment. Un problème crucial est en particulier de déterminer comment la détermination même du sens des catégories retenues se fait dans l'activité ou est propagée en dehors d'elle: se rattache à ce problème celui des images culturelles de ces catégories, en dehors de leur réalité concrète. Nous en témoignerons par un exemple récent dans le cadre de la résurgence des interprétations essentialistes³⁵.

Des femmes, des filles et des rates

Cette construction des différences est particulièrement bien mise en évidence dans une série d'articles récents qui réactivent la tendance biologisante. Une première étape est constituée par la publication dans des revues spécialisées d'un certain nombre d'observations dont l'interprétation est soumise aux usuelles prudences et précisions du genre. Elles sont ensuite catégorisées brutalement sous la rubrique "comportement différencié des sexes en matière de science" et donnent

34. Alors qu'elles sont au contraire abondamment commentées quand il s'agit des différences entre ethnies, la variable "pays" recevant alors de manière plus plausible une interprétation naturaliste, voir C. GUILLAUMIN, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Éd. Côté-Femmes, 1992.

35. Elles ont semblé disparaître pendant les années 80, mais connaissent actuellement un intéressant (et déprimant) renouveau, voir S. FALUDI, *Backlash*, Crown Publishers, 1991 (trad. française, Paris, Ed. Des femmes, 1993). On pourra consulter parmi beaucoup d'autres titres critiques de ces positions [M.-C. HURTIG et M.-F. PICHEVIN, *La Différence des sexes. Questions de psychologie*, Paris, Éd. Tierce, 1986, A. CAMPBELL, éd., *Masculin, Féminin, mieux vivre avec l'autre*, Paris, Larousse, 1990 (en particulier le chapitre sur les compétences) et le remarquable recueil de C. GUILLAUMIN, *op. cit.*, qui traite plus généralement des positions essentialistes ou naturalistes.

matière à un article "de synthèse" dans une revue de vulgarisation scientifique. Un article récent de D. Kimura paru dans *Scientific American* et reproduit dans *Pour la Science* (octobre 1992) illustre cette étape: à côtés de données hormonales sur les étudiants américains et d'études comportementales de quelques fillettes présentant des troubles sérieux, des rats et des rates errant dans des labyrinthes sont appelés à la rescousse pour témoigner d'une spécificité du féminin par rapport aux mathématiques: "La résolution des problèmes est également différente chez les rats mâles et femelles: comme les femmes, les rates utilisent plus souvent les repères dans les tâches d'apprentissage spatial; elles se servent d'indications, tels des dessins sur les murs, plutôt que des repères géométriques, tels les coins ou la forme des pièces. Cependant, en l'absence de repères non géométriques, elles recourent à des repères géométriques. Au contraire, les mâles utilisent presque exclusivement des repères géométriques." L'auteure mentionne aussi les compétences différenciées que nous avons évoquées plus haut, sans en préciser la fragilité et les limites: les filles sont meilleures dans les tests de calcul arithmétique, les garçons dans les "tests de raisonnement mathématique" (sic, en fait type "problèmes de robinet"). La conclusion de l'article en question est que: "les différences parfois notables de fonctionnement du cerveau selon les sexes font penser que les capacités et intérêts différents sont indépendants des influences sociales. Il ne me paraît pas étonnant par exemple que les femmes ne soient pas aussi nombreuses que les hommes dans les activités et professions où interviennent l'orientation spatiale et le raisonnement mathématique (ingénieurs ou physiciens par exemple); en revanche, je comprendrais qu'elles soient plus nombreuses dans les professions médicales, où les facultés de perception sont essentielles."

Des différences, spécificités, particularités, vagues, faibles, fluctuantes, rebelles, innocentes en tout cas, sont ainsi transformées en fatalité sociale à grande échelle. Les différences entre hommes et femmes sur les mathématiques semblent s'agrandir et se creuser de ce que les mathématiques s'élargissent et se diluent jusqu'à englober précisément ce que les femmes ne savent pas faire. La boucle est bouclée puisque les caractéristiques des rates induisent des faits sur la présence des mathématiciennes professionnelles, notre premier indicateur.

Nous bénéficions ici d'un élément supplémentaire puisque le sujet a été repris la même semaine dans un hebdomadaire français de grande diffusion. L'auteure sélectionne ses informations parmi celles que nous

avons déjà relevées : "Culturel? Doreen Kimura, une neuropsychologue américaine a testé des enfants de trois ans: dès cet âge, les garçons visent mieux. Une autre chercheuse, Camilla Benbow, a démontré que les adolescents obtenaient de meilleures notes en raisonnement mathématique que les filles, à 13 contre 1³⁶ !. Elle assure que ces différences ne peuvent être expliquées par la seule éducation. " Comme on le voit, la fabrication de l'événement (via les chiffres dont nous avons plus haut rappelé la provenance, traités ici comme le tiercé) infléchit des résultats indistincts vers une différenciation fracassante. Est-il utile de souligner que les articles les plus lus (dans l'ordre croissant celui de vulgarisation, puis celui de l'hebdomadaire grand public) sont aussi ceux où la différence entre sexes est présentée comme objective et importante?

En guise de conclusion: question à la question?

"Y-a-t-il une créativité spécifique des femmes en mathématiques?". Nous avons vu comment sont indissolublement mêlées dans les réponses à cette question des conceptions de "femme", de "création" et de "mathématique", comment la catégorisation s'est faite en assimilant des données inassimilables ou dont le rapprochement nécessiterait certainement des justifications préalables: que l'algèbre soit moins mathématique que les problèmes de robinet, la géométrie spatiale, et surtout le déplacement des rats dans les labyrinthes, témoignent des confusions et glissements de sens qui affectent toutes ces catégories.

On pourrait bien sûr essayer de préciser plus sérieusement les notions utilisées³⁷. Mais je crois qu'un problème crucial réside justement dans l'hypothèse que de telles catégories peuvent être définies globalement et une fois pour toutes. Dire qu'en 1990 la fille moyenne de l'école publique élémentaire française réussit un peu mieux en arithmétique et le garçon en géométrie, est, après tout, de peu d'importance, lorsqu'une telle information s'accompagne d'éléments

36. Ce magnifique "à 13 contre 1" semble se référer au résultat des 272 élèves surdoués (13 garçons pour 1 fille dans cette population) de C. BENBOW, *op. cit.*, auquel il est fait allusion plus haut, voir BONORA & HUTEAU, *op. cit.*, pour plus de détails. Je me permets de relever au passage le "a démontré" qui insuffle une autorité scientifique à une phrase plus frappante pour l'imagination (13 contre 1, cela doit faire beaucoup) que compréhensible.

37. Cela n'aurait globalement rien d'évident. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux autres communications qui offrent des témoignages passionnants de la subtilité des analyses nécessaires.

comparatifs montrant que ce n'est pas forcément le cas ailleurs, à un autre moment, ou que la différence est la même pour la personne moyenne aux yeux verts par rapport à celle aux yeux bruns! C'est l'hypothèse de permanence³⁸ et de catégories immuables et globales qui rend précisément les débats acerbes et, faute d'être élucidée, confus, car leurs enjeux restent masqués. Les notions de "femme" et de "mathématiques" sont complexes; celle de "création" encore plus. L'estimation de la créativité est implicitement un jugement individuel porté sur une personne. Rapporter cette information à la collectivité "femmes" est arbitraire, car cette catégorie n'est pas isolable par des critères spécifiques propres au domaine évalué: il n'existe pas de collectif de femmes mathématiciennes faisant de la recherche en semi-autarcie, donc "créatif" en tant que groupe. A rebours, les mathématiques sont une activité culturelle élaborée, qui n'est réductible ni aux métaphores qu'elle fait naître³⁹, ni à des fonctions cérébrales de reconnaissance des formes.

Bien plus que les notions elles-mêmes, ce sont les enjeux du débat ou plutôt des débats qui sont essentiels à cerner, car ils conditionnent bien souvent les éléments qui seront pris en compte ou mis en avant pour les tests et les hypothèses. Les mathématiques ont pu faire l'objet d'une stratégie d'abandon de la part de chercheuses féministes (non mathématiciennes!) dans le but de se concentrer plutôt sur la récupération et la revalorisation de terrains comme la psychologie ou les sciences biologiques expérimentales. Cette stratégie est *de facto* une stratégie de compromis puisqu'on admet implicitement une supériorité masculine dans un domaine valorisé socialement. Elle est d'une notable inefficacité: ces "recherches" ont été utilisées ensuite par des défenseurs du retour au foyer, ou, comme dans le cas que nous avons ici évoqué, versées au dossier de la supériorité masculine en sciences. Jamais la prétendue supériorité intellectuelle des femmes dans un domaine n'a

38. Il est de fait qu'actuellement beaucoup d'interprétations "biologiques" vont de pair avec l'idée que les phénomènes dont il s'agit sont inchangeables. Les liens complexes entre biologie et socialisation sont évidemment passés sous silence (et apparemment totalement ignorés) dans ce courant.

39. Il est certainement important de réfléchir sur les images associées aux mathématiques, car ce sont surtout elles qui sont agissantes. Encore faut-il ne pas les confondre avec l'activité elle-même. Par exemple, dans un article par ailleurs intéressant [N. TUANA, ed., *Feminism and Science*, Indiana University Press, 1989], L. Irigaray déclare que les sciences mathématiques s'occupent de fermés et d'ouverts, mais pas de frontières ou de passages: il y a là ignorance et erreur de catégorie.

abouti à ce qu'elles y prennent le pouvoir: soit le domaine est dévalué, soit les hommes développent rapidement des compétences analogues, ce qui devrait suffire à prouver que peu de compétences de ce type sont définitivement l'apanage d'un sexe.

Si donc cette question n'a pas atteint les critères de précision qui en ferait une question "scientifique", et ne peut les atteindre sans perdre son étonnant impact social, son examen même a quelque chose d'essentiel à nous apprendre au niveau des pratiques. Un malaise important des actions pour la promotion des femmes en sciences est lié à ce que toute action semble s'inscrire dans un double piège: soit relever une spécificité du féminin (et alors sembler se ranger dans le camp ambigu de ceux et celles qui relèvent, voire accentuent, les différences entre filles et garçons), soit accepter le *statu quo* social en ce qui concerne les mathématiques, leur définition et leur position scolaire,...etc⁴⁰. Or, à y regarder de près, le terrain dessiné par la question de la création spécifique des femmes est responsable du malaise car il gomme ou rejette dans l'ombre une distinction beaucoup plus cruciale: celle de la pratique et du changement social.

Selon l'époque et le type de l'enquête, mettre en évidence une différence ou une identité change de but et c'est en réalité celui-ci qui est fondamental. Nous avons vu ici les tenants du biologisme et de l'immutabilité des rôles des hommes et des femmes souligner et même renforcer l'effet différentiel, mais *Femmes et mathématiques* a par exemple insisté pour que les données de l'enquête "Cinquante lycées" soient sexuées: étudier l'image des mathématiques semblait prometteur pour montrer l'intériorisation différentielle des clichés culturels sur les mathématiques. De même, l'ethnomathématique n'est pas tant la preuve tangible de spécificités (qu'elles soient féminines ou ethniques) que l'appui sur une culture existante locale dans un but de promotion sociale et intellectuelle, de maîtrise nouvelle sur le monde d'un groupe dépourvu au départ de cette maîtrise. Lorsque Dominique Drolet et Louise Turgeon, spécialistes canadiennes de l'intégration des filles dans

40. Ces deux positions ont toutes sortes de variantes, mais sont fondamentales. Elles font l'objet de débats souvent houleux dans des associations comme "Femmes et mathématiques", mais un élément essentiel me semble être que le terrain d'action pratique soulève quant à lui beaucoup moins de polémiques: il y a une reconnaissance assez clair de "ce qu'il faut faire" "dans quels espaces travailler", etc. C'est en essayant de réfléchir sur ce hiatus entre une théorisation douloureuse et conflictuelle et une pratique beaucoup plus claire à évaluer que sont nées les remarques qui suivent.

les universités de sciences et de technologie, s'intéressent aux caractéristiques des filles, c'est pour souligner que "connaître la spécificité (des filles) signifie identifier et comprendre ce qui les caractérise au niveau de leur façon de faire leurs choix professionnels, de vivre leur métier d'étudiante et de composer avec l'environnement"⁴¹. Nous sommes loin ici de la recherche effrénée du niveau suffisamment génial pour permettre enfin de repérer la "vraie différence"!

Les enjeux de l'identité sont eux aussi multiples: ce peut être la promotion des femmes, le désir des mathématiciennes actives d'être plus à l'aise dans la communauté mathématique, celui des pédagogues d'aménager un espace pour les filles sans accentuer leur visibilité déjà paralysante dans des situations où elles sont minoritaires, ce peut être aussi le vœu politique de recruter dans des professions en voie de dévalorisation comme l'enseignement ou les professions techniques des individus suffisamment compétents et pas trop exigeants au niveau des revendications sociales, bref ce peut être une source de changement ou de renforcement du *statu quo*.

La question de la spécificité féminine en mathématiques n'a donc ni sens ni intérêt propre: comme tous les éléments dont elle se compose (et dont la définition et l'articulation semble précisément conditionner presque automatiquement la réponse qu'on lui donnera), elle est orientée et moulée par un débat, ou des débats implicites. Il peut apparaître à certains moments essentiels d'y répondre, il peut apparaître à d'autres que les enjeux de l'égalité exigent qu'on ne s'en soucie pas, qu'on refuse de lui accorder un statut de question. La fluctuabilité des situations concrètes, comme celles des personnes (hommes et femmes) et des concepts (mathématiques par exemple) porte ses propres exigences. Nous ne pouvons donc pas nous passer en même temps d'une réflexion sur les pratiques et les enjeux⁴². Nous n'avons à accepter de

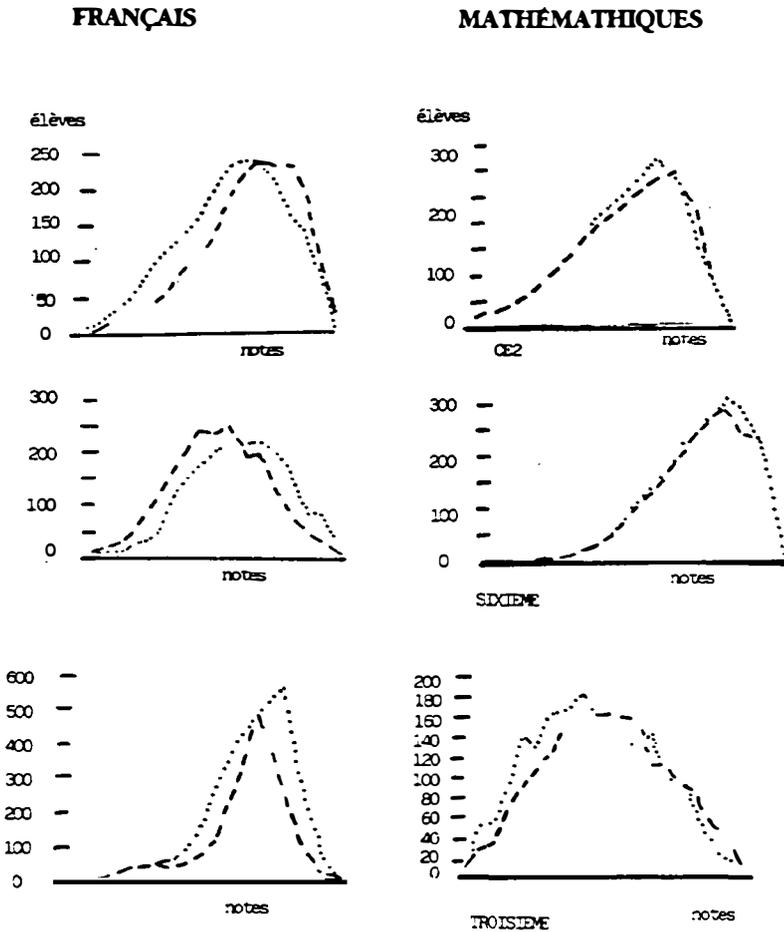
41. D. DROLET et L. TURGEON, "Les filles et les sciences: un mariage difficile?", *L'Orientation*, 4, 1, 1989.

42. Je rejoins en cela les réflexions de : L. ALCOFF & E. POTTER, éd., *Feminist Epistemologies*, Routledge, New York, 1993, N. PLATEAU, "Les filles et les sciences", *Kansengelijkheid in bet onderwijs: een kritische kijk vanuit vrouwenstudies*, Steunpunt Women's studies, 1993 ainsi que la communication d'Isabelle Stengers, dans ce volume. La seule considération de situations statiques, examinées non du point de vue des personnes impliquées, mais par des normes d'autres groupes présentées comme "universelles", "abstraites", interdit de comprendre même les phénomènes en jeu, le changement culturel et social par exemple qui peut s'opérer chez les femmes pendant les activités concernées, transformant à leur tour le lieu et la nature des actions souhaitables.

répondre à aucune question si son sens (la direction de l'action qu'elle suggère et sa signification politique) n'a pas été élucidé.

Annexe: Différences en français et en mathématiques selon le niveau scolaire, les sexes et les catégories socioprofessionnelles familiales en France (d'après les données du Ministère de l'Éducation, 1991, voir J. ADDA, C. GOLDSTEIN et L. SCHNEPS. "Differential Assessment in Mathematics: The French Case" dans L. BURTON (ed.), *An European Comparison in Mathematical Achievement for Girls* (à paraître 1994).

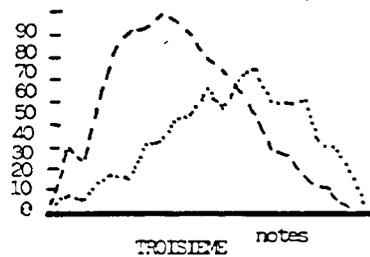
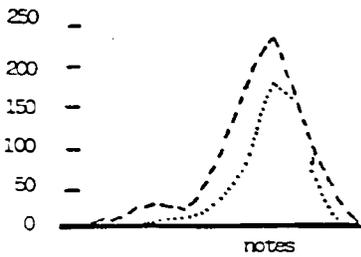
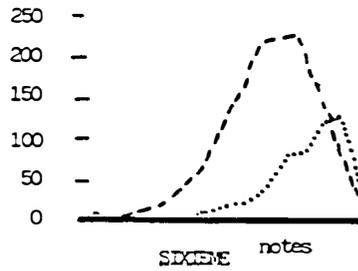
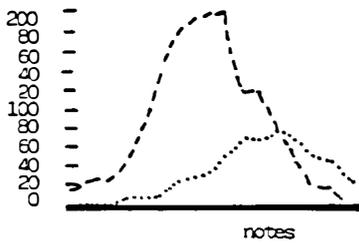
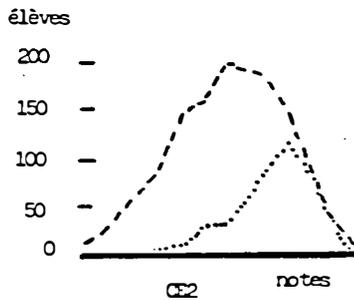
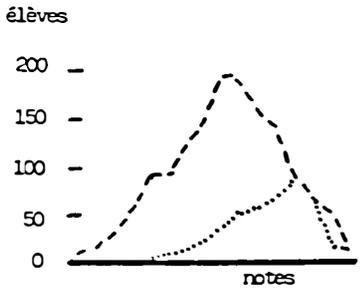
Graphique 1. Distribution des notes en français et en mathématiques selon le sexe (garçons en traits pleins, filles en pointillés)



Graphique 2. Distribution des notes en français et en mathématiques selon la profession du père (cadres supérieurs en traits pleins, ouvriers en pointillés)

FRANÇAIS

MATHÉMATIQUES



La violence faite aux femmes par les scientifiques dans le domaine de la santé au travail¹

Karen Messing

Dans les milieux académiques, nous nous sommes habituées à la violence. Cette violence peut être explicite, comme l'attaque contre les ingénieures de l'École polytechnique², ou subtile, quand les professeures et les chercheuses sont traitées comme si elles étaient inexistantes³. Le plus souvent, elle est invisible: sans que ce soit remarqué, des champs entiers de recherche se sont développés en rapport avec les corps, les habitudes de vie et les intérêts d'un sexe, alors que ceux de l'autre sexe sont considérés comme des cas d'exception. Des règles du métier sont ensuite imposées qui définissent ces pratiques comme

1. Une version préliminaire de cet article a été présentée au "Seventh International Gender and Science and Technology Conference", University of Waterloo, Ontario Canada, le 1er août 1993. Cet article reflète des conversations avec plusieurs membres du CINBIOSE (Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement- Université du Québec à Montréal), en particulier avec Donna Mergler, Lucie Dumais, Nicole Vézina, Ana Maria Seifert, Julie Courville et Céline Chatigny. Je remercie Serge Daneault et Nancy Waxler-Morrison pour leurs commentaires utiles, Johanne Leduc pour une aide à la traduction, et le Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada et le Conseil québécois de la recherche sociale pour des subventions de recherche.

2. Référence au massacre de quatorze étudiantes à l'École Polytechnique, le 6 décembre 1989, victimes d'un tueur qui qualifia explicitement son acte de "geste dirigé contre les féministes". A ce propos : L. MALETTE et M. CHALOUH (dir.), *Polytechnique, 6 décembre*, Ed. du Remue-ménage, Montréal, 1990 (note de l'éditeur).

3. P. TANCRED and S. CZARNOCKI., "The revolving door: women's exit from non-traditional work" dans D. MARTENS (ed.), *Tisser les liens*, Ottawa, Association canadienne d'études féministes, 1993.

étant la qualité scientifique, l'excellence et la rigueur. Les conséquences de ces pratiques peuvent être graves: l'exclusion des femmes, la perte d'information, le retard à résoudre des problèmes, la souffrance.

Dans son analyse des approches sur la question des femmes en santé au travail⁴, Lucie Dumais explique l'importance, non seulement d'inclure les femmes dans cette recherche, mais également d'inclure des questions touchant la vie et le travail des femmes et de les traiter d'une façon appropriée. Ceci n'est pas encore acquis en santé au travail, qui reste pour l'instant une science androcentrique. Cet article montrera comment les enjeux de pouvoir en santé au travail se déguisent en questions de pratique scientifique acceptable.

Le pouvoir et l'étude androcentrique de la santé au travail

Pour comprendre l'importance qu'il y a à réfléchir sur l'inclusion des femmes dans la recherche en santé au travail, il faut apprécier la profondeur de la division sexuelle du travail, qui existe depuis très longtemps⁵. Les femmes travaillent principalement dans quelques emplois du secteur des services, alors que les hommes sont affectés à un plus grand éventail d'emplois des trois secteurs économiques. Au Canada, les femmes sont concentrées dans quelques professions distinctes⁶. On a calculé que, pour distribuer les sexes de façon égale en Amérique du Nord, deux tiers des hommes et des femmes devraient changer d'emploi⁷.

Alors que les emplois féminins se distinguent nettement des emplois masculins, la recherche et l'intervention en santé au travail se sont concentrées sur les seuls emplois masculins. Les femmes sont

4. L. DUMAIS, "L'impact de la participation des femmes en sciences" dans C. BRABANT et K. MESSING, K (eds.), *"Sexe faible" ou travail ardu: Recherches sur la santé des travailleuses*, Cahiers de l'ACFAS, n°70, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal, 1990. Voir aussi L. DUMAIS et K. MESSING, "La science et le corps des femmes", dans R. MURA, *Un savoir à notre image: Les critiques féministes des disciplines*, Adage, Montréal, 1991, pp. 107-122.

5. H. BRADLEY, *Men's Work, Women's Work*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989.

6. P. ARMSTRONG et H. ARMSTRONG, Hugh, *The Double Ghetto*, Toronto, Mc Clelland and Stewart, 1993.

7. H. DAVID, *Femmes et emploi: le défi de l'égalité*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1986.

moins souvent indemnisées pour des maladies professionnelles et des accidents de travail et constituent moins de 10% de la population active des secteurs désignés comme prioritaires pour l'intervention en santé au travail. Ce n'est pas parce que les femmes ont nécessairement les emplois les plus sécuritaires mais plutôt parce que les concepts dans ce domaine ont été élaborés en tenant compte des métiers masculins, comme le montrent les quelques exemples qui suivent⁸.

L'uniformité des populations... ou Femmes, défense d'entrer

Comme les chercheurs insistent pour que les populations étudiées soient «uniformes» il est intéressant d'examiner de près les critères qui rendent des sous-populations non-uniformes. Dans la recherche sur le cancer, par exemple, on peut parvenir à l'uniformité en exigeant que les populations observées partagent un environnement rural ou urbain, des habitudes alimentaires ou des antécédents médicaux. Mais ces facteurs ne sont pas souvent utilisés pour uniformiser une population. En revanche, on élimine fréquemment les femmes en citant ce critère.

Shelia Zahm a publié récemment un recueil d'études concernant les cancers occupationnels chez les femmes⁹. Elle a démontré que les chercheur(e)s en cancer au travail ont systématiquement exclu ou sous-analysé les femmes. Des 1.233 études sur le cancer publiées entre 1971 et 1990 dans les huit principales revues en santé au travail, seulement 14% ont présenté des analyses de données sur les femmes blanches et 10% sur les femmes non-blanches¹⁰. Par exemple, en 1988,

8. Une discussion plus élaborée de ces points se trouve dans: K. MESSING ; L. DUMAIS ET P. ROMITO, "Prostitutes and chimney sweeps both have problems: Toward full integration of the two sexes in the study of occupational health", *Social Science and Medicine*, 36, 1992, pp. 47-55; MESSING, K., *Occupational Health and Safety Concerns of Canadian Women: A review/Santé et sécurité des travailleuses: un document de base*, Ottawa, Labour Canada, 1991; L. DUMAIS et K. MESSING, "La science et le corps des femmes" dans R. MURA, Mura, R. *Un savoir à notre image...*, pp. 107-122; K. MESSING, "Doing something about it: Priorities in women's occupational health", *Gender and Occupational Health Round Table*, Health and Welfare Canada, Ottawa, 1992, pp. 155-161; K. MESSING and D. MERGLER, "The rat couldn't speak, but we can: Inhumanity in occupational health research", dans R. HUBBARD et L. BIRKE. *Re-inventing Biology*, Indianapolis, University of Indiana Press, (in press).

9. Sh. H. ZAHM, *Women's Health: Occupation and Cancer, Selected Bibliography*, Washington DC, USA, National Cancer Institute, 1993.

10. Sh. H. ZAHM; L. M. POTTERN; D. RIEDEL LEWIS; M. H. WARD; D. W. WHITE, "Inclusion of women and minorities in occupational cancer epidemiological research",

Block et ses collègues ont publié une étude sur le cancer chez les travailleurs exposés au phosphate dans une usine d'engrais¹¹. Parmi les 3.400 personnes employées, les 173 femmes ont été éliminées avec, comme seule explication, cette mention: "parce que les femmes ne constituent que 5% de la population à l'étude, elles ont été exclues de l'analyse". Toutefois, on n'a pas considéré que les 38 travailleurs masculins du service de séchage et de l'expédition étaient en trop petit nombre pour être inclus: une augmentation significative de leur taux de mortalité a été rapportée dans l'article.

Un autre exemple est l'étude, —qui a coûté 2 millions de dollars¹²—, des fonds publics canadiens. Elle avait pour but de relier les cancers à un nombre énorme d'expositions possibles, en examinant le passé professionnel de milliers d'hommes. Lorsqu'on a demandé pourquoi les femmes avaient été exclues de l'étude, le chercheur a répondu: "C'est une question de coût-bénéfice; les femmes ne contractent pas beaucoup de cancers professionnels". Il n'a pas réagi quand on lui a fait remarquer que son argument était circulaire, ni que, pour les femmes contribuables, le rapport coût-bénéfice d'une étude les excluant était infiniment élevé. Les articles publiés à la suite de cette étude dans des revues avec comités de lecture n'offrent aucune justification de l'exclusion des femmes¹³. On serait amené à penser qu'il est scientifiquement acceptable de présumer que les femmes ne peuvent pas souffrir de cancers professionnels.

Or on dépiste plusieurs cancers professionnels chez les femmes. Une étude des membres de l'*American Chemical Association* fait état, parmi les membres féminins, de taux significatifs de cancer des ovaires et du sein¹⁴. Une étude canadienne a également révélé que les coiffeuses étaient particulièrement susceptibles de contracter la leucémie et

Proceedings of the International Conference on Women's Health: Occupational Cancer, 1993, p. 14.

11. G. BLOCK; G. MATANOSKI; R. SELTSE; Th. MITCHELL, "Cancer morbidity and mortality in phosphate workers", *Cancer Research*, 48, 1988, pp. 7298-7303. Notons que l'auteure est une femme.

12. Ce qui représente environ 60.000.000 FB

13. J. SIEMIATYCKI; R. DEWAR; R. LAKHANI; L. NADON; L. RICHARDSON; M. GÉRIN, "Cancer risks associated with 10 organic dusts: Results from a case-control study in Montréal", *American Journal of Industrial Medicine*, 16, 1988, pp. 547-567.

14 J. WALRATH; J. F. P. LI; S. K. HOAR, "Causes of death among female chemists", *American Journal of Public Health*, 75, 1985, pp. 883-885.

le cancer des ovaires¹⁵. Mais faute d'études, on ne sait presque rien sur cette question.

En revanche, l'élimination des femmes dans les études sur les cancers professionnels renforce l'idée que les emplois des femmes sont sécuritaires et que les questions posées par les femmes relatives aux causes environnementales possibles du cancer du sein (par exemple) ne sont pas fondées¹⁶. Il devient donc justifiable d'exclure les emplois féminins des efforts de prévention.

L'objectivité ... ou faire la sourde oreille aux voix des femmes

En science, on entend souvent parler «d'objectivité». Les problèmes étudiés sont censés être documentés de façon objective. Que veut dire cette expression? Qui considère-t-on comme objectif?

L'objectivité n'est souvent que l'accord des subjectivités de personnes qui ont autorité, comme dans l'exemple qui suit, retrouvé dans une revue scientifique en santé au travail.

Pour étudier la relation «poussière-maladie» chez 13.568 travailleurs et travailleuses, on a demandé à des experts de classer les emplois selon leur exposition à la poussière. Les chercheurs ont justifié le recours à des experts de la façon suivante: «Bien [qu'une estimation de l'exposition par les experts] ne puisse constituer une référence idéale, elle n'est pas biaisée par de mauvais classements de l'exposition selon des facteurs personnels, étant donné qu'elle se base uniquement sur le titre d'emploi et le secteur industriel»¹⁷. Cette étude rapporte des corrélations entre les symptômes (troubles respiratoires, asthme..) tels que les travailleuses et les travailleurs les décrivent et les estiment par rapport à leur propre exposition à la poussière et celles établies par les experts. Les rapports des travailleuses et des travailleurs établissent une corrélation plus étroite avec les symptômes que ceux des experts. En fait, pour les travailleuses et pour ceux et celles ayant un niveau moins élevé d'instruction formelle, les corrélations avec les estimations des

15. J. J. SPINELLI; R. P. GALLAGHER; P. R. BAND; W. J., THRELFALL, "Multiple myeloma leukemia and cancer of the ovary in cosmetologists and hairdressers", *American Journal of Industrial Medicine*, 6, 1984, pp. 97-102.

16 Par exemple: H. MCDUFFIE, "Cancer risks for women in agriculture", *Proceedings of the International Conference on Women's Health: Occupational Cancer*, 1993, p. 38.

17. M. A HSAIRI; Fr. KAUFFMANN; M. CHAVANCE; P. BROCHARD, "Personal factors related to the perception of occupational exposure: An application of a job exposure matrix", *International Epidemiology Association Journal*, 21, 1992, pp. 972-980.

experts étaient très faibles. Les chercheurs en ont-ils conclu que les estimations des experts étaient incomplètes, biaisées par leur appartenance de classe, mal appliquées aux emplois féminins ou désuètes? Pas du tout: "Les facteurs qui influencent sur la force de l'association entre les deux estimations d'exposition ["experts versus travailleurs"] sont des déterminants potentiels de biais de rappel de l'exposition. Cette association était significativement plus forte chez les hommes que chez les femmes, suggérant une meilleure perception de l'exposition par les hommes...".

En d'autres termes, si l'exposition signalée par les travailleurs était reliée de façon plus étroite aux symptômes que celle signalée par les experts, la version des travailleurs était considérée comme erronée. Et si les hommes instruits étaient plus proches des experts, c'est qu'ils avaient fait moins d'erreurs!

Or il se peut fort bien que même des experts soient plus ou moins compétents pour certains types d'emplois, qu'ils en connaissent mieux certains que d'autres, —en particulier ceux où leurs homologues de classe travaillent. Il n'y a aucune raison de croire qu'un expert — qui n'a jamais été dans un lieu de travail— puisse, mieux qu'un travailleur, décrire l'exposition à la poussière, en se servant notamment de tables d'exposition élaborées sept ans plus tôt dans un autre pays! Il y a par contre toutes les raisons de croire que les experts sous-estiment souvent les expositions des femmes ainsi que leurs problèmes de santé. Leur «objectivité» est donc parfois moins fiable qu'on ne le croit.

L'étude des troubles menstruels fournit d'autres exemples de ce phénomène. Ainsi, des scientifiques «objectifs» ont publié un article sur les hôtesse de l'air dans une revue scientifique notoire. Ayant observé qu'après l'embauche, les hôtesse éprouvaient des changements de cycle menstruel et que ceux-ci étaient trois fois et demi plus souvent défavorables que favorables, les chercheurs concluaient: "Il n'y a pas suffisamment d'information pour expliquer la pathophysiologie de la dysmenorrhée. L'association fréquente entre la dysmenorrhée et d'autres symptômes névrotiques [sic] indique son origine psychologique"¹⁸.

18. R. E. IGLESIAS; A. TERRÉS; A. CHAVARRIA, "Disorders of the menstrual cycle in airline stewardesses", *Aviation, Space and Environmental Medicine*, May 1980, pp. 518-520.

En d'autres termes, lorsque le scientifique peut comprendre le symptôme dans les termes de son univers, il s'agit d'un phénomène objectivable. Sinon, c'est de la subjectivité. Ce mépris pour les perceptions des femmes a eu un effet très nuisible sur leur santé. Plus de la moitié des Européennes et des Nord-Américaines en âge de reproduction travaillent et entre 30 et 90% de ces femmes signalent des douleurs au niveau de l'abdomen et du bas du dos, associées à leurs périodes menstruelles¹⁹. Selon ces chercheurs, une proportion importante de ces femmes sont considérées comme névrosées.

Ceci explique peut-être pourquoi la littérature occidentale en santé au travail n'inclut presque jamais les symptômes menstruels parmi les effets recherchés des conditions de travail. Une recension à partir des mots-clés "menstruation" ou "dysmenorrhoea" associé à "environnement" a été effectuée sur la banque de données Medline concernant les études publiées en anglais, pendant les années 1975-1991. Elle n'a fourni que 14 articles où on relate l'exposition de femmes à des stimuli douloureux ou de froid, à diverses étapes de leur cycle, afin de déterminer la variation de leur seuil de perception de la douleur. Seuls nos collègues du CINBIOSE ont étudié les effets de l'environnement sur les symptômes menstruels. Une recherche similaire contemporaine utilisant comme mots-clés "dysmenorrhoea," "menstrual disorders" et "premenstrual tension" associés à "industry" ou "occupation" ou "worker" ou "working women" n'a fourni aucune référence, ni en français ni en anglais ... seulement une en chinois²⁰.

Nos demandes de subventions pour des recherches reliant les douleurs menstruelles à des conditions de travail, adressées à des organismes provinciaux et fédéraux, ont été refusées. Nous avons donc accompli ces recherches par d'autres moyens²¹ et nous avons pu ainsi établir une relation entre les troubles menstruels, l'exposition au froid et certaines caractéristiques des horaires de travail²². Lorsque nous

19. N. F. WOODS, A. MOST, G. K. DERY, "Prevalence of premenstrual symptoms", *American Journal of Public Health*, 72, 1982, pp. 1257-64. G. SUNDELL; I. MILSOM; P. ANDERSON, "Factors influencing the prevalence of dysmenorrhoea in young women", *British Journal of Obstetrics and Gynaecology*, 97, 1990, pp. 588-94. S. PULLON; J. REINKEN; M. SPARROW, "Prevalence of dysmenorrhoea in Wellington women", *New Zealand Medical Journal*, 10 February 1988, pp. 52-54.

20. Y. R. QU, *Cbung-Hua- Yu-Fang-I-Hsueb-Tsa-Ching*, 1990, Sept 24(5), pp. 268-270.

21. Avec le bénévolat de certaines étudiantes.

22. D. MERGLER et N. VÉZINA, "Dysmenorrhoea and cold exposure", *Journal of Reproductive Medicine*, 30, 1985, pp. 106-111. K. MESSING; M.-J. SAUREL-CUBIZOLLES;

avons communiqué nos résultats aux médecins du travail, collaborateurs des enquêtes, ils les ont qualifiés «d'amusants» mais ont suggéré que leur publication nuirait à la crédibilité de l'équipe de recherche. Ce mépris pour la souffrance des femmes était aussi évident dans le ton des commentaires qui avaient été faits lors de nos demandes de subventions.

Qualifier d'objectivité ce type d'exclusion intentionnelle comporte dans ce cas des répercussions sur la capacité de décrire la santé des travailleurs en général. Les maux de dos sont en effet importants en santé au travail. Leur prévalence a été déterminée dans bon nombre d'emplois. Par exemple, des études transversales révèlent que 70% des travailleuses et des travailleurs d'hôpital souffrent de maux de dos. A n'importe quel jour donné, environ 18% de ces travailleuses sont menstruées, parmi lesquelles 43% éprouvent des douleurs au niveau du bas du dos²³. Mais peu d'études demandent aux personnes observées si elles sont menstruées. Le problème est encore plus grand si la période de référence s'étend sur quelques jours (Avez-vous éprouvé un mal de dos pendant les 5 derniers jours où vous avez travaillé?); la proportion des femmes menstruées peut alors atteindre 30%. Comme les douleurs menstruelles n'ont pas nécessairement les mêmes déterminants que les autres douleurs lombaires, il s'agit d'une source de confusion dans la prévention des maux de dos.

Ainsi, une définition de l'objectivité, centrée sur les perceptions des hommes de science, peut entraver l'acquisition de connaissances utiles pour l'ensemble de la population au travail. En accordant une crédibilité aux travailleuses, les scientifiques auraient-ils peur de perdre leur prestige et leur contrôle sur le projet de recherche?

M. KAMINSKI; M. BOURGINE, "Factors associated with dysmenorrhea among workers in French poultry slaughterhouses and canneries", *Journal of Occupational Medicine*, 35, 1993, pp. 493-500. K. MESSING; M.-J. SAUREL-CUBIZOLLES; M. KAMINSKI; M. BOURGINE; "Menstrual cycle characteristics and working conditions in poultry slaughterhouses and canneries", *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, 18, 1992, pp. 302-309.

23. F. TISSOT et K. MESSING, "Menstrual symptoms and working conditions among Québec hospital workers" (article soumis).

Le choix des variables à l'étude... ou pourquoi le travail léger épuise les femmes

Il existe une littérature scientifique considérable sur les capacités physiques des femmes et des hommes, surtout sur la capacité de lever des charges²⁴. On possède des données sur leurs capacités respectives de lever des charges de 10 kg et plus, à des fréquences et des angles différents. Ces données ont été utilisées pour établir des normes pour la levée des charges²⁵. Bien que les tests ne soient pas bien adaptés ni à la taille ni aux proportions des femmes²⁶, on les a utilisés pour la sélection du personnel féminin.

A l'inverse il n'existe aucune norme occidentale pour le type d'effort déployé dans les emplois occupés traditionnellement par les femmes. Où est la journée de 8 heures pour les heures cumulées du travail domestique et salarié, par exemple?

Même si les spécialistes de la santé au travail considèrent que leur mandat se termine à la porte de l'entreprise, les normes y ont été établies sur des emplois occupés par les hommes. L'effort n'est normé que lorsqu'il y a exercice d'un grand effort ponctuel, malgré le fait que la plupart des emplois féminins en usine et au bureau requièrent le déploiement de petites forces de façon continue. Les opératrices de machines à coudre²⁷ et les travailleuses de buanderie²⁸ manipulent des milliers de kilogrammes par jour, par quelques grammes à la fois. Ce type de mouvement est associé à des lésions telles que des bursites, des épicondylites et le syndrome du canal carpien. Des recherches de

24. J. COURVILLE a effectué une revue de cette littérature dans son mémoire de maîtrise *Différences biologiques entre les hommes et les femmes et activité de travail*, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal, 1990.

25. S.H. SNOOK et V. CIRIELLO, "The design of manual handling tasks: Revised tables of maximum acceptable weights and forces", *Ergonomics*, 34, (9), 1991, pp. 1197-1213.

26. J. STEVENSON; D. R. GREENHORN; J. T. BRYANT; J. M. DEAKIN; J. T. SMITH, "Selection test fairness and the incremental lifting machine", *Applied Ergonomics*, 1993, (in press).

27. N. VÉZINA et K. MESSING, "L'examen du poste d'opératrice de machine à coudre amène un questionnement sur le travail industriel des femmes", *Médecine et travail*, 153, 1992, pp. 41-47.

28. C. BRABANT; S. BÉDARD; D. MERGLER, "Cardiac strain among women laundry workers doing repetitive sedentary work", *Ergonomics*, 32, 1989, pp. 615-628.

scientifiques féministes²⁹ ont permis une augmentation dans l'indemnisation de travailleuses souffrant de ces lésions, mais aucune norme n'a été proposée pour attaquer le problème à sa source. L'arthrite et les rhumatismes sont les maladies les plus prévalentes rapportées par les Québécoises³⁰ mais aucun effort de prévention ne reconnaît le lien entre le travail et ces maladies (ni avec l'ostéoporose, d'ailleurs).

Alors que la Russie utilise une norme selon laquelle il est défendu aux travailleurs et travailleuses de lever plus de 3.000 kilogrammes par jour, aucune norme de ce type n'existe dans le monde occidental. Plus surprenant encore, la norme brésilienne de 8.000 touches/heure pour les utilisatrices des écrans cathodiques n'a pas été reprise par les pays "plus développés" où les préposées peuvent atteindre 20.000 touches à l'heure, souvent surveillées par leur machine³¹. L'utilisation des machines à coudre, l'un des vingt premiers emplois des Canadiennes, est associée à l'incapacité permanente. Celle-ci s'accroît si le travail est rémunéré à la pièce³²... mais aucune norme n'empêche ce mode de rémunération.

La position debout et immobile est une caractéristique du travail des femmes dans les usines et à la caisse, —travaux classés parmi les cinq premiers emplois des Canadiennes. Ce type d'effort statique entrave la circulation sanguine et exerce une contrainte sur le système musculo-squelettique. Des caissières manipulent plus de dix articles à la minute, à des poids pouvant aller jusqu'à 6 kg, ce qui stresse encore

29. L. PUNNETT, "Soft tissue disorders in the upper limbs of female garment workers", *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, 11, 1985, pp. 417-425; S. STOCK, "Workplace ergonomic factors and the development of musculoskeletal disorders of the neck and upper limbs: A meta-analysis", *American Journal of Industrial Medicine*, 19, 1991, pp. 87-107.

30. L. GUYON, *Eta santé, ça va?*, Québec, Santé Québec, 1990.

31. A. BILLETTE et J. PICHÉ, "Health problems of data entry clerks and related job stressors", *Journal of Occupational Medicine*, 29, 1987, pp. 942-48.

32. Ch. BRISSON; A. VINET; M. VÉZINA; S. GINGRAS, "Effect of duration of employment in piecework on severe disability among female garment workers", *Scand. J. Work, Environ. Health*, 15, 1989, pp. 329-344.

plus les articulations et le squelette³³. Mais aucun règlement en Amérique du Nord ne contraint l'employeur à fournir un siège³⁴.

Ainsi l'attention des spécialistes en santé au travail se limite aux risques retrouvés dans les emplois des hommes, privant ainsi les femmes des protections accordées aux autres travailleurs.

Ajustement sur les variables de confusion... ou cacher les mauvaises conditions de travail³⁵

Un autre exemple démontre que ce que l'on représente comme étant de la rigueur peut en fait n'être qu'un simple préjugé partagé par les scientifiques. Il provient d'une pratique courante dans la recherche en santé au travail appelée «ajustement sur les facteurs de confusion».

«Ajuster» sur une variable pendant l'analyse de données signifie avoir recours à une méthode mathématique pour éliminer son effet. Il est raisonnable, par exemple, d'ajuster sur le tabagisme lorsqu'on examine le lien entre l'exposition à la poussière et les dommages aux poumons, puisque le tabac est une nuisance pour les poumons et qu'il est possible que les personnes exposées aux poussières fument en plus ou en moins grand nombre que les personnes non-exposées. On examine alors le niveau d'exposition chez les fumeurs et chez les non-fumeurs de l'échantillon, puis on ajoute (si nécessaire) un facteur de correction au niveau du dommage chez les non-fumeurs. Cette procédure nous permet de déterminer l'effet de la poussière sur les poumons en tenant compte de l'effet connu du tabac.

Le «surajustement» a lieu quand la variable sur laquelle on ajuste est synonyme des conditions d'exposition. Ceci peut arriver quand cette procédure est appliquée aux différences hommes/femmes (ou aux différences raciales). Par exemple, des études en santé au travail démontrent souvent un niveau plus élevé de symptômes de santé ou

33. N.VÉZINA; L. GEOFFRION; K. MESSING, *A manual materials handling job: symptoms and working conditions among supermarket cashiers* (soumis à publication)

34. Au Québec une décision de la Commission de la santé et la sécurité du travail en 1991 a suggéré aux épicerie de fournir une chaise pour les caissières. mais il n'y a pas encore entente sur le type d'aménagement requis et les caissières sont encore debout. comme elles le sont dans les banques et la plupart des magasins.

35. Cette section a profité de multiples apports de Donna MERGLER et de Marie-Josèphe SAUREL-CUBIZOLLES.

de détresse psychologique chez les femmes³⁶. L'approche, souvent adoptée mais jamais justifiée de façon explicite, est d'ajuster pour le sexe quand on étudie ces symptômes³⁷. Elle ne serait justifiée que dans la mesure où les problèmes de santé étaient déterminés de façon certaine par le sexe plutôt que par leurs conditions de travail, par exemple si les femmes étaient plus faibles ou plus enclines à se plaindre³⁸.

Mais souvent le sexe n'est pas un déterminant indépendant des symptômes de santé. Dans une étude relative au travail de transformation du poulet³⁹, les travailleuses ont rapporté une prévalence supérieure à celle des hommes de certains symptômes musculo-squelettiques et de détresse psychologique. D'autres symptômes, tels que les troubles d'audition, étaient semblables pour les deux sexes. En effet, les niveaux de bruit étaient les mêmes pour les hommes et les femmes tandis que d'autres aspects de leur emploi étaient différents. Les femmes travaillaient principalement debout à la chaîne, exécutant des petits mouvements de la main à une cadence rapide. Les emplois masculins permettaient davantage de mobilité et exigeaient une cadence moins rapide. Mais là où les deux sexes se côtoyaient dans les mêmes tâches, les symptômes se ressemblaient. L'ajustement sur le sexe dans cette étude aurait occulté les différences de conditions de travail et aurait fait croire que les femmes signalent davantage de symptômes en raison de leur sexe. De façon similaire, une étude du travail dans une municipalité a démontré que, quand les femmes intègrent un poste traditionnellement masculin, elles étaient affectées à des tâches spécifiques dans la moitié des équipes. Une nouvelle

36. C. BRABANT; D. MERGLER; K. MESSING, "Va te faire soigner, ton usine est malade: La place de l'hystérie de masse dans la problématique de la santé au travail", *Santé mentale au Québec*, XV, 1990, pp. 181-204.

37. Par exemple, toutes les études sur le syndrome du canal carpien citées par HAGBERG et coll. ajustent pour le sexe (M. HAGBERG; H. MOTGENSTERN; M. KELSH, "Impact of occupations and job tasks on the prevalence of carpal tunnel syndrome", *Scandinavian Journal of Work Environment and Health*, 18, 1992, pp. 337-345, Table 2)

38. Contrairement à ce qui a été souvent dit, il est possible que les hommes soient plus enclins à se plaindre, selon une étude récente de S. MACINTYRE, "Gender differences in the perceptions of common cold symptoms", *Social Sciences and Medicine*, 36, 1993, pp. 15-21.

39. M. MERGLER; C. BRABANT; N. VÉZINA; K. MESSING, "The weaker sex? Men in women's working conditions report similar health symptoms", *Journal of Occupational Medicine*, 29, 1987, pp. 417-421.

division sexuelle de travail était introduite, les tâches perçues comme exigeant de la finesse ou une moindre force physique leur étant assignées⁴⁰. Le niveau plus élevé de douleur enregistré par les femmes ne témoigne probablement pas d'une faiblesse, mais de conditions spécifiques de travail.

Ainsi, les techniques standards habituellement employées occultent les causes de la souffrance des travailleuses et maintiennent l'illusion que les femmes sont mentalement, émotivement, physiquement le «-sexe faible»⁴¹. Ces préjugés contribuent à la réduction des fonds disponibles pour la prévention de maladies professionnelles chez les femmes.

La signification statistique ou pourquoi se presser quand on peut retarder l'aménagement des lieux de travail

La nature prétendument objective des sciences pose ainsi des problèmes pour identifier et prévenir les risques pour la santé des femmes. De plus, les choix politiques implicites des scientifiques peuvent entraver la prévention de maladies. La nécessité de ces choix découle de l'intervalle assez long entre les premiers doutes sur la salubrité des conditions de travail et l'établissement définitif d'un risque. Par exemple, des dizaines de milliers de femmes travaillaient sur les terminaux à écran avant la première étude de leurs effets sur la grossesse. Même aujourd'hui, personne ne peut assurer que ces terminaux ne présentent aucun danger pour les femmes enceintes. Mais les femmes enceintes continuent à travailler sur écran. Dans ce cas comme dans bien d'autres, on a décidé de placer la charge de la preuve sur la personne au travail plutôt que sur l'employeur: il faut qu'un agent soit explicitement associé à un risque pour la santé pour qu'il soit enlevé du milieu de travail.

40. K. MESSING, L. DUMAIS, J. COURVILLE, A. MEIFERT, N. VÉZINA. "Comment ajuster le «col bleu» à Madame Tout l'Monde: Les obstacles d'ordre physique à l'intégration des femmes dans des postes non-traditionnels", dans M. des RIVIÈRES; M. DE KONINCK et K. MESSING (eds), *Dépasser les obstacles et les résistances*, Conseil du statut de la femme du Québec.

41. La procédure appropriée est d'analyser les données séparément pour les deux sexes avant de prendre la décision de les combiner s'il paraît que les mêmes déterminants jouent de la même façon dans les deux cas. Voir M. EICHLER, "Nonsexist research: A metatheoretical approach", *Indian Journal of Social Work*, 53, (3), 1992, pp. 329-341.

Les tests statistiques habituellement utilisés accentuent encore cette charge de la preuve. Pour que les scientifiques acceptent qu'un agent X pose problème, une étude doit avoir établi sa toxicité avec une certitude de 95%⁴². Pour que les scientifiques soient entièrement rassurés, plusieurs études doivent démontrer la même relation. Étant donné le nombre de travailleuses, nombre restreint par rapport au grand nombre de contaminants, il n'est pas étonnant qu'on ne soit parvenu à établir l'existence que d'un nombre limité de dangers pour la grossesse ou la fertilité. Une décision tacite établit la charge de la preuve de manière à minimiser les coûts de réaménagement des milieux de travail plutôt que de manière à minimiser les expositions suspectes. Cette décision revêt un caractère politique mais est présentée comme faisant partie des règles de la pratique en science, donc n'ayant besoin ni d'explication ni de justification.

L'enjeu ici est pécuniaire: on traite les scientifiques d'irresponsables lorsqu'ils insistent pour installer des mécanismes qui assurent la salubrité avant qu'un risque ne soit établi avec évidence. Mais la travailleuse n'a pas le pouvoir d'exiger la même prudence à son égard. En d'autres termes, les techniques standards placent la charge de la preuve sur la travailleuse enceinte⁴³.

Comment promouvoir l'égalité des sexes en recherche?

Nous devons développer un contexte favorisant la recherche qui part des perspectives féminines, dans le cadre d'ententes entre notre université et certains groupes communautaires⁴⁴. Comme la recherche

42. Ces décisions sont prises à l'aide de critères "universels" de signification statistique qui mettent la charge de la preuve sur la personne au travail. Le niveau habituel accepté dans les études épidémiologiques est de 0.05. Lorsqu'un risque est accepté au niveau de 0.05, cela signifie qu'on n'a qu'une seule chance sur vingt de se tromper dans sa détermination. Une étude qui démontre qu'on aurait une chance sur dix de se tromper en affirmant un risque est considérée comme une étude négative, c'est-à-dire qu'elle est assimilée au fait qu'aucun risque n'a pu être démontré. Ceci vaut aussi pour des groupes si restreints qu'il n'y a quasiment aucune chance de démontrer quoi que ce soit avec de tels critères.

43. Ces pratiques n'affectent pas les seules femmes enceintes. D'autres groupes sans pouvoir peuvent porter la charge de la preuve sans justification.

44. Ces mécanismes ont été décrits dans: K. MESSING, "Qui demande et qui répond dans la recherche-action menée avec la collaboration des comités de la condition féminine des centrales syndicales", dans F. DESCARRIES, et C. CORBEIL (eds.), *Recherche-action et questionnements féministes*, Cahiers Réseau de recherches féministes, 1992, pp. 51-60. K. MESSING, "Putting our two heads together: Academic and feminist perspectives on

en sciences naturelles coûte très cher, il faut trouver les moyens pour subventionner une recherche issue de demandes du milieu. Il faut donc créer des organismes subventionneurs ayant une représentation réelle de femmes⁴⁵ De cette façon, les critiques féministes du discours scientifique peuvent se concrétiser dans des projets de recherche et l'ignorance des conditions de travail des femmes ne nous amènera plus à penser que ce travail est «léger» et sécuritaire.

women's occupational health", *National Women's Studies Association Journal* , 3, 1991, pp. 357-63.

45. Deux organismes de ce genre existent au Québec. L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail associe des représentants syndicaux et patronaux dans la détermination des subventions de recherche, à côté de représentants universitaires. Les deux négocient ouvertement l'octroi de certaines subventions. Ce processus semble paradoxalement produire moins de distorsion dans l'octroi de subventions puisque les enjeux politiques sont clairement mis sur la table. Le Conseil Québécois de recherche sociale associe des représentants de la communauté dans ses processus de prise de décision. Il subventionne actuellement une étude conjointe syndicale-universitaire sur la conciliation des tâches familiales et professionnelles et une autre sur les moyens de rendre visible les effets du travail des femmes sur leur santé.

Bibliographie additionnelle concernant les femmes et les sciences et les techniques

- BIRKE, Linda, *Women, Feminism and Biology*, Wheatsheaf Books, Brighton, England, 1986.
- BLEIER, Ruth, *Science and Gender. A Critique of Biology and its Theories on Women*, Pergamon Press, New York, 1984.
- BLEIER, Ruth (Ed.), *Feminist Approaches to Science*, Pergamon Press, New York, 1985.
- CURRIE, Dawn and RAOUL, V., *The Anatomy of Gender*, Carleton University Press, Ottawa, 1992.
- DI LEONARDO, M., *Gender at the Crossroads of Knowledge*, University of California Press, Berkeley, 1991.
- FAUSTO-STERLING, Ann, *Myths of Gender*, 2nd edition, Basic Books, New York, 1992.
- HARAWAY, Donna, *Simians, Cyborgs and Women*, Routledge, New York, 1991.
- HARDING, Sandra., 1991. *Whose Science? Whose Knowledge?*, Buckingham, Open University Press, 1991.
- HRDY, Sarah Blaffer, *The Woman that Never Evolved*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1981.
- HUBBARD Ruth, Mary Sue HENIFIN and Barbara FRIED., *Biological Woman: The Convenient Myth*, Schenkman Publishing Company, Cambridge, MA, USA, 1982.
- HUBBARD, Ruth, *The Politics of Women's Biology*, Rutgers University Press, New Brunswick, NJ, 1990.
- KELLER, Evelyn Fox, *Reflections on Gender and Science*, Yale University Press, New Haven, 1985.
- KRAMARAE, C., *Technology and Women's Voices*, 1985.
- LENSKYJ, Helen, *Out of Bounds: Sport, Science and Sexuality*, Women's Press, Toronto, 1986.
- LOWE, Marian E. and Ruth HUBBARD, *Woman's Nature: Rationalizations of Inequality*, Pergamon Press, New York, 1983.
- MACNEIL, Maureen, *Gender and Expertise*, Free Association Books, London, 1987.
- MESSING, Karen, Maria DE KONINCK and Lesley LEE, (eds.), *Women and Sciences/Femmes et sciences*, RFR/DRF, Toronto, 1986.
- ROTHCHILD, Joan, *Machina ex Dea: Feminist Perspectives on Technology*, New York, Pergamon, 1983.
- SAYERS Janet, *Biological Politics: Feminist and Anti-feminist Perspectives*, Tavistock Press, London, 1982.
- SCHIEBINGER, L., *The Mind has no Sex?*, Harvard University Press, Cambridge, 1989.
- SONTHEIMER, Sally, *Women and the Environment: A Reader*, Monthly Review Press, New York, 1991.
- TAVRIS, Carole, *The Mis-measure of Woman*, Simon and Schuster, New York, 1992..
- TUANA, Nancy, *Feminism and Science*, Indiana University Press, Bloomington, USA, 1989.

Une autre science?

Isabelle Stengers

Il me faut d'abord me situer. Se reconnaître, reconnaître ses propres énoncés en tant que situés est probablement celui des thèmes de la pensée féministe à propos des sciences dont je me sens le plus proche. En l'occurrence je ne prends pas la parole ici en tant que chercheuse appartenant au champ féministe mais en tant que chercheuse posant la question des pratiques scientifiques. Ce sont donc les effets sur cette question de l'interrogation féministe que j'envisagerai. Une conséquence directe de ma situation, je veux le souligner immédiatement, est que je n'aurai pas les moyens de construire une différence effective entre ce qui serait propre à une pensée féministe stricto sensu et ce qui situe la pensée féministe en tant que pensée minoritaire.

La question de cette différence est, je le sais, une question vive à l'intérieur du féminisme. Elle met en jeu aussi bien celle des divergences et des convergences d'intérêt entre les mouvements féministes relevant de cultures différentes que celle des relations entre les mouvements féministes et les autres mouvements sociaux et culturels minoritaires. Et cette question devient particulièrement vive à propos des sciences. En effet ce que nous entendons par science moderne n'a pas seulement été, historiquement, l'oeuvre d'abord d'hommes et non de femmes, mais également d'hommes appartenant à la tradition occidentale. Ce qui signifie que la question de la science peut être posée non seulement par les femmes mais également par tous ceux, hommes et femmes, qui, d'une manière ou d'une autre, entendent mettre en question l'hégémonie de cet aspect de la tradition occidentale.

Pour ouvrir une parenthèse anecdotique, ce fut un choc profond pour moi de découvrir, lors d'un colloque au Japon, que des représentants d'une revendication véritablement nationaliste japonaise pouvaient adresser à la science occidentale le même type de reproche que j'avais rencontré dans les écrits féministes. Ce faisant, ils entendaient opérer un contraste fondamental avec la tradition culturelle nationale japonaise, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas typiquement ouverte à la cause des femmes. J'ai donc entendu soutenir que la tradition japonaise, axée sur l'harmonie, était seule susceptible de réparer les conflits, les oppositions, les effets néfastes de la définition occidentale de la nature comme objet d'exploitation, comme vouée au viol, etc. En d'autres termes, les idéologues japonais annonçaient que le pouvoir économique du Japon se doublait bel et bien d'un autre type de pouvoir, que nous allions apprendre à connaître, un pouvoir qui, de fait, s'annonçait comme tout aussi hégémonique que celui de la tradition occidentale à laquelle il était censé succéder.

Ce sont des expériences de ce genre qui m'ont menée à accepter comme cruciale la différence qualitative entre pensée majoritaire et minoritaire que l'on trouve exprimée notamment dans les écrits de Gilles Deleuze et de Félix Guattari. Un mouvement minoritaire, ici, n'est pas un mouvement qui, de fait, ne serait pas majoritaire, mais pourrait ambitionner de le devenir, c'est un mouvement qui conteste la notion même de majorité et le rapport au pouvoir qui s'y rattache. Cette différence, à condition qu'elle soit reprise, affirmée et pensée, permet de comprendre pourquoi l'inquiétante ressemblance de certains de leurs thèmes n'entraîne aucune confusion possible entre les revendications nationalistes japonaises et la pensée féministe à propos des sciences. Les Japonais nationalistes s'exprimaient en tant que représentants d'un nouveau pouvoir majoritaire possible, alors que les féministes ont beau poser la question des femmes, qui forment de fait la majorité de la population humaine, elles ont en général réussi à éviter de se présenter comme porteuses de prétentions de pouvoir qui se réfèrent à cette majorité. Bien au contraire, les tensions les plus fécondes et les plus intéressantes à l'intérieur du féminisme, par exemple la question de la différence entre une bourgeoise américaine blanche, une chômeuse américaine noire, et une femme africaine, ou celle des relations avec la lutte pour la reconnaissance des minorités sexuelles, traduit bien que l'enjeu est moins de revendiquer le pouvoir, y compris le pouvoir de représenter les femmes, que de mettre en question la référence au pouvoir.

Une autre conséquence de l'expérience japonaise à laquelle je viens de me référer est le danger qu'il peut y avoir à se fonder de manière trop immédiate sur les théories de la connaissance ou sur les visions du monde qu'ont inspirées les sciences modernes. Je partage ici pleinement le point de vue de Sandra Harding dans *The Science Question in Feminism*¹ lorsqu'elle dissocie activement les créations scientifiques que nous lions par exemple aux noms de Copernic, Galilée, Newton, créations où elle reconnaît une passion qui associa étroitement la main, le cerveau et le coeur, et les théories de la connaissance que nous associons aux noms de Hume, Locke, Descartes et Kant. Ceux-ci, écrit-elle, ont cherché à justifier dans les termes de leur culture dominante les nouveaux types de savoirs produits par les sciences modernes. De même, on peut dire que les visions de la nature comme soumise à la domination, comme horloge ou automate passif, ont largement précédé la science moderne. Certes ces images de la nature interviennent dans le rôle culturel qu'ont joué ce qu'on a appelé les lois physiques de la nature, mais elles n'éclairaient ni les conditions de création de ces lois, ni leur histoire scientifique.

Je suis d'autant plus portée à soutenir cette distinction que j'ai été associée au travail de l'un de ceux qui, aujourd'hui, mettent en question tant la notion de loi de la nature que les visions qui nous la montrent inerte et soumise, à savoir Ilya Prigogine. Je vois dans le travail de Prigogine un épisode passionnant dans l'histoire de la physique, un cas particulièrement attachant de travail où, comme le dit Sandra Harding, la main, le cerveau et le coeur sont associés. En revanche, son travail ne porte la marque d'aucune problématique qui permettrait de l'associer de manière spécifique aux intérêts féministes ou aux traditions culturelles non occidentales. La référence philosophique favorite de Prigogine est Henri Bergson qui, jusqu'à plus ample informé, fut un homme et un européen. Le travail de Prigogine m'a appris que les dynamiques de créativité à l'oeuvre dans les sciences ne sont pas déterminées par les visions du monde auxquelles on est tenté d'identifier la science. Ces visions interviennent plutôt secondairement, lorsque se noue la question du rapport entre science et pouvoir. Elles servent alors notamment à asseoir le prestige des théories dominantes, à disqualifier les dimensions de la réalité auxquelles ces théories sont incapables de donner une signification. Mais lorsqu'une création théorique nouvellement acceptée par les scientifiques crée d'autres signifi-

1. Cornell University Press, Ithaca and London, 1986.

cations, les anciennes visions sont balayées de manière aussi triomphaliste qu'elles avaient été affirmées.

Souvenons-nous. Il y a vingt ans on aurait pu, de manière convaincante, diagnostiquer l'identité de la science moderne à partir de son attachement aux lois déterministes. En quelques années a explosé le nouvel ensemble de ce que l'on appelle les sciences du chaos. Ce serait une erreur que de croire que ce nouvel intérêt pour les évolutions incertaines annonce une "autre science", plus proche en tant que telle des intérêts féministes. Ce n'est donc pas, je crois, les visions du monde, mais le fait même que les sciences puissent produire des visions du monde, déterministe ou chaotique, passif ou bifurquant, qui posent problème, qui traduisent le fait que les questions inventées par la science ne cessent d'être intégrées et exploitées dans un pouvoir de type majoritaire.

La mise en cause, à laquelle je m'attache, des rapports entre science et pouvoir, n'est pas évidemment la seule manière d'interroger les sciences. On peut, bien sûr, s'intéresser au nombre de femmes qui travaillent dans la recherche scientifique, et à leurs possibilités de carrière. C'est un problème parfaitement légitime, mais je ne crois pas qu'il singularise les sciences. On retrouve le même problème pour toutes les entreprises hautement compétitives, où la vitesse et l'ambition sont partie prenante de l'image vocationnelle. Il n'est évidemment pas inutile de détruire les préjugés et autres platitudes psychologisantes qui mettent en scène les aptitudes comparées des hommes et des femmes, mais mon interrogation me mène plutôt à analyser la situation qui a permis aux sciences, ou plutôt à certaines sciences, d'avoir ces traits en partage. Ce qui signifie que pour moi, en première approche, la relative rareté des femmes dans les carrières scientifiques est un symptôme plutôt qu'un problème en soi.

On peut également s'intéresser au caractère partial des questions posées dans certaines sciences, de l'éthologie animale à la médecine, à l'histoire et à la sociologie. Ici aussi, le problème est non seulement légitime mais crucial pour l'avenir de ces champs. Les questions qui se posent à l'intérieur d'une science ne sont évidemment pas issues d'une démarche neutre, objective, à laquelle on pourrait alors reprocher de ne pas être impartiale. Elles sont issues de la dynamique des intérêts des scientifiques, des questions et des distinctions qu'ils et elles sont capables d'imaginer, des enjeux qui sont reconnus comme susceptibles de faire avancer la discipline. Que le féminisme suscite de nouvelles

questions, mettent en question des pratiques, des catégories et des modes de jugements stabilisés dans toutes les sciences qui, d'une manière ou d'une autre, ont affaire à des êtres sexués, est vital pour ces sciences. Et le fait que les femmes chercheuses doivent lutter pour le faire ne devrait pas être dénoncé comme une grave anomalie, mais comme la traduction directe du type d'historicité des sciences² : c'est le fait de toute proposition innovante - et introduire un nouveau type d'intérêt et de question est l'innovation scientifique par excellence - que de devoir affronter le réseau déjà établi des intérêts reconnus comme scientifiques.

Cependant, on doit distinguer entre la situation des chercheuses qui entreprennent la traduction à l'intérieur d'un champ scientifique des questions, exigences et intérêts dont le mouvement féministe les a rendues capables, et celle d'autres chercheurs, Prigogine par exemple, dont le travail innovant ne comporte aucune référence cruciale à des mouvements sociaux "non scientifiques" et peut donc être décrit comme relevant d'un processus créatif interne à la tradition scientifique. Les chercheuses qui se réfèrent au mouvement féministe, comme tous ceux et celles qui se réfèrent à un mouvement minoritaire, doivent rencontrer non pas seulement les résistances normales à toute innovation mais l'obstacle supplémentaire que constitue l'allure d'exhaustivité neutre, apolitique, de la science, sa prétention à couvrir non le champ que nos intérêts et nos inventions actuels ont pu féconder, mais l'intégralité du champ des questions scientifiquement légitimes. Contrairement à d'autres propositions innovatrices, les propositions qu'elles produisent suscitent donc des réactions a priori où entrent la dénégation de la possibilité que les questions scientifiques puissent être politiquement ou culturellement biaisées, c'est-à-dire la bonne conscience culturelle d'une institution identifiant ses propres choix à une norme auto-évidente et consensuelle. Ici encore se pose la question des rapports entre science et pouvoir, c'est-à-dire, plus précisément, la question de la manière dont les scientifiques sont menés à oublier le caractère toujours sélectif et risqué de leurs questions pour leur prêter une légitimité rationnelle neutre.

Peut-être le sens de mon intérêt pour la pensée féministe en tant que pensée minoritaire commence-t-il à devenir plus clair, ainsi que le

2. Voir, à ce sujet, I. Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte, 1993.

titre que j'ai donné à mon intervention, "Une autre science?". Le problème d'une autre science, pour moi, ne se pose pas en termes de mutation théorique. Il s'agit d'un problème tout à la fois pratique, au sens où il a trait aux valeurs, aux ambitions, aux espoirs des scientifiques, et politique, au sens où c'est le rôle même que joue la référence à la science dans la cité qui doit être interrogé. Les deux aspects, pour moi, sont liés. Il ne sert à rien d'espérer d'autres types de scientifiques tant que l'on enseignera les sciences dans les écoles comme issues d'une démarche objective, d'une méthodologie rationnelle. Tant que les scientifiques seront socialement, culturellement, politiquement définis comme faisant autorité, et non comme vecteurs de risques. Tant qu'on s'adressera à eux et à elles comme aux possesseurs de savoirs neutres, rationnels, et non comme aux héritiers d'histoires hautement singulières et créatives. Tant que l'on prendra leurs énoncés comme vérités générales et non comme issus de l'invention de questions sélectives et donc toujours partiales, éliminant activement ce à quoi elles sont incapables de conférer une signification.

L'autre science à laquelle je me réfère est proche de ce que décrivent des auteures féministes telles Donna Haraway et Sandra Harding. Donna Haraway plaide pour ce qu'elle appelle une connaissance située, une connaissance qui soit vécue comme relative à un point de vue, toujours minoritaire, et qui sache donc résister à la tentation de disqualifier les autres points de vue, de devenir un pouvoir majoritaire prétendant à une légitimité générale. Sandra Harding plaide pour une conception de l'objectivité scientifique qui mette à l'avant plan l'exigence de lucidité, c'est-à-dire l'examen conscient et critique des relations entre les questions que privilégie une science et l'expérience sociale de ses créateurs. Dans les deux cas, le premier enjeu me semble la résistance active des scientifiques à la tentation d'oublier que les réponses dont ils disposent sont relatives aux questions qu'ils sont capables de poser. Ce qui implique aussi leur résistance consciente à tous ceux qui trouvent intérêt à ce qu'ils l'oublient, c'est-à-dire à l'ensemble des instances politiques, industrielles, économiques, qui sont intéressés non seulement à ce que produisent les scientifiques, mais également aux arguments d'autorité que permet la référence scientifique, à la disqualification en tant que non scientifiques, c'est-à-dire irrationnels, des problèmes qui les gênent pour de toutes autres raisons.

Les scientifiques auxquels, je crois, nous pensons, Harding, Haraway et moi, ne se distingueraient pas d'abord de ceux que nous

connaissions par leurs théories, mais par leur intérêt actif et explicite tant pour ce que leur théorie les rend capables d'affirmer que pour ce qu'elle élimine ou ne prend pas en compte. Ces scientifiques-là jugeraient qu'il appartient à leur responsabilité scientifique, éthique et politique d'affirmer le caractère sélectif de leur savoir, et d'expliciter de la manière la plus lucide ses présupposés, ses choix, ses risques, ses simplifications. Et ils sauraient donc également que, sortant des lieux de recherche où a un sens la liberté de sélectionner pour pouvoir interroger, ils changent de milieu et doivent changer de pratique. Ce que le laboratoire permet de négliger n'est plus négligeable hors du laboratoire. Les mots qui se justifient dans le risque de la question scientifique, changent de sens dès qu'ils migrent là où ils servent à disqualifier, à faire taire, à ratifier les amalgames et les confusions, c'est-à-dire à fonctionner comme des slogans.

Pour que des scientifiques de ce type puissent exister non pas de manière exceptionnelle, comme c'est le cas aujourd'hui, mais de manière normale, au sens où leur attitude serait reconnue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire tout simplement pour rationnelle, il est important, comme je l'ai dit, que l'image de la science se modifie profondément.

Il existe une image du scientifique que je connais bien parce que j'y ai adhéré, et je crois que j'y ai adhéré parce qu'elle est propagée par la formation même des scientifiques. C'est l'image qui lie créativité et croyance aveugle. Le scientifique, pour être créatif, aurait besoin de ne pas être lucide, aurait besoin de ne pas voir tout ce que ses questions négligent. Il serait comme un grand rêveur, un somnambule se promenant sur le faite de son toit, et que l'on ferait tomber si on lui demandait de s'éveiller. Les scientifiques, me semble-t-il, ne méritent ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Ils sont parfaitement capables de s'intéresser activement aux manières d'intéresser à leurs travaux d'autres acteurs, scientifiques mais aussi non scientifiques, tous ceux, en fait, dont dépend leur propre activité. Les scientifiques, lorsqu'il s'agit de construire la portée et la signification de ce qu'ils et elles font de manière à attirer l'intérêt des bailleurs de fonds, et de plaider pour obtenir les moyens qu'ils ou elles jugent nécessaires, n'ont rien de somnambules ou de naïfs enfants de chœur, mais sont plus proches, comme l'a montré Bruno Latour, de stratèges. Et d'autant plus proches que les significations qu'il s'agit de construire peuvent mener leurs énoncés et leurs pratiques à changer de milieu, à être repris dans des champs industriels, techniques, médicaux, administratifs... etc.

L'expression qui désigne la construction de telles significations comme des "applications" qui seraient les "retombées" de la recherche est profondément fautive. Elle implique un processus naturel, soumis à une espèce de force générale, telle la force de gravitation faisant retomber l'eau qui a fusé en un jet aérien. Il n'y a pas d'équivalent de la force de gravitation qui fasse sortir les produits de la recherche de leur lieu d'origine et leur confère des significations et des utilisations relevant d'autres pratiques. Il y a des réseaux, qu'il faut construire et entretenir, des ressources et des intérêts qu'il faut inventer et alimenter, des alliés qu'il faut recruter et séduire, avec qui il faut négocier, et par les conditions desquels il faut passer. Toute une activité stratégique et laborieuse qui permet, lorsqu'elle a réussi, de parler rétrospectivement d'une recherche scientifique ayant répondu à un besoin social, industriel, étatique évident.

C'est à cette activité que nous assistons actuellement en ce qui concerne le programme dit "génomique humaine". Nous entendons les échos de rivalités internationales entre équipes de recherche, de controverses sur les brevets, sur la division de travail entre recherche industrielle et recherche publique, et nous, qui faisons partie du public, apprenons d'autre part à désirer, à rêver, et même à payer, pour que viennent à l'existence les nouvelles techniques thérapeutiques qui soulageront les souffrances de tant d'innocents. Parfois aussi, nous lisons un article alarmant sur la manière dont les tests génétiques pourraient intervenir dans les pratiques d'embauche, aboutir à l'exclusion des fractions importantes de la population des assurances vie, voire promouvoir une forme d'eugénisme désormais scientifique et douce, avec un tri qui concernerait des ovules fécondés, seulement des ovules fécondés. Or cet avenir là, curieusement, intéresse beaucoup moins les médecins et biologistes au travail. Et c'est là que l'on pourrait être tenté de parler d'eux comme de somnambules, comme s'ils évitaient de prendre en compte ce qui compliquerait leur travail. Ils le revendiquent d'ailleurs et proclament que, avec eux, pour le meilleur et pour le pire, l'avenir est irrésistiblement, aveuglément en marche, quitte à espérer que "la société" saura se doter en temps utile des moyens de différencier le meilleur et le pire. Mais il faut bien souligner que ce qu'ils évitent de la sorte de prendre en compte n'est autre que ce qu'on les autorise à ne pas prendre en compte, ce sont les risques qui "ne les regardent pas" puisque les instances dont ils dépendent ne les ont pas soumis à des contraintes qui répondent à ces risques.

Plutôt que de parler de somnambulisme créatif, je crois qu'il vaut mieux parler de conformisme. Les études portant sur les innovations technico-scientifiques confirment ce point : elles mettent en scène la différenciation radicale, du point de vue des scientifiques impliqués, entre risques reconnus, qu'ils sont contraints professionnellement et légalement, à prendre en compte, et tout le reste, qui est considéré comme flou, spéculatif, destiné à s'arranger de soi-même. Cette distinction entre types de risques ne recoupe aucune distinction que l'on pourrait juger rationnelle, mais une différenciation politique et sociale entre les problèmes pour lesquels un savoir doit être construit et ceux qui seront laissés dans le flou. Et la transgresser, pour un scientifique individuel, est un risque social et professionnel. Si il ou elle néglige de prendre en compte un risque reconnu, on parlera d'incompétence et d'arrogance, si il ou elle s'intéresse à un risque jugé flou ou irrationnel, on parlera d'anxiété, de curiosité déplacée, et on mettra en doute sa qualité même de scientifique. Pourquoi en effet, sinon parce qu'on en a assez de la recherche, s'intéresser à des questions qui sont hors de la compétence d'un vrai scientifique?

Ce conformisme des scientifiques n'est donc pas un trait individuel mais un trait collectif, caractérisant la construction sociale actuelle de cette activité que nous appelons science. C'est également, me semble-t-il, à cette construction que se rattachent les impératifs de vitesse et de rivalité, ainsi que la facilité avec laquelle, dès qu'ils et elles s'adressent à un public défini comme incompétent, c'est-à-dire avec lequel il ne faut pas négocier, qui est incapable de mettre en risque leur activité, les scientifiques utilisent si souvent des arguments d'autorité, se réfèrent à la science comme neutre et rationnelle, présentent des visions du monde qui ne sont rien d'autre que la vision d'un monde défini par les catégories des sciences dominantes. Mise en scène mobilisatrice qui identifie à la fois l'armée conquérante et le paysage défini comme disponible à sa conquête.

C'est bel et bien à une forme de mobilisation que j'identifierais la construction politique et sociale actuelle des sciences. Mobilisation signifie d'abord discipline : on ne pose pas de question inutile, qui font perdre du temps voire peuvent, si elles menacent de saper le morale des troupes, se voir taxer de trahison. On se déplace avec rapidité dans un paysage dont les propriétés propres sont niées ou identifiées du seul point de vue de l'obstacle qu'elles constituent par rapport à l'entreprise ou des ressources qu'elles peuvent lui offrir. On ne cesse de se situer par rapport aux autres, prenant garde de n'avoir ni trop

d'avance ni trop de retard, renvoyant la responsabilité de ce que l'on fait à une instance abstraite, la méthode scientifique, la raison ou le progrès.

Il est évident que la mobilisation est, historiquement, associée aux seuls hommes. Les femmes, elles, sont traditionnellement suspectes de mettre en danger la mobilisation, de soumettre les hommes mobilisés à la tentation de s'arrêter, de se poser des questions, de regarder le paysage, bref de trahir. Et certes, la figure du scientifique situé de Donna Haraway, celle du scientifique objectif de Sandra Harding sont des figures de la démobilité, de la résistance active face à l'impératif de conformisme mobilisateur. Cependant, je ne crois pas que cet argument historico-symbolique suffise à créer un quelconque privilège du mouvement féministe, comme s'il y avait une antithèse stable entre la forme d'organisation que j'appelle mobilisation et quelque chose qui renverrait à une culture ou à un mode d'existence typique des femmes. Certes, c'est une possibilité que je ne peux exclure, mais c'est pour moi un indéterminable, comme tout ce qui a trait à la question d'une éventuelle identité féminine qui transcenderait l'histoire. En revanche, il me semble que l'identité historique des femmes, au sens où leur rapport au pouvoir s'est historiquement défini comme n'étant ni légitime ni naturel, peut les rendre non par définition mais peut-être en moyenne, plus sensibles au prix dont se paie le pouvoir, prix payé tant par celui qui adhère à la position de pouvoir que par ceux qui lui sont soumis. Car le pouvoir, bien sûr, et c'est ce que rend clair la figure de la mobilisation, mutile toujours deux fois, ceux et celles qui l'exercent comme ceux et celles qui y sont soumis.

Mais de fait, la constatation d'un malaise des femmes par rapport au pouvoir et à ses formes de mutilation, compétition, rivalité, discipline, conformisme, si elle peut contribuer à expliquer la relative rareté des femmes dans les sciences, et les différences de carrière entre femmes et hommes, ne suffit pas du tout à soutenir la possibilité d'une autre science, associée au risque et non au pouvoir. Le malaise mène plus facilement à l'auto-exclusion qu'à un engagement inventif.

C'est pourquoi, je l'ai dit, c'est en tant que minorité active, et non en tant que représentant les femmes majoritaires, que le mouvement féministe m'intéresse. Minorité active où les femmes parlent non pas au nom de leur vécu personnel, mais au nom d'un devenir par où, ensemble, elles sont devenues capables de poser et d'imposer les problèmes auxquels leur situation les a rendues sensibles, par où elles

sont devenues capables d'inventer des formes de résistance tant pratique et collective qu'individuelle et subjective à ce que, sinon, elles vivent dans le malaise.

Je parle en termes de problème, et non en termes de réponse. Parfois, en lisant les textes féministes, on peut avoir l'impression que la minorité féministe saurait ce que signifie être anti, ou non sexiste, comme les mouvements minoritaires noirs américains sauraient ce qu'est être anti, ou non, raciste; comme les mouvements écologiques sauraient ce qu'est la nature qu'il convient de respecter. Or la revendication, même implicite, d'un tel savoir est un danger car elle implique un mouvement de type majoritaire, porteur de modèles qui ont vocation à devenir majoritaires. La minorité féministe qui m'intéresse n'est pas celle qui sait, mais qui se définit par une dynamique d'apprentissage collectif, avec les risques et les inventions que cela implique, de ce que cela peut vouloir dire, devenir non-sexiste.

C'est de ce point de vue que, le féminisme, comme d'autres mouvements minoritaires, est partie prenante, et même partie cruciale, de l'exigence d'une "autre science" que je défends. La question primordiale de cette autre science est en effet la question de la mobilisation, l'invention des moyens de contrecarrer les dynamiques de mobilisation qui rendent les pratiques scientifiques immédiatement vulnérables aux tentations du pouvoir, au point que, et c'est le pas que franchissent les actuels critiques de la technoscience, on peut en venir à une identification directe entre science et pouvoir. Or, afin que les scientifiques changent, il faut que le paysage social où se déploie leur activité les contraigne à changer, les force à inventer leur propre changement. Il faut notamment que soient rendus toujours plus difficiles les deux poids, deux mesures par où s'évaluent les risques de leurs propositions, ceux qui sont socialement et politiquement stabilisés, et donc légitimes, ceux qu'il convient de laisser dans le flou et l'indétermination. Bref, il faut que le paysage politique, social, culturel où se déploie la mobilisation scientifique dans ses relations avec les pouvoirs cesse d'être disponible à cette mobilisation. Cette perspective correspond à un processus de construction sociale des risques, processus dont les acteurs sont et ne peuvent être que la multiplicité de mouvements minoritaires actifs, représentant les problèmes auxquels leur situation les rend sensibles.

Cette perspective n'est pas, je voudrais le souligner, anti-scientifique. Bien au contraire, elle coïncide avec les exigences de ce

que l'on devrait appeler une meilleure science. Les sciences modernes doivent leur inventivité et leur fiabilité relative au lien intrinsèque qu'elles ont produit et qui les singularise entre objectivité, risque et controverse. Les scientifiques, lorsqu'ils construisent leurs énoncés, doivent situer activement la différence entre leurs convictions personnelles et ce qu'ils peuvent ambitionner de faire reconnaître comme scientifique, et ils le font parce qu'ils savent que s'ils ne le font pas, leurs collègues disqualifieront ces énoncés. C'est pourquoi tout rapport de force qui permet d'éliminer un risque, d'échapper à une situation de controverse, s'il simplifie la vie du scientifique, affaiblit également les exigences qui le contraignent à inventer, à produire du nouveau. C'est pourquoi la définition "féministe" de l'objectivité que défend Sandra Harding et l'exigence d'une connaissance située de Dona Haraway ne sont pour moi rien d'autre que l'expression exigeante des conditions sans lesquelles la rationalité qui singularise les sciences se mue en connivence systématique, qui prête aux jugements de pouvoir la légitimité du savoir. Corrélativement, ces conditions ne peuvent s'énoncer en termes d'un savoir auquel devraient se soumettre des scientifiques "politiquement correct(e)s". Elles impliquent une relation exigeante et ouverte entre la dynamique d'apprentissage d'un mouvement féministe résolument engagé dans les risques des pratiques minoritaires, et la dynamique d'apprentissage de sciences résistant aux connivences avec les pouvoirs majoritaires qui leur offrent le fruit empoisonné de la facilité. La capacité de situer de manière lucide son propre point de vue de connaissance, d'analyser de manière critique et consciente les relations entre sa propre expérience sociale et les questions que privilégient sa science, est, elle-même, indissociable d'un tel processus d'apprentissage en relation. On n'apprend qui l'on n'est que dans la mesure où l'on devient capable de reconnaître ce que l'on signifie pour d'autres, c'est-à-dire de s'intéresser aux points de vue que les autres vous opposent.

L'ethnopsychanalyste Tobie Nathan a écrit que les peuples civilisés sont ceux qui savent comment se présenter à d'autres, et c'est l'un des sens que revêt chez ces peuples la référence traditionnelle aux ancêtres. L'autre science, dont je vous ai parlé, serait alors, tout simplement une science enfin civilisée, mais elle serait partie prenante d'une dynamique de civilisation originale, où la capacité de se présenter est définie par un apprentissage ouvert et inventif, celui-là même qui, me semble-t-il, constitue la différence cruciale entre logique majoritaire, candidate au pouvoir, et logique minoritaire, vouée à compliquer la vie de tout candidat au pouvoir.

DÉBAT

Réflexions masculines sur les lois du milieu

Michel Schiff

Je suis un homme et je suis chercheur au CNRS. Ces caractéristiques m'apparaissent chacune comme une source de handicap intellectuel. Il y a longtemps que j'ai pris conscience des risques pour la pensée du métier de chercheur. C'est plus récemment que j'ai fait un lien entre la masculinisation¹ de la pensée et une certaine mutilation intellectuelle.

En tant qu'homme, je me sens interpellé par les féministes, toutes tendances confondues. Elles m'invitent à réfléchir, au sens étymologique du terme. C'est cette invitation à une réflexion qui me concerne (avec ses incidences sur le métier de chercheur), plus que telle ou telle prise de position particulière.

L'intuition que ma profession scientifique risquait de faire de moi un idiot savant m'a poussé jadis à quitter la physique. Après un parcours sinueux à travers plusieurs champs disciplinaires et quelques escapades hors du sérail, j'ai fini par comprendre que l'aliénation que je ressens ne tient pas à telle ou telle discipline. Elle provient au contraire du rapport au savoir étrié qui règne en milieu universitaire, toutes disciplines confondues. Dans mes efforts pour me libérer de l'emprise du milieu, les réflexions de certaines féministes américaines m'ont été utiles. Non seulement certaines féministes bousculent les barrières disciplinaires traditionnelles, mais elles récuse la division stricte entre l'intérieur et l'extérieur du milieu universitaire. Comme elles, je récuse à

1. S. BORDO, "The cartesian masculinization of thought", *Signs*, 1986, 11, pp. 439-456.

la fois la pertinence des barrières disciplinaires et celle d'une frontière étanche entre l'intérieur et l'extérieur du sérail.

Soucieux de dépasser ces barrières et cette frontière, j'accorde une grande importance aux rapports entre la forme et le fond dans l'expression écrite de mon travail. Au cours d'ouvrages successifs, j'ai tâtonné pour trouver une forme d'écriture conciliant souplesse et rigueur, sans faire trop de concessions aux règles académiques². Je n'accepte pas l'idée qu'il y aurait des valeurs différentes dans mon écriture professionnelle: une serait de «haut niveau» alors que l'autre aurait moins de valeur parce que destinée à sortir d'une discipline ou même du sérail.

Je pense que la forme dominante de la pensée universitaire doit beaucoup à ce que j'appelle l'obédience masculine. J'emploie cette expression pour souligner qu'une femme peut avoir un type de pensée androcentriste et qu'un homme peut récuser des modes de pensée masculins. Dans ma réflexion sur l'enfermement de la pensée que j'associe aux stéréotypes masculins, je m'efforce de gérer deux risques. Le premier consisterait à contribuer, consciemment ou inconsciemment, à une version sexiste du «*separate but equal*» qui a si longtemps servi de rationalisation à la ségrégation raciale aux États-Unis. Le deuxième risque consisterait à mythifier les femmes. Des occidentaux en mal de modèles ont pu idéaliser d'anciens colonisés et des intellectuels ont eu tendance à mythifier le prolétariat. De même, un homme en mal d'identité peut être tenté d'idéaliser les femmes. Ce risque d'idéalisation est accru s'il n'est pas au clair avec les sentiments de culpabilité qu'entraîne son appartenance au groupe oppresseur.

Pour moi, l'apport principal de la réflexion féministe n'est pas dans la façon d'envisager tel ou tel objet de recherche ni même telle ou telle discipline mais dans l'attention portée au chercheur en tant que sujet connaissant. De ce point de vue, la pensée féministe m'apparaît plus pertinente et plus radicale que la pensée sociologique contemporaine sur les sciences. Pour les sociologues de la science, les chercheurs sont certes des sujets connaissant, mais il s'agit généralement des autres chercheurs plutôt que d'eux-mêmes³. L'absence de réflexion de la plu-

2. *L'intelligence gaspillée*, Paris, Seuil, 1982; *L'homme occulté: le citoyen face au scientifique*, Paris Editions Ouvrières, 1992; *Un cas de censure dans la science: l'affaire de la mémoire de l'eau*, Paris, Albin Michel, 1994.

3. Le réflexivité de certains sociologues dans la science de langue anglaise m'apparaît plus comme une coquetterie universitaire ("I am more reflexive than thou") que comme une mise en oeuvre authentique du précepte socratique.

part des chercheurs sur leur propre activité me semble le frein le plus important à la créativité universitaire, quelle que soit la discipline concernée. Il est vrai que ce genre de réflexion est particulièrement pertinent dans les sciences humaines mais je crois qu'une part importante des blocages conceptuels dans les sciences physiques et biologiques tiennent à la non prise en compte de la place du sujet connaissant dans l'activité scientifique. Faute d'analyser leurs propres processus mentaux, les chercheurs sont souvent des sujets méconnaissant plutôt que connaissant.

Une tentation masculine: dominer sans connaître

Lorsque l'objet de connaissance est humain, le désir de domination qui se cache sous le discours de l'objectivation conduit à mon avis à des aberrations épistémologiques, par exemple en psychologie expérimentale ou en psychologie cognitive⁴. Bien que moins apparente, l'aberration épistémologique peut être aussi importante dans les sciences de la nature, quand on confond la pulsion épistémologique avec le désir de puissance. Dans *La science en action*, Latour a décrit l'établissement des faits scientifiques comme faisant l'objet d'une lutte acharnée entre des concurrents. Dans sa description, il fait explicitement appel à un vocabulaire guerrier.

Au fil du chapitre qu'il consacre à la littérature scientifique, l'auteur nous parle de mobilisation, d'attaque, de destruction, d'alliés, de démantèlement, de tactique, de stratégie, d'affaiblissement des ennemis, de secours à des alliés attaqués, d'ennemis qui se combattent entre eux, de position de force, d'adversaires repoussés en recrutant toujours plus d'alliés, de champ de bataille, d'étayage d'une forteresse, de partisans, de lignes de défenses successives, d'une comparaison de textes qui revient à comparer un mousquet à une mitrailleuse, de lutte avec des épées contre des tanks, de combats courageux, d'opposant isolé, de changement de cap, d'alliances rompues, d'une énumération de têtes qui ne suffit pas plus en sciences qu'à l'armée, de troupes disposées en rang, de compétiteurs en lice, de victoire, de tortures, de troupes alignées et entraînées, de choix du terrain, de lecteurs assiégés, du front de la controverse, de textes scientifiques faits pour l'attaque et la défense, de bastion et de bunker.

4. Cf. *L'homme occulté*, op. cit.

Ce qui m'a fasciné dans cette description guerrière de l'activité scientifique est le fait qu'à aucun moment n'apparaisse de lien explicite entre des pratiques agressives et la masculinité. Pour la majorité de mes collègues, la compétition et le souci de la paternité exclusive des idées semblent aussi inhérents à la recherche scientifique que le bruit du tonnerre à l'orage. La confusion tant de fois soulignée par les féministes entre l'homme générique et l'homme masculin est ici universelle. Qui a jamais revendiqué la maternité d'un projet de recherche, d'une expression ou d'un concept? L'examen du langage suggère que l'agressivité et la possessivité si bien décrites par Latour sont effectivement des aspects de l'obédience masculine des chercheurs. A mon avis, le fait de décrire cette agressivité sans aucun commentaire favorise l'idéologie implicite qui confond l'observation pertinente d'un *statu quo* avec l'idée de nature intrinsèque ou de fatalité.

Même les chercheurs qui n'ont jamais lu d'analyses sociologiques des pratiques scientifiques savent que les rapports de force jouent un grand rôle dans le fonctionnement de l'institution universitaire. Ils mesurent toutefois mal à quel point ces rapports de force biaisent l'acquisition des connaissances. Au mieux, ils considèrent les lois du milieu comme un léger handicap. Au pire, ils savourent en connaisseurs les joutes intellectuelles, surtout quand il s'agit de combats à fleurets mouchetés.

Je veux bien admettre que ces joutes donnent un peu de piment aux pratiques d'une science routinière, qui sinon risqueraient d'être passablement ennuyeuses. Ce qui pour la science normale n'est qu'un inconvénient mineur devient toutefois un facteur d'étouffement quand une recherche bouleverse l'ordre établi. A propos des femmes et du féminisme, Young-Bruehl⁵ souligne que l'enjeu n'est pas seulement l'élimination d'un groupe de personnes mais le rejet de certaines activités intellectuelles. De même la violence institutionnalisée qui s'exerce dans la science normale à l'encontre des chercheurs hérétiques n'a pas seulement pour effet d'exclure certaines personnes. Cette violence conduit à verrouiller la science officielle.

Après avoir passé deux ans à étudier une polémique scientifique contemporaine d'une rare violence⁶, je considère de plus en plus ce genre de polémique comme une affaire de mecs. Je me demande

5. "The education of women as philosophers", *Signs*, 1987, 12, pp. 207-221.

6. Cf. *Un cas de censure dans la science...*, *op. cit.*

même si la durée de certaines controverses n'est pas liée au plaisir que certains trouveraient à les prolonger. Je pense par exemple à la controverse sur le prisme de Newton, qui a duré presque un demi siècle. La durée de cette controverse met à mal l'idée positiviste naïve qui voudrait que, pour clore un débat à propos d'une expérience controversée il "suffirait" de répéter cette expérience⁷. A mon avis cette durée excessive suggère également que ses protagonistes n'avaient pas vraiment envie de laisser Dame Nature trancher leur querelle.

Si vous avez des doutes sur le fait que certaines controverses intellectuelles puissent servir de support à des combats de coqs, je vous suggère de lire le compte rendu du combat qui a opposé deux éminents chercheurs de l'Académie des Sciences de Paris. Dans cet exemple, l'enjeu explicite du débat était l'importance relative des observations empiriques et de la théorie dans le développement scientifique⁸. Dans ce cas particulier, comme dans beaucoup d'autres, les combattants étaient plus ou moins à égalité, de sorte que la violence ne bloquait pas vraiment les débats. Par contre, quand il s'agit de recherches jugées hérétiques, l'usage de diverses formes de violence conduit à l'étouffement de ces recherches, c'est à dire à la censure.

Dans l'étude de la mémoire de l'eau déjà évoquée⁹, je n'ai pas seulement mis en évidence les diverses manières dont l'abus de pouvoir conduit à la censure. J'ai aussi noté que l'analyse de la censure dans la science est une zone aveugle du discours savant sur la science, fût-il par ailleurs très critique. Je me demande si l'existence de ce tabou ne tient pas à la difficulté des sociologues et autres analystes des pratiques scientifiques à se démarquer suffisamment des valeurs dominantes du milieu universitaire. Dans la mesure où ces valeurs seraient fortement imprégnées de masculinité inconsciente, cette prise de distance serait particulièrement difficile à réaliser.

Sans aller toujours jusqu'à l'usage de la contrainte et de la force, les relations entre chercheurs sont souvent parasitées par le désir de paraître, où même simplement de convaincre (ce qui est un péché

7. S. SCHAFFER, "Glass works: Newton's prisms and the uses of experiment", dans GOODING, PINCH & SCHAFFER (éd.), *The uses of experiment*, Cambridge University Press, 1989, pp. 67-104.

8. Cf. R. THOM, "La méthode expérimentale: un mythe des épistémologues (et des savants?)" et A. ABRAGAM, "Théorie ou expérience: un débat archaïque", dans HAMBURGER (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Gauthier-Villars, 1986.

9. Cf note 6.

mignon typiquement masculin) plutôt que par une authentique soif de connaissances. A tort ou à raison, tel est le regard que je porte actuellement sur la plupart des séminaires de chercheurs. En ce qui me concerne, il y a plusieurs années que je ne m'intéresse plus au jeu de l'érudition universitaire que j'appelle "ma liste de références est plus longue que la tienne!".

L'angoisse de l'incertitude

Dans son introduction à un ouvrage sur un thème scientifique qui sent le soufre, un auteur anglais déclare que "la capacité à tolérer l'incertitude est une caractéristique de l'état adulte"¹⁰. Mesurés à cette aune, la plupart des scientifiques sont restés étonnamment jeunes. On peut considérer l'exigence abusive de preuves comme la manifestation d'un rapport de force dans lequel la raison du plus fort est toujours la meilleure. Mais cette exigence abusive peut aussi être considérée comme révélatrice de la faille psychologique d'une personne qui a constamment besoin d'être rassurée et ne supporte pas la moindre incertitude.

Des femmes ont relié l'obsession de la preuve de certains hommes au manque de certitude de toute paternité. Elles ont aussi parlé d'envie de matrice¹¹. Dans cette optique, les hommes n'auraient de compensations que d'ordre symbolique telles que la transmission du nom ou de la "paternité" d'une oeuvre. Cette interprétation fait écho à la fameuse théorie de l'envie de pénis.

Quoi qu'il en soit de ces interprétations, qui à mon avis, en valent bien d'autres, je suis de plus en plus sensible à l'incapacité des scientifiques à accepter le flou et l'incertitude, même s'ils sont inhérents à une situation nouvelle et même s'ils ne sont que provisoires. Il faut avoir vu le visage convulsé d'un homme qui se cramponne à ses certitudes scientifiques pour percevoir à quel point cette rigidité de pensée apparaît à celui qui la met en oeuvre comme le dernier rempart contre une menace personnelle. J'ai tendance à croire que ce qui est ainsi menacé (dans son esprit) est l'identité même du chercheur. L'incapacité des

10. C. SMITH & S. BEST, *Electromagnetic Man: Health and Hazard in the Electrical Environment*, J.M. Dent & Sons, 1989.

11. Il est tentant d'interpréter comme une envie de matrice l'acharnement actuel de certains hommes dans le domaine de la procréation médicalement assistée.

chercheurs à lâcher leurs certitudes, même de façon provisoire, pourrait être la raison principale des nombreuses controverses scientifiques.

L'absence de lâcher prise me semble un obstacle à toute innovation scientifique majeure. A force de ne prendre aucun risque, même quand les enjeux scientifiques sont très importants, on inhibe la découverte. Celle-ci est alors réservée à des individus que leur structure psychique protège contre ces inhibitions, au prix d'un isolement dommageable à la recherche et au prix d'un gaspillage inouï de ressources humaines.

En mathématiques, il est possible d'avoir une maîtrise complète des "données" d'un problème. Celle-ci nous échappe dès que les objets d'étude ne sont plus entièrement nos propres créatures. Pour expliquer la très faible proportion de femmes dans les mathématiques, on a évoqué la possibilité d'un déficit féminin. On peut tout aussi bien considérer le besoin de certitudes des mathématiques comme l'expression d'un déficit masculin. Loin d'être le signe d'une force intellectuelle, la bosse des mathématiques serait la manifestation d'une fragilité psychologique¹².

La maîtrise totale chère aux hommes est en fait impossible en dehors des mathématiques et de la logique formelle. Cette impossibilité résulte du nombre fini de nos observations et du caractère imparfait de nos modèles théoriques. Le passage de Laplace souvent cité¹³ en dit plus long sur les fantasmes de maîtrise et de toute puissance des scientifiques que sur leur connaissance effective des processus naturels.

A différentes époques, le désir de certitudes et l'illusion de la toute-puissance ont conduit des hommes à croire à la fin de la quête de la connaissance. Annonçant jadis le paradis d'une certitude enfin accomplie, ils ont prédit successivement que la connaissance de l'Univers serait bientôt achevée, que l'on approchait de la fin de l'Histoire, que la psychologie allait bientôt se réduire à des programmes

12. La querelle sur la part de l'inné et de l'acquis a masqué les questions essentielles: quelles valeurs accordons-nous à telle ou telle caractéristique? Le cas échéant, comment la favoriser?

13. "Une intelligence qui pour un instant donné connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent [...]. L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'Astronomie, une faible esquisse de cette intelligence".

informatiques¹⁴ et que la biologie moléculaire allait permettre d'écrire un "livre complet de l'humanité"¹⁵.

De manière plus banale mais lourde de conséquences, les scientifiques rêvent de "contrôler" tous les paramètres d'une expérience, ce qui les conduit à exclure du champ des connaissances ce qu'ils ne peuvent ainsi réduire. En physique, l'obsession de la maîtrise favorise le développement de modèles informatiques simplificateurs, au détriment d'une réflexion théorique. En biologie, cette obsession favorise la biologie moléculaire au détriment des recherches visant à une compréhension plus globale des organismes.

En sortant du domaine strictement scientifique pour évoquer une des modalités dominantes de la pensée occidentale, je dirais que le principe du tiers exclu relève de l'incapacité à accepter l'incertitude. Nous ne cessons de classer les objets et les gens dans une catégorie et une seule. Dans ce modèle de pensée, il n'y a pas de place pour l'incertitude (autre que chiffrée), pour l'ambiguïté, pour l'ambivalence ou pour le mouvement de la vie. Le prototype d'une forme de pensée qui élimine tout ce qui dépasse et tout ce qui bouge est l'idéologie informatique, avec son fantasme d'une intelligence artificielle. A ce propos j'aime à citer le philosophe Hubert Dreyfus¹⁶, pour qui le vrai danger n'est pas que les machines prennent le pouvoir sur nous, mais que notre intelligence soit rabaissée au niveau machinal.

Certains chercheurs utilisent à tort et à travers le mot méthodologie, comme si le mot méthode ou celui d'approche ne leur suffisait pas. A défaut de connaître tout de suite une réponse, ils veulent au moins connaître le chemin qui y mène. Ils balisent ainsi une voie de recherche dans laquelle tout est déjà prévu d'avance, tant ils ont besoin de se prémunir contre les aléas d'une recherche incertaine.

Une autre conséquence de la fuite en avant contre l'incertitude est la difficulté de s'attarder à l'examen des questions. Rien n'est plus incertain que la réflexion sur le sens d'une question. C'est ainsi que j'ai passé plusieurs années à réaliser une difficile étude d'enfants adoptés, pour m'apercevoir finalement que la question à laquelle répondait mon

14. Je fais allusion au rapport sur les sciences cognitives d'un groupe dirigé par CHANGEUX.

15. National Research Council, *Mapping and sequencing the human genome*, National Academy Presse, 1988, p. 100.

16. *Intelligence artificielle: mythes et limites*, Paris, Flammarion, 1984.

étude, par ailleurs tout à fait originale, n'était pas très pertinente pour la problématique sociale qui m'intéressait. Faute d'avoir assez réfléchi aux questions qu'il pose, le chercheur traite parfois de questions sur le sexe des anges.

Avant de clore cette évocation d'une des faiblesses psychologiques des chercheurs que j'attribue à l'obéissance masculine, j'aimerais souligner que les contraintes sociales (les rapports de force évoqués plus haut) et les failles psychologiques sont pour moi deux aspects d'une même réalité: l'aliénation universitaire à des normes qui étouffent la créativité. C'est ainsi que l'on peut interpréter la prolifération des banques de données à la fois comme un phénomène sociologique (le renforcement des monopoles) et comme une façon de se rassurer sur l'ampleur des savoirs ainsi "maîtrisés". Cette illusion de maîtrise me semble particulièrement dangereuse dans les sciences biomédicales et même dans certaines pratiques cliniques (systèmes experts).

Les deux codes du séraï universitaire

Comme tout groupe humain, les chercheurs sont régis par des règles qui définissent le comportement attendu, à la fois à l'intérieur du groupe et vis-à-vis de l'extérieur. Dans son rapport à la connaissance, chaque personne du groupe est ainsi guidée par deux codes.

Pour autant que je la comprenne, la principale règle du jeu universitaire interne est la suivante. Ayant choisi un domaine, de préférence très restreint, vous commencez par lire (ou faire semblant d'avoir lu) les auteurs précédents. Vous vous situez ensuite par rapport à eux, avec juste assez de précision pour qu'on puisse vous classer dans l'une des catégories en cour, sans toutefois vous aliéner les représentants des autres chapelles. Puis vous choisissez à l'intérieur du domaine ainsi décrit un sous-territoire, ou un sous-sous-territoire, qui ne soit pas encore complètement ratissé. Vous ferez ainsi un travail original, dans le sens où personne n'aura fait exactement ce que vous faites, et vous n'effaroucherez personne.

En agissant de la sorte, vous "dominerez" votre sujet et vous le "posséderez" à fond. Ces deux termes suggèrent un rapport masculin à la connaissance, comme dans l'acte sexuel. Les règles de bienséance interdisent d'empiéter sur la chasse gardée de l'autre (sauf si l'on est le plus fort) ce qui contribue à la paix civile. Ces règles pervertissent toutefois le rapport personnel à la connaissance.

Dans le cas des recherches féministes, une revue universitaire telle que *Signs* offre un espace de liberté par rapport au quadrillage disciplinaire. Comme le suggère toutefois un éditorial récent de cette revue, le risque est grand de réintroduire ce quadrillage à l'intérieur même d'une revue pluridisciplinaire. On retrouve à propos du quadrillage disciplinaire les deux aspects du carcan universitaire. L'aspect social du carcan est fait de réalités institutionnelles. L'aspect psychologique correspond à l'intériorisation par l'individu des normes de l'institution. Cette dualité joue dans tout système de contrôle mais l'intériorisation des normes de leur groupe est particulièrement forte chez les scientifiques. Un chercheur statutaire a tant de liberté factuelle qu'il faut que le dressage soit vraiment efficace pour qu'il se conforme à ce que l'on attend de lui. Dans le cas des disciplines, par exemple, les chercheurs du CNRS sont libres de passer d'une discipline à l'autre. Très peu usent de cette marge de liberté. Bien peu même se risquent à faire une incursion provisoire hors du micro-territoire où ils se sont emprisonnés¹⁷.

Avant d'évoquer le code externe, j'aimerais souligner que, si le caractère inadapté du quadrillage disciplinaire est assez évident en sciences humaines, cette inadaptation contribue à bloquer l'innovation dans les sciences de la nature. Un seul exemple illustrera mon propos, celui des recherches sur le biomagnétisme. Dans certaines circonstances, des champs magnétiques de faibles fréquences peuvent modifier les processus cellulaires observables dans un tube à essai¹⁸. Face à un phénomène qu'ils ne savent pas où caser dans leur quadrillage, les chercheurs le placent souvent dans un "no-scientist land". Ils préfèrent garder la maîtrise d'un champ disciplinaire que comprendre un phénomène nouveau.

Comme dans les autres corporations, les chercheurs sont priés de laver leur linge sale en famille. Malheur au scientifique qui, en s'adressant à des chercheurs extérieurs à sa discipline, ou pire aux profanes, violerait ce que j'ai appelé ailleurs la "règle d'or". Une information quelconque est nulle et non avenue si elle n'a pas d'abord été recueillie par un membre du sérail puis dûment validée par certains membres

17. Les chercheurs sont soumis à une injonction contradictoire. Le discours officiel vante l'interdisciplinarité mais les pratiques de contrôle la rendent difficile. Par ailleurs, ce qui est préconisé est l'association d'individus monodisciplinaires, pas les excursions hors de son terrain propre.

18. Les revues de questions sur ce thème se multiplient. Dans la seule revue de biologie "de haut niveau" *FASEB*, quatre ont paru en 1992.

patentés de ce sérail. A ce propos, on parle généralement de jugement par les pairs. Si j'emploie le mot sérail pour qualifier la communauté scientifique, c'est parce que son étymologie correspond au caractère étriqué et contraignant du rapport au savoir des universitaires. En effet, le mot sérail a la même étymologie que le mot serrure et signifie d'abord "lieu fermé"¹⁹.

Pour souligner les conséquences épistémologiques désastreuses de la règle d'or, je commencerai par un exemple certes extrême mais hélas bien réel, dans lequel le discours savant a servi à occulter des phénomènes. Il y a quelques années, j'ai analysé les écrits savants des diverses disciplines concernées par l'avortement. Cet examen m'a montré que des pans entiers d'une réalité médicale, sociale et historique ont été scotomisés par ceux qui sont censés décrire le réel.

Dans le cas particulier de l'avortement, on pourrait penser que les travaux universitaires féministes des années 80 auraient comblé les lacunes de la science officielle. Il n'en est rien. Soucieuses de légitimité universitaire, les féministes françaises ne sont pas sorties du sérail²⁰. De même, j'ai été surpris de constater que, dans le dernier tome de *L'Histoire des femmes* parue chez Plon, ce qui avait été l'acte fondateur du féminisme contemporain était presque passé sous silence. Lorsqu'il s'agit des phénomènes d'oppression, la censure et l'autocensure universitaires sont particulièrement efficaces. La seule façon de bousculer ces censures aurait été de récuser la règle d'or, en changeant la norme de validation des écrits par *imprimatur* universitaire. Hélas, pour être féministe on n'en est pas moins universitaire!

J'ai longtemps cru que l'occultation par la censure et l'autocensure ne concernaient que certains phénomènes humains, qui présentaient des enjeux idéologiques ou sociaux importants. Certes la présence de tels enjeux augmente les risques de biais et de censure, mais ces biais et ces censures sont observables même dans l'étude de la matière inerte. Déjà présents en physique, les risques de censure d'une science innovante deviennent très importants dans les sciences biomédicales.

Dans le cas du biomagnétisme déjà évoqué, la règle d'or qui consiste à exclure tout savoir validé ailleurs que dans le sérail a joué un grand rôle. Cette règle a retardé d'un demi siècle la prise en compte

19. Cf. *Dictionnaire Universel du 19^e siècle*.

20. Cf. R.M. LAGRAVE. "Recherches féministes ou recherches sur les femmes?", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*.

des recherches sur le biomagnétisme. Dans ce cas particulier, la pression populaire sur les chercheurs (à propos des risques de cancer qui pourraient être accrus par des effets électromagnétiques) a contribué à la fois au développement des recherches sur le biomagnétisme et à la polarisation des débats.

Parce qu'elles concernent directement chaque personne, les sciences biomédicales me semblent le terrain le plus propice pour faire des fissures dans le dogmatisme de la science officielle, récuser l'application rigide de la règle d'or et réaliser des alliances entre l'intérieur et l'extérieur du sérail. Tel est pour moi le sens des avancées (et des reculs) féministes. Je pense que des alliances entre l'intérieur et l'extérieur du sérail sont à la fois souhaitables et possibles dans d'autres domaines. Les problèmes qu'il faut alors résoudre sont les suivants:

1. Si l'on récuse ses pairs comme unique instance de validation, comment éviter à la fois l'isolement intellectuel, ses dérives possibles et/ou la démagogie?
2. Comment modifier les rapports de force sans prendre des risques institutionnels trop importants?
3. Comment peut-on se libérer psychologiquement de normes intellectuelles que l'on a intériorisées pendant plusieurs décennies?

Bien que la réponse à la dernière question ne dépende que de chacune et chacun d'entre nous, elle est à mon avis la plus difficile et la plus importante. Le seul élément de réponse que je puisse apporter ici est le suivant: c'est hors du sérail, dans divers groupes qui n'avaient rien d'universitaire, que j'ai modifié mon rapport au savoir d'une façon que je crois libératrice.

LIVRES

**Sous la Direction de
Hans Ulrich JOST
Monique PAVILLON
François VALLOTON**

**LA POLITIQUE
DES DROITS
CITOYENNETÉ
ET CONSTRUCTION
DES GENRES
AUX 19^e ET 20^e SIECLES**

**ÉDITIONS
KIMÉ**

En interrogeant les fondements mêmes de la société bourgeoise, le thème de ce livre exprime la volonté de sortir d'une pratique par trop réductrice connue sous le nom d'«histoire des femmes». Car nos sociétés modernes, bien que reposant à l'origine sur l'universalité du «droit naturel» en a refusé l'application à la majeure partie de sa population. Elaborée dans un esprit d'interdisciplinarité et de collaboration internationale, cette approche tente de relier l'histoire des femmes aux discours politiques ou littéraire, à l'histoire sociale et à l'économie.

Ont participé à ce volume : Joan Scott (Etats-Unis), Anna Rossi-Doria (Italie), Michèle Riot-Sarcey (historienne, France), Eliane Gubin (Belgique), Anne Summers (Angleterre), Andrée Lévesque (Canada), Thérèse Moreau (Suisse), Régine Beauthier (Belgique), Patricia Schulz (Suisse) et Hans Ulrich Jost (Suisse).

Idanna PUCCI, *Il fuoco dell'anima*, Longanesi, Milan, 1993.

L'ouvrage d'Idanna Pucci, paru également en américain sous le titre *Fire and justice*, est à mi-chemin entre le journalisme d'investigation et la biographie de femmes, mais n'est pas sans intérêt pour l'historienne à laquelle il dévoile un pan d'histoire touchant à la fois à l'histoire sociale, à l'histoire des mentalités, à l'histoire de l'immigration et, bien sûr, à l'histoire des femmes.

Idanna Pucci s'attache à retracer les péripéties d'une jeune immigrée italienne à New York, Maria Barbella, qui devait être la première femme condamnée à la chaise électrique pour avoir en 1895 coupé la gorge de l'homme qui l'avait déshonorée et abandonnée. Geste «normal» du code méditerranéen, il est ressenti par le public américain comme bien caractéristique des moeurs sauvages de ces Italiens qui forment alors les contingents les plus pauvres d'immigrants, et donc à punir de manière exemplaire. Au procès, hâif et empreint de racisme, Maria Barbella ne pourra intervenir ni sur le fond ni sur la forme, ne comprenant pas l'anglais. Elle est condamnée à la peine capitale.

Une étrange concordance va se nouer entre des forces puritaines (qui trouvent choquant qu'elle soit électrocutée car l'exécution pourrait la faire tomber dans une position inconvenante devant des témoins masculins!), des féministes et surtout une riche Américaine mariée à un Italien (la propre arrière-grand-mère de l'auteure) qui vont déployer une énergie et un lobbying sans bornes pour faire comprendre à l'Amérique le geste de Maria.

Elle va mener sa «rédemption» (et son apprentissage social et linguistique) jusqu'à la révision du procès. Plutôt que «barbare», Maria sera alors reconnue comme ayant agi sous l'emprise d'une crise d'épilepsie, donc non coupable. A sa sortie de prison, elle se mariera et aura un fils.

Construit comme un roman, le livre d'Idanna Pucci n'est certes pas une thèse d'histoire, mais basé sur une enquête approfondie et l'étude de nombreuses archives en Italie et aux États-Unis, il suggérera, à travers ce destin singulier, de nombreuses réflexions sur la justice, la peine de mort et les femmes.

Anne Morelli

Els FLOUR et Catherine JACQUES, *Bronnen voor de geschiedenis van de vrouwenbeweging in België. Repertorium van archieven. Sources pour l'histoire du féminisme en Belgique. Répertoire d'archives 1830-1993*, Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles, INBEL, 1993, 339 p.¹

L'intérêt porté à l'histoire des femmes va grandissant et se manifeste sous forme de multiples publications. Mais les lacunes sont encore nombreuses à combler, les livres d'histoire classiques font peu de cas de la place des femmes, de leurs revendications, de leurs organisations, de leurs cris et de leurs silences. Des sources paraissent cruellement manquer aux chercheurs et chercheuses. Elles sont pourtant indispensables. Ces archives existent pourtant, éparpillées dans de nombreux centres de documentation à travers le pays. Deux historiennes, Catherine Jacques (ULB) et Els Flour (KULeuven) se sont attelées à la tâche et se sont lancées à leur recherche. Elles viennent de publier le fruit de ce travail de fourmis, un répertoire des sources du féminisme en Belgique.

D'un point de vue chronologique, ce répertoire remonte à 1830 et passe dès lors en revue les archives des premiers groupes féministes structurés. Mais l'histoire des femmes ne se limite pas exclusivement au cadre restreint d'associations ou de groupes d'action féministes. Mis à part ceux-ci, les auteures ont pris en compte les organisations qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'amélioration de la condition de la femme telles que les associations féminines, les comités au sein des partis et des syndicats, les mouvements de jeunesse, les associations lesbiennes...

Ainsi le répertoire englobe des personnalités et des groupes très divers. Quelques 300 personnes et organisations ont été contactées et les résultats obtenus sont impressionnants, abondants et surtout inattendus.

¹. Le répertoire peut être obtenu moyennant le versement préalable de 100 FB au C.C.P. 000-0014702-55 d'INBEL, 54 bd de la Régence, 1000, Bruxelles, en mentionnant le titre, le nom et l'adresse ou directement dans les bureaux d'INBEL, même adresse.

D'un point de vue géographique, ce répertoire se limite à la Belgique. Il est divisé en trois parties, selon les lieux de conservation des archives. —Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie. Dans chacune de ces parties, les fonds d'archives sont rangés alphabétiquement avec mention du centre, ses coordonnées, ses conditions d'accès et une description du fonds conservé. Un index cumulatif des associations et des personnes permet de les retrouver dans l'ensemble du pays.

Ce répertoire n'est pas totalement exhaustif; certains fonds lui ont échappé par l'indifférence, voire le refus, de certaines organisations et personnes ou encore par le fait que des collections entières sont détenues par des particuliers. Les problèmes de centralisation des sources et plus particulièrement de leur conservation sont également soulevés par la publication de ce répertoire. Il serait souhaitable de regrouper au maximum ces documents épars pour freiner leur perte et leur détérioration.

Cet ouvrage est essentiel à toute personne qui s'intéresse aux mouvements féminins et féministes belge. Il démontre, par son flot d'informations, la complexité à délimiter "une" histoire des femmes mais surtout la nécessité d'élargir les perspectives et d'ouvrir de nouveaux chantiers de recherches. Il est devenu l'outil de travail indispensable en histoire des femmes.

Valérie Piette

Interview d'Annie Pilloy, auteure de *Les compagnes des héros de BD - Des femmes et des bulles*, Paris, L'Harmattan - Logiques sociales, 1994.

Anne Morelli: Quelle est la place -quantitative- des femmes parmi les héros de BD?

Annie Pilloy: Beaucoup de lecteurs se sont étonnés que je commence une étude sur les femmes dans la BD par l'analyse des héroïnes secondaires. Pourtant, cela m'est apparu tout naturel, puisque les héros masculins occupent 90% des catalogues des différents éditeurs, qu'il s'agisse d'ailleurs de BD dites tout public ou pour adultes.

A.M. : Y a-t-il encore des "topois" dans les personnages féminins des BD ou, en d'autres termes, sont-elles autre chose qu'aguicheuses, rusées, fauteuses de catastrophes, écervelées...?

A.P. : Malheureusement, ce sont toujours les stéréotypes généralement attachés aux femmes qui apparaissent le plus fréquemment. Par leur rôle de personnage secondaire et de faire-valoir, la majorité des femmes de papier que j'ai analysées se contentent bien souvent de faire une brève apparition au début des aventures, se mêlant malencontreusement, par exemple, à une enquête et, par leurs maladresses ou leurs gaffes, obligent le héros à se surpasser. Dans ce cas de figure, elles ne réapparaîtront en général qu'à la fin de l'aventure pour le *happy end*. Parfois, elles participent à l'action, mais le prix à payer est alors, comme pour le héros, de ne pas avoir d'attaches familiales, sauf dans de très rares exceptions, comme *Buddy Longway* ou *Thorgal*. Les tâches dans lesquelles elles restent trop souvent confinées, même si elles n'ont pas d'enfant, sont celles qui assurent le quotidien. Les femmes pilotes de voiture de *Michel Vaillant*, par exemple, doivent penser au lunch!. Dans le même ordre d'idées, il semble aller de soi que leur "instinct maternel" leur donne un rôle "inné" d'infirmière.

A. M. : Physiquement, voit-on encore dans les BD actuelles des "méchantes" aux yeux féroces et aux cheveux noirs et de douces blondes aux grands yeux?

A. P. : Absolument! Les caractéristiques physiques dans le monde toujours caricatural de la BD sont en étroite relation avec les qualités morales des personnages (ou leurs défauts). Les blondes aux yeux bleus, comme Nadine dans *Ric Hochet* ou *Colombe Tiredaile* dans *Olivier Rameau* sont des êtres fragiles que le héros doit protéger, elles sont coquettes, naïves,... et fauteuses de troubles. Les personnages aux cheveux courts montrent un caractère plus affirmé. Il en est ainsi de l'assistante de *Gil Jourdan* qui, bien que très jeune, est non seulement une parfaite secrétaire multilingue mais se montre aussi très débrouillarde lors des enquêtes et capable de se défendre par ses propres moyens face à la violence des hommes. Les rousses sont également plus volontiers des femmes d'action au caractère parfois piquant, comme Vania dans *Jugurtha* qui peut se transformer en véritable foudre de guerre et ne manque pas d'indépendance, ou

comme Mademoiselle Zoé dans *Le Docteur Poche* qui est aussi énergique, pleine d'initiatives que cultivée.

A. M. : Les femmes sont-elles fréquemment les personnages de premier plan dans les BD?

A.P. : Comme je le disais d'emblée, les héroïnes à proprement parler sont encore une denrée trop rare dans la BD. Il a d'ailleurs fallu attendre les années 60 pour qu'apparaissent les premières héroïnes à part entière dans la BD dite pour adultes (dont Barbarella est certes la plus illustre) et le début des années 70 pour que Natacha et Yoko Tsuno, jusque là laissées au fond des cartons, paraissent dans les pages de *Spirou*. Cela résulte sans doute en partie de la loi française de 1949 sur la protection de la jeunesse qui excluait tant les scènes de violence que l'érotisme des publications pour la jeunesse. Il faut bien s'entendre d'ailleurs sur cette notion d'érotisme qui visait non pas les scènes de nus ou les scènes scabreuses, mais simplement un personnage trop décolleté ou des jambes trop dévoilées... Très vite, les éditeurs ont conseillé aux auteurs de ne pas employer trop de personnages féminins pour ne pas risquer ce glissement qui paraissait "inévitable". Cela est dû également au fait que, dès l'origine, la BD est créée par des hommes pour un public essentiellement masculin.

A. M. : Y a-t-il une différence lorsque le scénario est dû à des femmes?

A.P. : Cela dépend. Certaines créatrices semblent s'être simplement adaptées à ce monde essentiellement masculin tandis que d'autres veulent affirmer leur féminité, voire leur féminisme par leur travail. En 1988, par exemple, quatre dessinatrices, Claveloux, Cestac, Montellier et Puchol ont lancé dans *Le Monde* un manifeste contre la violence et la pornographie dans la BD. Mais, visiblement, cette initiative est tombée à l'eau. Il n'empêche que certaines créatrices ont pu, peu à peu, se permettre d'aborder la BD avec une autre sensibilité, d'un autre point de vue, plus nuancé et moins manichéen. Actuellement, elles doivent pourtant être moins d'une vingtaine à exercer cette profession. Et, en Belgique, les plus connues sont certainement Séraphine et Dominique David qui sont assez représentatives de ce courant plus nuancé de la BD qui émerge lentement.

A.M. : Les BD continuent-elles à conditionner les petites filles à des rôles traditionnels de séduction, de maternité et d'entretien ménager?

A.P.: Quels que soient les stéréotypes véhiculés encore actuellement par la BD, je pense qu'aucune d'entre elles n'est aussi redoutable que les trop célèbres albums de *Martine*, toujours abondamment vendus, entre autres dans les grandes surfaces. Je pense néanmoins que les parents devraient essayer (sans interdire certaines lectures, ce qui équivaut à tenter le diable), de diversifier le plus possible les lectures de leurs enfants, afin de leur présenter des modèles aussi variés que possible. Mais, comme vous le verrez dans mon ouvrage, il faut une certaine persévérance pour trouver des exemples suffisamment ouverts.

A.M.: Y a-t-il, selon vous, une évolution?

A.P.: Oui, certainement, mais il faut constater que la BD, en ce qui concerne le rôle de la femme, a en général 10 à 20 ans de retard par rapport à l'évolution de notre société. Néanmoins, certains auteurs, masculins et féminins, tentent peu à peu de tirer la BD de son univers caricatural pour l'amener à plus de nuances et de diversité.

Anne Morelli

Ont collaboré à ce volume :

Francine Descarries, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Monique Dumais, théologienne, professeure à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Catherine Goldstein, mathématicienne, chargée de recherches au CNRS (Paris-Sud)

Eliane Gubin, historienne, enseigne à l'Université Libre de Bruxelles

Roland Mayerl, architecte, membre de l'association "Habitat et Participation" (Bruxelles)

Karen Messing, biologiste et psychologue, directrice du Centre d'études des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE) (UQAM, Montréal)

Colette Parent, professeure au Département de Criminologie de l'Université d'Ottawa

Michel Schiff, physicien, chercheur au CNRS (Paris)

Isabelle Stengers, philosophe, enseigne à l'Université de Bruxelles

Evelyne Tardy, professeure au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

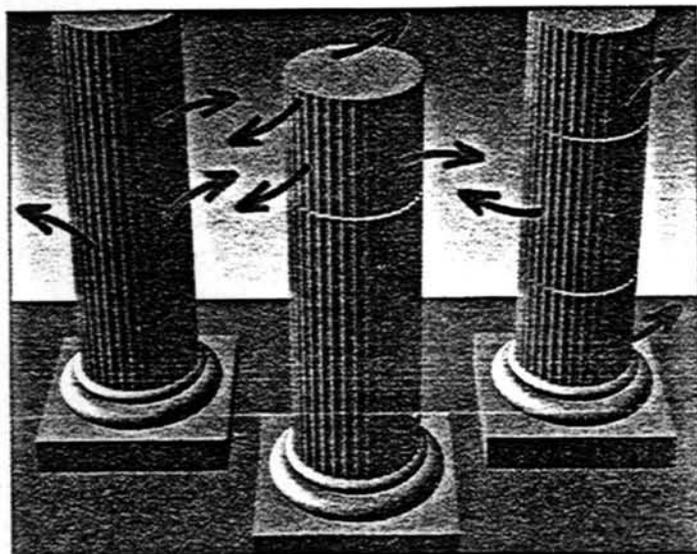
Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé dans la réalisation de ce volume, et particulièrement Jacques Michiels et Valérie Piette.

Editions de l'Université de Bruxelles

LABORATOIRES ET RESEAUX DE DIFFUSION DES IDEES EN BELGIQUE

(XIX^e-XX^e SIECLES)

Edité par Ginette Kurgan-van Hentenryk



Faculté de Philosophie et Lettres

Histoire

Prix et abonnement

Au numéro: Belgique 400 FB Etranger 450 FB

Abonnement: Belgique 700 FB Etranger 800 FB

Disponible :

- aux Presses de l'ULB, 22 avenue Paul Héger, 1050 Bruxelles
- à la Librairie Ferraton, 162 chaussée de Charleroi, 1060 Bruxelles
- par correspondance (+ 50 FB de frais de port)
 - . avec chèque barré à E. Gubin, 50 av. F.r Roosevelt, CP 175/01, 1050 Bruxelles
- . par virement au compte GIEF-ULB 001-2212022-13
avec mention de l'ouvrage désiré

Sextant, Féminismes, n°1, hiver 1993, est encore disponible.

Sommaire

Eliane Gubin

Introduction. Cent ans de féminismes...

DOSSIER

Françoise De Bueger-Van Lierde

La Ligue belge du Droit des femmes

Pierre Van den Dungen

Les divisions du féminisme belge avant 1914

Eliane Gubin

Signification, modernité et limites du féminisme avant 1914

Anne Morelli

Isabelle Gatti de Gamond hors du féminisme bourgeois

Françoise Thébaud

D'un féminisme à l'autre. La rupture de la Grande Guerre

Andrée Despy-Meyer

L'entre-deux-guerres ou l'affirmation intellectuelle des femmes

Eliane Vogel-Polsky

Aujourd'hui... des études féministes

DÉBATS

Yvonne Knibiehler

L'instruction des filles au Maroc pendant le protectorat

Anne Summers

Sphère publique et sphère privée. L'identité professionnelle féminine
et le modèle du service domestique en Grande-Bretagne (1840-1920)

Hommage à Marie-France Brive

Lectures



La Communauté française Wallonie-Bruxelles est
 compétente pour :
 • les cultures, les beaux-arts et l'audiovisuel;
 • l'enseignement et la recherche scientifique;
 • le sport;
 • la médecine préventive et l'éducation à la santé;
 • l'enfance et la jeunesse;
 • les relations internationales dans ces matières.

L'exécution de la politique extérieure de la Communauté française est confiée au Commissariat général aux Relations internationales (C.G.R.I.).

Un des aspects de l'action de la Communauté française sur la scène internationale est la gestion des accords bilatéraux qui la lient à de nombreux pays ou régions.

Diffuser les traditions, partager les acquis de la recherche, avoir les amitiés à se faire connaître à l'étranger tout en ouvrant aux témoignages culturels venus de tous les horizons, promouvoir les échanges de chercheurs, de spécialistes, de boursiers et de jeunes, tels sont quelques axes de cette politique.

La Communauté française poursuit également l'application de ses très importants engagements multilatéraux essentiels. C'est ainsi qu'elle joue un rôle important dans les organisations internationales (UNESCO, O.N.S., Conseil de l'Europe) et spécialement dans les institutions francophones comme l'ACCT (Agence de Coopération culturelle et technique), l'AFPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française) et la COMPELES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports). Elle participe à la "Conférence des Chefs d'État et de Gouvernements des pays ayant le français en partage". Pour ce qui relève de ses compétences, elle est présente à part entière dans les instances de l'Union européenne.

La Communauté française multiplie aussi les initiatives en matière de promotion de ses "produits culturels" dans la plupart des festivals, marchés, foires et salons internationaux.

COMMISSARIAT
 GÉNÉRAL
 AUX RELATIONS
 INTERNATIONALES
 DE LA COMMUNAUTÉ
 FRANÇAISE
 DE BELGIQUE



1000 BRUXELLES
 1000 BRUXELLES
 1000 BRUXELLES
 1000 BRUXELLES

S E X T A N T

Féminismes

Sciences et cultures

Accéder à la création scientifique ou culturelle fut, pour les femmes, le résultat d'une longue lutte, qui n'est pas encore entièrement gagnée aujourd'hui.

Les sciences et la culture seraient-elles les mêmes si les femmes n'y avaient pas eu accès? Quelle est la place de leur créativité dans des domaines réservés naguère aux hommes?

Un colloque, organisé par le Centre d'Études Canadiennes de l'Université Libre de Bruxelles, apporte des éléments de réflexion dans des domaines aussi variés que les sciences politiques et sociales, l'histoire, la philosophie, l'architecture, la criminologie, la théologie, les mathématiques, la santé au travail.

débat

"Je suis un homme et je suis chercheur au CNRS. Ces caractéristiques m'apparaissent chacune comme une source de handicap intellectuel". Michel Schiff ouvre le débat: la critique féministe peut-elle modifier le rapport masculin au savoir?



SCIENCES ET CULTURES



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires
publiées par le Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de l'ULB
et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par le *Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes* de l'Université libre de Bruxelles, ci-après dénommé GIEF-ULB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par le GIEF-ULB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec le GIEF-ULB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, le GIEF-ULB aura pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc.-. Le GIEF-ULB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, le GIEF-ULB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination du GIEF-ULB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Le GIEF-ULB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par le GIEF-ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation au GIEF-ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes GIEF-ULB, Secrétariat de rédaction, 50 avenue F. Roosevelt CP175/01, 1050 Bruxelles ou par courrier électronique à sextant@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université libre de Bruxelles – Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir Article 3) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Bibliothèques.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références au GIEF-ULB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.